

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE II.

(Suite.)

XXIV.

Les missionnaires reconnaissent la profonde ignorance des nouveaux chrétiens de Port-Royal.

Poutrincourt, que la disette avait cruellement éprouvé durant l'hiver, quoiqu'il n'eût avec lui que vingt-trois personnes, fit éclater sa joie à l'arrivée de ce secours si longtemps attendu. Mais quand il eut connaissance de la qualité des missionnaires et des règles qu'ils étaient résolus de suivre dans l'administration du baptême aux sauvages, sa satisfaction fut beaucoup diminuée. Les missionnaires voulurent d'abord connaître la nouvelle chrétienté dont ils devaient être les pasteurs ; et, sur les informations qu'ils prirent, ils trouvèrent qu'on avait fait près de quatre-vingts baptêmes, au lieu de plus de cent, comme il était marqué dans l'écrit publié par Lescarbot. Et encore, quelques recherches qu'ils fissent, ils ne purent en avoir une liste exacte, quoique, dans son écrit, Lescarbot eût prétendu donner un simple extrait des *registres de la paroisse de Port-Royal*. Ayant rencontré quelques-uns de ces néophytes, les PP. Biard et Massé furent étrangement surpris de reconnaître qu'ils ne savaient pas même faire le signe de la croix. Plusieurs ignoraient leur nom de baptême, et, interrogés s'ils étaient chrétiens, ils indiquaient par signes que jamais ils n'avaient entendu prononcer ce nom. Il faut pourtant en excepter Mambertou. Ce chef sauvage, s'étant rendu redoutable par des actions sanguinaires et ayant beaucoup d'ennemis, se tenait auprès des Français, pour y vivre en assurance sous leur protection ; et quoiqu'il parût n'avoir que cinquante ans, il était alors fort âgé, puisqu'il avait vu Jacques Cartier en Canada, étant marié dès cette époque et père de plusieurs enfants. Mambertou était chrétien de cœur et ne désirait rien tant que d'être bien instruit, pour pouvoir instruire d'autres sauvages.

XXV.

Etat moral des nouveaux chrétiens de Port-Royal.

Mais le reste des nouveaux baptisés ne venaient à l'église que par curiosité ou pour faire compagnie aux autres, et y montraient assez peu de dévotion. Quelques Français rapportèrent même aux missionnaires que ces sauvages se moquaient entre eux des cérémonies de l'Eglise et qu'au fond ils n'avaient reçu le baptême que pour être, par là, amis des *Normands* : c'est ainsi qu'ils appelaient les Français. D'ailleurs, ils retenaient leurs anciennes sorcelleries et montraient si peu de changement de leur conduite passée, que la polygamie était encore en usage parmi eux. Les missionnaires leur ayant fait entendre qu'elle était absolument incompatible avec les devoirs les plus essentiels du chrétien et qu'ils devaient y renoncer, cette déclaration surprit beaucoup les sauvages. Ils répondirent que les Français étaient de méchantes gens, en voulant leur faire accroire qu'ils eussent contracté des obligations auxquelles ils n'avaient point consenti et dont même ils n'avaient eu aucune connaissance. Telle était, d'après le récit des missionnaires, la nouvelle chrétienté de Port-Royal ; et leur témoignage est expressément confirmé par Lescarbot, qui, même, ne craint pas de blâmer ici la sage conduite des Jésuites, comme contraire, ainsi qu'il le prétend, à la tolérance que Notre-Seigneur a recommandée aux siens. Enfin, par une licence qu'on a peine à comprendre, et qui décèle en lui une ignorance grossière, ou une détestable impiété, il ose bien ajouter que la polygamie n'a point été révoquée dans la loi évangélique.

XXVI.

Les missionnaires refusent de baptiser les sauvages sans les avoir instruits.

Voyant donc de leurs yeux une violation si manifeste des lois les plus sacrées de l'Evangile, les PP. Biard et Massé prirent la résolution de ne point baptiser d'adultes qu'après les avoir bien instruits, leur avoir fait connaître les obligations de la loi chrétienne et les avoir suffisamment éprouvés. Cette conduite, de laquelle ils ne pouvaient, en aucune sorte, se relâcher, excita cependant contre eux de grands murmures, de la part des gens de Poutrincourt, si désireux de faire sonner bien haut leur prétendu zèle pour la propagation de l'Evangile, en envoyant à Paris le récit de nouveaux baptêmes. " Ces missionnaires sont inutiles, disaient-ils ; la pratique qu'ils suivent n'est pas tolérable : il faut en écrire en France." Ils en firent même de vives plaintes au P. Biard, qui, pour les apaiser, leur répondit : " Nous baptisons, comme vous le voyez, les petits enfants, du consentement de leurs parents et dans l'espérance que nous aurons moyen de les instruire, quand ils auront l'usage de la raison. Nous

“ baptisons aussi les adultes, en cas de mort, les catéchisant du mieux que nous pouvons et que le temps le permet. Quant aux autres qui ne sont pas en péril de mort, nous les baptiserons aussi, lorsque, par votre aide, nous pourrons les instruire en leur langue et qu’eux-mêmes pourront répondre à nos questions ; car il faut que celui qu’on baptise adulte réponde lui-même, et non le parrain pour lui.” Ces raisons, quelque bien fondées et légitimes qu’elles fussent, ne contentèrent pas le sieur de Biencourt ni les autres, et ils en prirent occasion de regarder de mauvais oeil les deux Jésuites, comme s’ils eussent mis par là obstacle à l’exécution de leur dessein.

XXVII.

Efforts des missionnaires pour apprendre la langue des sauvages.

Ces religieux, se voyant dans la nécessité d’acquérir une certaine connaissance de la langue des sauvages pour être en état de les instruire, se mirent à l’étudier avec ardeur, sans être arrêtés par les difficultés d’un pareil travail, étant dépourvus tout à la fois de maîtres, de livres et même d’interprètes, puisque le sieur de Biencourt et quelques autres, qui n’avaient guère appris que les mots les plus nécessaires pour le trafic, ne pouvaient leur être d’un grand secours. Ils furent donc contraints de s’enquérir des sauvages eux-mêmes comment ils appelaient chaque chose. L’étude était aisée lorsqu’on pouvait toucher l’objet ou le montrer, de la main, par exemple une pierre, une rivière, une maison, ou qu’il s’agissait d’actions physiques, comme frapper, rire, s’asseoir ; mais elle devenait très-difficile, quand il fallait exprimer des actions spirituelles et intérieures qu’on ne peut représenter aux sens, ou des termes abstraits et universels, tels que croire, douter, espérer, comme aussi les idées de vertu, vice, péché, justice, raison et d’autres semblables, surtout lorsqu’il fallait parler de Dieu ou des choses de la religion. Dans l’embarras extrême où ils étaient réduits, ils conclurent que le moyen le plus efficace serait de suivre les sauvages dans les bois et de vivre parmi eux. Le P. Ennemond Massé, comme plus propre à supporter les dures privations inséparables de ce genre de vie, alla avec Louis Mambertou et la famille de celui-ci, pour commencer une sorte de noviciat de cette vie errante, ayant avec lui un jeune Français, qui lui servait la sainte messe ; et, durant ce temps, le P. Biard demeura à Port-Royal, pour étudier la langue par le secours d’un sauvage, qui lui servait de maître. Mais, étant dans la nécessité de nourrir ce sauvage et de prendre pour cela sur son propre nécessaire, qui suffisait à peine à ses propres besoins, il se vit contraint, au bout de trois semaines, d’interrompre son étude : son maître, qu’il ne pouvait plus nourrir, l’ayant abandonné.

XXVIII.

Industrie des Missionnaires pour rendre sensibles aux sauvages les choses de la religion.

Après avoir ainsi employé tous les moyens que leur fournit leur industrie, les deux missionnaires essayèrent de traduire en langue du pays l'Oraison Dominicale, la Salutation Angélique, le Symbole des Apôtres, les Commandements de Dieu et de l'Eglise, avec une courte explication et quelques prières. Mais le peu d'usage qu'ils avaient de la langue ne leur permettant pas d'achever ce travail, ils se mirent à catéchiser les sauvages par les yeux et par les oreilles, c'est-à-dire à faire devant eux les cérémonies de l'Eglise et à chanter les louanges de Dieu. Dans les processions, ils faisaient marcher les petits enfants devant la croix, leur donnant à porter les chandeliers et autres objets du culte : ce à quoi ils semblaient prendre plaisir, aussi bien que leurs parents. Le P. Biard ayant accompagné Biencourt dans un voyage, commença à prier Dieu en présence de certains sauvages qu'il rencontra, et leur montra ensuite des images et d'autres symboles religieux, qu'ils baisaient volontiers. De leur côté, ils lui présentaient leurs enfants pour qu'il les bénît ; et le missionnaire faisait faire aux enfants le signe de la croix. Mais ces sauvages parlaient une langue toute différente de celle qu'il avait essayé d'apprendre ; en sorte qu'il fut contraint de se servir pour interprète, d'un sauvage qui était lui-même bien peu instruit dans la religion. Enfin par de nouveaux efforts, les missionnaires étaient parvenus à composer un petit catéchisme, et commençaient à échanger quelques mots avec leurs catéchumènes, lorsque arriva la catastrophe de Port-Royal, qui mit fin à leurs travaux, ainsi que nous allons le raconter.

XXIX.

La disette se fait sentir à Port-Royal.

Avant l'arrivée des PP. Biard et Massé à Port-Royal, Poutrincourt avait passé l'hiver dans la plus cruelle anxiété, par défaut de vivres. Quoiqu'il n'eût avec lui que vingt-trois personnes, il s'était vu contraint d'en envoyer une partie chez les sauvages pour subsister ; et ceux qui étaient restés à Port-Royal ayant manqué de pain pendant six ou sept semaines, il est probable qu'il eussent tous péri de faim, si les sauvages ne leur eussent apporté des aliments. Pour surcroît de maux, le secours sur lequel Poutrincourt comptait, à l'arrivée du vaisseau qui avait amené ces Pères, ne pouvait absolument suffire aux colons. Les nouveaux venus pour Port-Royal étaient au nombre de trente-six, qui, ajoutés aux vingt-trois autres, formaient le nombre de cinquante-neuf, sans compter Mambertou et sa parenté ; et les denrées apportées par ce navire, du port de cinquante à soixante tonneaux seulement, qui d'ailleurs avait été appro-

visionné plutôt pour la pêche que pour alimenter une colonie, étaient trop peu de chose pour tant de bouches à la fois. Poutrincourt chercha donc les moyens de diminuer promptement le nombre des colons ; et, après avoir fait le trafic des pelleteries, afin de payer par ce moyen les gages de ses serviteurs, il partit pour la France à la mi-juillet 1611, ne laissant que vingt-deux personnes à Port-Royal, y compris les deux Jésuites et le sieur de Biencourt, son fils, chargé de commander en sa place. A la suite d'une excursion que ce dernier avait faite à la fin du mois d'août (*), il prit le parti d'aller chez des sauvages adonnés à la culture de la terre, dans l'espérance d'obtenir d'eux des grains par le moyen du trafic, et il ne put en rapporter que du castor. Enfin, le 4 ou le 5 de novembre, il reprit le chemin de Port-Royal, où il n'était resté que le P. Massé et un jeune Parisien, pensant qu'il y aurait moins à souffrir de la disette que parmi les sauvages, et qu'il y serait mieux chauffé et logé plus commodément. Mais y étant arrivé, il se vit contraint de faire des retranchements sur la quantité de nourriture qu'on donnait à chacun, et fixa cette ration, pour toute la semaine, à onze onces de pain par tête, une demi-livre de lard, trois écuelles de pois ou de fèves et une de pruneaux : les PP. Biard et Massé furent soumis eux-mêmes à cette réduction devenue nécessaire.

XXX.

Poutrincourt, pour soutenir Port-Royal, s'associe Madame de Guercheville.

Dans l'état de détresse où se trouvait réduite sa colonie, Poutrincourt, alors en France, cherchait les moyens de la soutenir ; et, comme il était assuré qu'elle ne pouvait subsister longtemps sans un secours extraordinaire, il pria la marquise de Guercheville, qu'il savait être très-affectionnée à la conversion des sauvages, de contribuer de nouveau au soutien de Port-Royal. Elle lui répondit, qu'elle entrerait volontiers dans l'association que le sieur de Coloignes et les Jésuites avaient formée avec lui, pourvu que tous les associés y consentissent. Ils accueillirent cette proposition avec reconnaissance, surtout Coloignes, à qui l'entreprise de Port-Royal devenait de plus en plus onéreuse. Madame de Guercheville passa donc un contrat d'association avec eux ; elle promit de donner immédiatement mille écus pour la cargaison d'un navire, et il fut stipulé qu'à cette

(*) Apprenant qu'un navire de Honfleur faisait la pêche à vingt et une lieues de Port-Royal, Biencourt alla le joindre avec seize Français et deux sauvages, pour obliger, à main armée, le capitaine de ce navire à lui donner le quint de toutes ses marchandises et de sa traite, parce qu'il hivernait dans le pays. Le capitaine, nommé Plastrier, se soumit à cette exaction, quelque dure qu'elle dût lui paraître. Mais Biencourt ayant rencontré ensuite un navire malouin appartenant à Dupont-Gravé, monté seulement par sept ou huit hommes, il éprouva cette fois plus de résistance et ne put obtenir le quint qu'après avoir fait saisir et garrotter trois hommes de ce navire, ainsi que le capitaine, appelé Merveille, qui même dans cette occasion courut risque de perdre la vie.

condition elle entrerait en parts des profits qui proviendraient tant du navire que des terres accordées par le roi au sieur de Poutrincourt. Celui-ci, par ce même contrat, se réserva non-seulement Port-Royal et son territoire, mais aussi d'autres seigneuries, caps et provinces, donnant à entendre par là qu'il possédait d'autres propriétés que Port-Royal.

XXXI.

Madame de Guercheville acquiert les droits de de Monts sur la Nouvelle-France.

Comme la marquise de Guercheville demandait à Poutrincourt de produire ses titres de propriété des pays dont il se disait le maître, il s'excusa en disant qu'il les avait laissés à Port-Royal. Cette réponse fit naître des soupçons dans l'esprit de la marquise, et, pour éviter toute surprise de la part de son nouvel associé, elle obtint à prix d'argent du sieur de Monts, la cession de tous les droits que Henri IV lui avait donnés sur la Nouvelle-France. De plus, elle fit confirmer cette cession par des lettres patentes de Louis XIII, qui renouvela en sa faveur, la donation de toutes les terres et de tous les havres de la Nouvelle-France et du fleuve Saint-Laurent jusqu'à la Floride, à l'exception seulement de Port-Royal. Par là, madame de Guercheville était seule légitime propriétaire de tous ces pays, et Poutrincourt ne pouvait prétendre qu'à Port-Royal, la seule terre que de Monts lui eût accordée.

XXXII.

Madame de Guercheville envoie un navire pour secourir Port-Royal.

Pour la sécurité des fonds qu'elle venait de fournir, madame de Guercheville exigea qu'ils fussent remis à un frère Jésuite nommé Gilbert du Thet, qu'on envoyait dans la Nouvelle-France aux pères Biard et Massé. Toutefois, ce frère ayant remis quatre cents écus à Poutrincourt, sur la demande que lui en fit ce dernier, il n'y eut que six cents écus employés à la cargaison du navire. C'était un bien faible secours pour la nouvelle colonie ; on partit néanmoins le 31 décembre du port de Dieppe, et on arriva heureusement à Port-Royal le 23 janvier 1612 (*). Quelque grand désir qu'éprouvât le sieur Biencourt de voir aborder ce navire, qui semblait devoir mettre fin à la disette, il ne put s'empêcher d'éprouver un vif mécontentement, dès qu'il eut appris l'association faite par son père avec la marquise de Guercheville. Simon Imbert, qui avait été cabaretier

(*) Le P. Biard, après avoir dit que le navire partit le 31 décembre et arriva à Port-Royal le 23 janvier, ajoute qu'il n'avait été en chemin que deux mois ; et cette remarque ferait penser que le navire arriva le 23 février. Mais comme Lescarbot rapporte, de son côté, que ce navire, parti de Dieppe à la fin de décembre, arriva un mois après à Port-Royal, on peut penser que le P. Biard s'est mépris en portant à deux mois le temps employé au voyage.

à Paris, et qui allait dans la Nouvelle-France pour trouver, dans le trafic avec les sauvages, de quoi payer ses créanciers, avait été proposé par Poutrincourt à l'administration du navire ; et, en arrivant à Port-Royal, il dépeignit au sieur de Biencourt l'association faite avec la marquise comme un moyen inventé par les Jésuites pour l'expulser de ses domaines en Amérique, ce qui augmenta encore ses injustes préventions contre les pères Biard et Massé.

XXXIII.

Division à Port-Royal ; les missionnaires veulent se retirer ailleurs.

Mais, indépendamment de la gêne que ces pères s'attendaient à rencontrer dans l'exercice de leurs fonctions, une autre considération devait les dégoûter du séjour de Port-Royal, comme nous l'apprend Lescarbot. Depuis longtemps la mésintelligence divisait cette petite colonie, et, l'année précédente, les pères Biard et Massé, après avoir pris la carte du pays, au mois d'août, avaient voulu se retirer secrètement ; ils auraient même exécuté ce dessein, ajoute Lescarbot, si le sieur de Biencourt, qui commandait pour son père à Port-Royal, ne les eût retenus en leur représentant qu'ils n'avaient aucun ordre du père général de leur compagnie, ni d'aucune autre personne d'autorité, pour abandonner ainsi leur poste, et que d'ailleurs, ils ne devaient pas laisser la petite colonie sans exercice de religion. Une particularité que Lescarbot allègue ici peut donner lieu de penser que cette mésintelligence avait eu, entre autres motifs, la conduite des pères Jésuites dans l'administration du baptême : c'est qu'après l'arrivée de ces pères à Port-Royal, un prêtre qui s'y trouvait était repassé en France, à leur occasion ; et l'on ne peut guère douter que celui-ci n'entrât dans les vues du sieur de Biencourt, en conférant ce sacrement avec la facilité scandaleuse dont on a parlé, attendu que Lescarbot le qualifie : un *prêtre duquel chacun se contentait fort*. Cet écrivain suppose même que le père Biard lança l'excommunication contre Biencourt et ses adhérents, ce qu'il faut entendre sans doute de ce qu'il ajoute : que ces missionnaires furent plus de trois mois sans faire aucun exercice public de religion. Enfin la réconciliation eut lieu le lendemain de la fête de saint Jean-Baptiste, 1612 : le père Biard dit la sainte messe et pria de Biencourt de faire passer le frère Gilbert du Thet en France, ce que Biencourt lui accordât (*).

(*) A la fin du mois d'août suivant, le sieur de Biencourt ayant voulu aller à la baie des Mines, à vingt-et-une ou vingt-deux lieues de Port-Royal, le P. Biard l'accompagna. A leur retour, des vents contraires s'étant élevés, les vivres leur manquèrent, et ils coururent risque de mourir de faim. Dans cette extrémité, le P. Biard fit vœu, si Dieu leur donnait un vent propice, que les quatre sauvages qui les accompagnaient se feraient chrétiens ; mais, comme il fallait encore quatre ou cinq jours pour achever de les instruire, on n'eut pas de quoi les nourrir durant ce court espace de temps, et ces sauvages

XXXIV.

Madame de Guercheville veut fonder un établissement indépendant de Port-Royal.

Sur le rapport que lui fit ce frère du peu d'espérance qu'offrait Port-Royal pour la conversion des sauvages, madame de Guercheville résolut alors de former un nouvel établissement, indépendant du premier, dans les terres que de Monts venait de lui rétrocéder et dont le roi lui avait confirmé la propriété. Il était manifeste par tout ce qui avait eu lieu jusqu'alors, que Poutrincourt et le sieur de Biencourt, son fils, avaient en vue, non la sanctification des Indiens, mais leur intérêt personnel, et que l'entreprise de Port-Royal était, au fond, une pure spéculation de commerce qu'ils s'efforçaient de cacher sous le masque de la religion. Madame de Guercheville uniquement désireuse de procurer la conversion des sauvages, résolut donc de retirer de Port-Royal les pères Jésuites et de fonder dans quelque lieu plus commode de ses terres, une autre colonie française où les missionnaires pussent se livrer, sans aucun empêchement, à l'œuvre sainte pour laquelle ils avaient été envoyés. Dans ce dessein, on fréta à Honfleur un navire de cent tonneaux, qu'on approvisionna de toutes choses pour plus d'un an. Outre des chevaux pour le labour des terres, des chèvres pour le laitage, on pourvut le navire de tout ce qui était nécessaire à un établissement nouveau. La reine, de son côté, entrant dans les vues du feu roi Henri IV, voulut contribuer elle-même à la bonne œuvre : elle donna quatre tentes ou pavillons du roi, avec quelques munitions de guerre, et écrivit des lettres par lesquelles elle ordonnait à ceux de Port-Royal de ne pas retenir les Jésuites et de les laisser aller où bon leur semblerait.

XXXV.

Etablissement de Saint-Sauveur.

Les nouveaux colons partirent le 12 mars 1613, sous la conduite du capitaine la Saussaye, au nombre de vingt-sept personnes auxquelles devaient se joindre les pères Biard et Massé et leur serviteur, qu'ils allaient prendre à Port-Royal, afin d'hiverner tous dans le futur établissement.

se retirèrent. Car le sieur de Biencourt, par l'ardeur insatiable qui le poussait à amasser des pelleteries, avait troqué presque tous ses vivres aux sauvages, se persuadant trop aisément que Poutrincourt, son père, lui enverrait des provisions avant l'hiver : ce qui pourtant n'eut pas lieu. Par une générosité bien digne d'admiration, les missionnaires, qui avaient reçu de France quatorze barils de froment pour leur usage particulier, en donnèrent douze au sieur de Biencourt, pour l'empêcher de mourir de faim avec ses gens, quoiqu'ils prévissent qu'ils ne pourraient subsister plus de deux mois à Port-Royal. En effet, ils construisirent eux-mêmes une chaloupe et allèrent à la recherche de glands, de racines et de poisson, pour éviter par là une mort certaine. Ils trainèrent ainsi tristement leur vie, endurant quelquefois les privations les plus cruelles, ce qui dura jusqu'à l'arrivée du navire qui devait leur ramener du Thet.

En outre, il y avait à bord du navire le père Quantin, Jésuite, et le frère Gilbert du Thet, qui devaient revenir en France s'ils trouvaient les deux autres encore vivants; enfin tout l'équipage en comptant les matelots, montait à quarante huit personnes. Le 16 mai ils abordèrent à la côte de l'Acadie; et, après qu'on eut célébré la sainte messe au cap de la Hève, on dressa une croix sur laquelle étaient apposées les armoiries de la marquise de Guercheville, pour marque de prise de possession. Arrivés de là à Port-Royal, ils n'y trouvèrent que cinq personnes; de ce nombre, les deux pères Jésuites et leur serviteur. Ils en retirèrent les hardes de ces derniers, et firent voile pour la rivière de Pentagoet, autrement appelée de Norembègue, résolus de s'établir presque à l'embouchure de cette rivière, au lieu appelé Kadesquit, qu'ils nommèrent *Saint-Sauveur*. Là, après qu'on eût planté la croix, la Saussaye employa les ouvriers à cultiver la terre, et cela contre l'avis des principaux colons, qui le pressèrent, mais inutilement, de faire construire d'abord des logements et de se fortifier.

XXXVI.

Les Anglais ruinent l'établissement naissant de Saint-Sauveur.

On sait quelle fut la triste issue de cette nouvelle entreprise. Des marchands anglais, en vertu de lettres patentes de Jacques Ier, du 16 avril 1606, étaient allés dans la Virginie (*) pour y donner naissance, disaient-ils, à une colonie, mais sans s'y mettre en peine d'y former un établissement régulier, ce qui, en 1626, obligea Charles Ier à révoquer leur privilège. Ces marchands, qui ne songeaient qu'à s'enrichir dans ce pays nouveau, allaient tous les ans se pourvoir de morue pour passer l'hiver; et il arriva que cette année, 1613, ils s'égarèrent au milieu des brouillards et apprirent par des sauvages qu'il y avait là un vaisseau français. Comme ils étaient dépourvus de vivres et de vêtements, ils allèrent l'attaquer, malgré la paix qui régnait alors entre la France et l'Angleterre, se fondant sur la concession de Jacques Ier, qui leur avait permis de s'établir jusqu'aux quarante-cinq degrés, et profitant ainsi de la faiblesse des Français pour les traiter en usurpateurs. Le vaisseau anglais, du port de cent trente tonneaux, commandé par le capitaine Argal, fondit à

(*) En 1584, le chevalier Walter Raleigh, en vertu de lettres patentes d'Elizabeth, reine d'Angleterre, étant allé faire de nouvelles découvertes dans l'Amérique du Nord, représenta ensuite à la reine le pays qu'il avait visité comme un vaste champ propre pour y planter l'Évangile et y étendre sa domination. Elizabeth, charmée de ce récit, approuva le dessein d'une colonie dans ce pays, qu'elle appela du nom de *Virginie*, soit parce qu'on l'avait découvert sous son règne et qu'elle n'était pas mariée, soit parce que ce pays nouveau semblait retenir encore quelque chose de la pureté et de l'abondance de la création primitive. Mais ce ne fut proprement que sous Jacques Ier que des marchands anglais allèrent s'y établir.

pleines voiles sur celui des Français ; et comme, dans ce moment, la petite colonie se trouvait à terre et qu'il n'y avait que dix hommes sur le navire, presque tous étrangers à la manœuvre et à la guerre, ils ne purent lever l'ancre et eurent à essuyer le feu de quatorze pièces d'artillerie et de soixante mousquetaires. A la deuxième décharge, du Thot tomba étendu à la renverse sur le tillac et se confessa avant d'expirer ; quatre furent blessés et deux autres, s'étant jetés à l'eau, y périrent. Les Anglais, après avoir pillé tout ce qui était dans le navire et ce qu'ils trouvèrent à terre, ne retinrent qu'une quinzaine de personnes, entre autres les Jésuites, et mirent le reste dans une chaloupe, avec peu de vivres, pour qu'ils allassent chercher fortune où ils pourraient.

Tel fut le résultat malheureux des premières tentatives pour former en Acadie des établissements en vue de porter la foi dans cette contrée. Le père Biard, qui écrivit sa relation en 1616, nous apprend qu'il restait alors en Virginie quatre des prisonniers Français à la délivrance desquels on travaillait encore. La ruine de l'habitation de Port-Royal, où ces mêmes anglais ne trouvèrent personne, cette catastrophe arrivée peu après et à l'occasion de celle de Saint-Sauveur, excita de plus en plus contre les Jésuites les ressentiments de Poutrincourt et donna lieu à Les-carbot d'invectiver contre ces pères. L'entreprise de madame de Guercheville avait d'ailleurs excité contre eux l'animadversion de tous les intéressés qui, voyant que cette œuvre avait pour fin la conversion des sauvages, ne pouvaient guère douter que, si elle réussissait, elle ne fit révoquer le privilège du monopole des pelleteries dont ils étaient si jaloux pour eux-mêmes ; et c'est sans doute par un effet des craintes qu'ils en avaient d'abord conçues que l'un d'eux a pu, longtemps après, en porter ce jugement si contraire à ses sentiments de religion bien connus : "Voilà " comment les entreprises qui se font sans fondement réussissent toujours " mal." Mais avant cette catastrophe, Champlain qui était retourné à Paris, détermina de Monts à faire une nouvelle tentative pour un établissement de commerce en Canada, qui fut plus heureuse, comme nous le verrons dans la suite de cette histoire.

(A continuer.)

DE L'AUTORITE EN PHILOSOPHIE.

LIVRE II.

CHAPITRE X.

Heureuse condition du philosophe qui prend la révélation pour guide et pour critérium.

Jésus, le divin auteur de la Révélation chrétienne, disait à la multitude accourue pour l'entendre : " Prenez sur vous mon joug : car mon joug est doux et mon fardeau léger." Ce discours regarde-t-il aussi le philosophe ? Oui, assurément ; et c'est à lui, comme à l'homme du peuple, que s'adresse le Christ. C'est lui qu'il invite à soumettre généreusement à la loi et à l'enseignement de la Révélation son intelligence et sa volonté. Or une invitation de cette sorte doit-elle l'effrayer ou le rebuter ? Tout au contraire, il doit l'avoir pour très-agréable. Quoi de plus juste en effet, quoi de plus glorieux et de plus utile pour le sage, ami sincère de la vérité, que de souscrire pleinement et sans réserve à l'enseignement révélé ? Nous avons constaté l'autorité absolue de la Révélation, dans toutes les branches de la connaissance humaine. Philosophe, qui que vous soyez, comment pourrait-il vous paraître dur et humiliant de soumettre votre raison particulière si faible, si vacillante, à la Raison Souveraine ou à Dieu ? La gloire la plus sublime et la plus vraie de l'être fini, n'est-ce pas d'incliner humblement la tête devant la raison infinie ; et la honte la plus grande, de vouloir se soustraire à ses lois ? Qui-conque se déclare indépendant de la raison absolue, s'excommunique par-là même de l'empire de la vérité, et se dévoue aux plus monstrueuses erreurs.

Autant il est honorable et glorieux au philosophe de se soumettre, comme l'enfant du peuple, à la Révélation divine, autant il lui est doux et utile d'en agir de la sorte.

Le Verbe fait homme, le Christ est un Maître infiniment accompli. Il parle avec une autorité souveraine, et tout à la fois avec une ineffable douceur. La bonté, l'humanité, la fraternité la plus tendre et le plus généreux amour débordent constamment de ses discours et de ses œuvres. Lumière et chaleur, sa parole chasse les ténèbres de l'intelligence et répand la joie dans le cœur. Quel bonheur de pouvoir être admis à l'école d'un Maître si parfait !

Nous avons décrit précédemment la condition du vrai par rapport à l'homme, et la condition de l'homme par rapport au vrai ; et nos observations, sur ce double sujet, nous ont amenés à conclure qu'il est très-

malaisé, et même impossible à l'homme, de parvenir par lui-même à la connaissance de la vérité. L'expérience de tous les âges a merveilleusement confirmé ces inductions ; car elle nous a montré les plus grands génies et les plus vertueux, en possession des travaux de leurs devanciers, ne découvrant néanmoins toujours que des lambeaux, et jamais, et nulle part, un ensemble de vérités dogmatiques, morales et sociales suffisantes aux besoins de l'humanité. De là évidemment pour tous les hommes, sans distinction aucune, l'extrême utilité, et même la nécessité de la Révélation.

On peut même proposer des raisons spéciales, à l'adresse de la philosophie.

Il faut à l'architecte et à l'ouvrier qui lui prête son bras, une base, des matériaux et certains instruments ou moyens sûrs pour co-ordonner leur ouvrage. Un guide est nécessaire au voyageur qui entreprend d'explorer des contrées inconnues et d'un accès dangereux. Or, le philosophe est un architecte, il prétend élever à la science un vaste et beau sanctuaire. Certain d'avance qu'un grand nombre de ses devanciers a découvert des vérités importantes, il doit tenir compte de leurs travaux et de leurs efforts. Il lui faut donc naviguer en quelque sorte sur le capricieux océan des opinions humaines, et démêler, dans ce chaos, la vérité de l'erreur.

Le philosophe voyage dans l'empire du vrai, infiniment plus étendu que ce visible univers, lequel n'est la réalisation que d'une petite partie de l'ordre intelligible. Les régions qu'il parcourt sont encore peu connues, malgré les investigations de beaucoup d'intrépides voyageurs dont les récits, très-souvent contradictoires, ne peuvent guère inspirer la confiance. On sait en outre qu'un fort grand nombre d'explorateurs hardis et entreprenants, ont perdu la vie intellectuelle dans leurs courses lointaines. A leur retour, ils n'avaient plus le sens commun. Par où l'on voit que le philosophe a besoin, pour découvrir la vérité, de guide, de boussole ou de *critérium*, de base ou de principe.

Or nous avons fait observé déjà qu'il avait à son service le sens commun à toute la nature humaine, et le consentement universel qui en dérive. C'est beaucoup assurément. Cette ressource est d'un prix inestimable, et rien ne pourrait suppléer à son défaut. Mais le cercle du sens commun et du consentement des hommes n'est pas très-étendu, et les données de ces moyens de connaître ne suffisent point aux besoins de l'humanité. Par exemple : demandez au sens commun, exprimé par le consentement général, la solution des importants problèmes de notre origine et de nos suprêmes destinées. Vous obtiendrez une réponse vraie et précieuse, mais incomplète. Le sens commun vous dira que vous venez de Dieu et que vous retournez à Dieu ; mais il ne saurait vous apprendre le mode de votre sortie de l'Infini et de votre rentrée dans l'Auteur de

votre être ; c'est-à-dire qu'il ne peut vous faire connaître, avec une étendue et une précision suffisantes, votre état antérieur et votre destinée future. Son enseignement est aussi fort incomplet touchant les conditions à remplir, pour ne pas mettre obstacle au sort quelconque que Dieu vous prépare.

D'où vient le mal qui surabonde sur la terre, et quel en est le remède ? Y a-t-il même un remède à nos maux ? Ces questions et beaucoup d'autres non moins intéressantes, sont au-dessus de la sphère du sens commun.

De plus, le sens commun peut se dépraver, et il se déprave souvent, non seulement dans l'individu ; mais encore dans une portion considérable de l'humanité. Témoins les tristes aberrations d'un si grand nombre de particuliers et de peuples anciens et modernes.

Ainsi donc un guide, un critérium, une base autre que le sens commun, est nécessaire au philosophe dans la recherche du vrai. Il les trouvera dans l'enseignement révélé. Tout ce qu'il importe véritablement à l'homme de savoir de Dieu, de lui-même et de la nature, la Révélation chrétienne nous l'enseigne clairement et avec une autorité absolue, qui chasse au loin le doute. La théodicée, l'antropologie et la cosmologie du christianisme fournissent à qui les a étudiées mûrement et avec intelligence, un faisceau de lumières tellement vives, que sa route en est partout éclairée, ou que du moins, s'il y rencontre encore des obscurités, leur objet n'importe pas beaucoup à connaître. Un homme qui marche au flambeau de la Révélation dont il possède bien l'enseignement, peut se tromper encore sur bien des points, sans doute ; mais son erreur ne sera jamais pernicieuse et fatale aux grands intérêts de ses destinées supérieures. En effet, la Révélation renferme tout ce qu'il nous est vraiment utile de connaître. Donc ce que l'on ignore, ou sur quoi l'on se trompe, en dehors de la sphère de la Révélation, ne peut être, relativement à nous, d'une importance majeure.

Avec un génie ordinaire, le philosophe chrétien possède, en toute sécurité, une somme de vérités souverainement intéressantes, qu'entrevoit à peine le sage le plus distingué dont la lumière du christianisme n'éclaire pas les recherches. Il évite en même temps les égarements déplorables où tombent chaque jour de très-grands esprits qui n'ont point égard à l'enseignement révélé. Ainsi, par exemple, on n'a jamais vu et on ne verra jamais de philosophe sincèrement chrétien, donner, comme tant d'autres philosophes célèbres, l'éternité à la matière ; croire l'homme ouvrage et jouet du hasard ; dégrader l'être divin, le diviser et communiquer son nom à jamais incommunicable à des êtres bornés, impuissants et même méchants par nature, supposer l'univers en proie à deux principes contraires, engagés dans une lutte acharnée, incessante, éternelle ; donner à l'homme l'origine et la destinée de la brute, et lui tracer le même cercle de devoirs.

Il y a plus encore, et nous devons rappeler qu'il a été établi précédemment qu'un homme sans lettres, qu'un enfant du peuple, élevé chrétienncment, a plus de vraie sagesse que le divin Platon.

La Révélation élargit beaucoup la sphère des investigations philosophiques. En nous introduisant dans le monde surnaturel, elle soulève une foule de questions, les plus intéressantes pour l'humanité. Elle pose le problème et en donne la solution certaine. Or, entre la question et la réponse qui la décide, souvent il y a une abîme ; c'est au génie philosophique de tenter de le combler. Sans contrainte et sans inquiétude, puisqu'il connaît, grâce à la Révélation, ce qu'il lui importe véritablement de connaître, il pourra se mouvoir librement dans l'espace immense qui lui est laissé. Il sait avec une entière certitude ce qui est ; à lui de chercher à découvrir comment il peut être. La Révélation lui manifeste la réalité ; qu'il s'efforce d'en trouver l'explication, la raison suffisante. Voilà sans contredit un vaste champ ouvert à la philosophie. Elle peut, avec une sécurité parfaite, y déployer toute son activité.

Ce que nous venons de dire touchant les avantages de la Révélation, employée comme moyen philosophique, ne saurait être évidemment du goût des humanitaires. Quelques-uns de ces philosophes, entr'autres M. Damiron, l'un des représentants de l'éclectisme en France, ont émis et soutenu l'opinion contraire. Il convient, avant de terminer ce chapitre, de l'exposer et d'en apprécier les motifs. Je me bornerai à reproduire les idées de M. Damiron, qui ne diffèrent pas, radicalement au moins, de celles des autres humanitaires.

Or, il faut dire d'abord que ce philosophe donne de la Révélation une notion tout autre que celle qu'en ont eue constamment tous les catholiques, et même tous les chrétiens, laquelle nous avons décrite au second chapitre de ce livre. La Révélation est, selon lui, "une extraordinaire intelligibilité que Dieu prête aux objets," d'où leur vient une singulière propriété de s'expliquer et de se montrer aux yeux de l'âme ravie d'admiration et livrée à un saint enthousiasme. Ne cherchez pas d'autre mystère dans ce merveilleux phénomène, beaucoup plus commun, du reste, qu'on ne le pense d'ordinaire. Gardez-vous des illusions des imaginations politiques. Ainsi ne croyez pas que Dieu ait jamais pris visage et corps ; qu'il ait affecté telle ou telle forme. "Tout ce qui s'est dit de semblable sur cette matière, est, au sens du professeur universitaire, figure sainte et poésie." Le Révélateur, "n'a point eu voix et langage, il n'a enseigné que sous voile et n'a révélé que par symbole."

Les idées que produit la Révélation sont vraies ; mais n'étant contenues par aucune réflexion, elles s'étendent et s'élargissent à l'image des choses qu'elles représentent, elles deviennent grandes et vastes comme le monde." Or une taille si prodigieusement gigantesque les rend vagues et obscures. Survient ensuite une demi-réflexion qu'aucune expérience

n'éclaire : de là naissent en foule les superstitions de toute espèce et les hypothèses les plus hasardées.

“ C'est à cet état d'altération profonde des idées révélées que la tradition les recueille toujours. Comment pourrait-elle être pure, claire et précise ? Comment le sera-t-elle surtout, si elle court les siècles et le monde ; traduite et retraduite, interprétée diversement et modifiée de mille manières ? Tel est le champ qu'offre la Révélation au génie philosophique. Il ne promet pas, comme on le voit sans peine, une moisson abondante.

“ Au reste, ajoute M. Damiron, nous avons pour nous l'expérience. Malgré leurs talents supérieurs, MM. de Maistre et de Bonald, en s'attachant à la Révélation, ont produit des systèmes où l'on ne trouve que vague et mystère.”

J'admire, je l'avoue, la marche savante de ce dévot partisan de l'éclectisme. Voyez ! il s'agit de savoir si les données de la Révélation peuvent être, ou non, de quelque utilité au philosophe. M. Damiron commence par nier gratuitement la Révélation surnaturelle, ou proprement dite, qui seule fait l'objet de la question.

Ensuite il s'efforce de prouver qu'une espèce tout autre de Révélation, à laquelle on ne pensait nullement, ne saurait être d'aucun secours à la philosophie : attendu que les idées qu'on reçoit par elle sont trop étendues et trop larges, et qu'en outre elles ne peuvent manquer d'être bientôt altérées par l'activité humaine.

Tout ce discours n'est qu'un misérable paralogisme. On y confond avec la Révélation véritable et proprement dite, avec la Révélation chrétienne, une certaine espèce de Révélation tout à fait différente ; et parce que celle-ci n'a point ou presque point de valeur, comme moyen philosophique, on conclut qu'il en est de même de la première. Une pareille conclusion est ridicule : et c'est sans doute par suite de quelque distraction ou inadvertance qu'elle est tombée de la plume de M. Damiron.

Quoiqu'il en soit, la prétendue expérience signalée par ce philosophe n'est pas plus favorable à sa cause que ces prétendus raisonnements *a priori*. Au flambeau de la Révélation, MM. de Bonald et de Maistre ont fait de précieuses découvertes, ils ont dissipé beaucoup d'obscurités, et présenté, sous un jour magnifique, divers questions importantes. Quelle différence de leur philosophie à celle de M. Damiron et des autres éclectiques, ses frères et amis ! Au lieu de la douce et brillante lumière, de la conviction, de la fermeté et de la grandeur que l'on trouve souvent dans ces illustres représentants de l'école philosophico-religieuse moderne, les théories éclectiques, mesquines, étroites, sans cœur et sans foi, n'offrent aux yeux que de pâles rayons, sans cesse obscurcis par des contradictions sans fin et d'interminables disputes !

Jetons maintenant, pour nous résumer, un coup d'œil rétrospectif sur l'espace parcouru dans ce deuxième livre.

Nous avons établi la possibilité, la nécessité et l'existence de la Révélation ; nous avons démontrés son autorité universelle et absolue, enfin nous avons décrit les avantages de la condition du philosophe qui la prend pour guide et *critérium*.

Quiconque voudra considérer avec attention et désintéressement ces différents points de doctrine, n'aura point de peine à s'imposer toujours dans ses investigations philosophiques le joug salutaire et glorieux de l'autorité divine ou de la Révélation.

(Fin du Deuxième Livre.)

LECTURE SUR LES MÉTÉORES COSMIQUES,

PAR MESSIRE MOYEN, PRÊTRE, S. S.,

Au Cabinet de Lecture Paroissial, le 29 Janvier 1867.

(Suite et fin.)

TROISIÈME PARTIE.

DES ÉTOILES FILANTES. *

Nous voici arrivés, Messieurs, au dernier de nos trois météores cosmiques, aux *Etoiles filantes*. Cette fois, du moins, nous sommes en plein pays de connaissance, car il n'est personne qui ne les ait vues mille fois glisser comme une fusée, à travers l'espace, ou s'épanouir, pour emprunter le langage des poètes, comme une pluie diamentée sur l'azur du ciel.

Quoique ce ne soit que depuis un demi siècle environ que l'on a entrepris une étude suivie et méthodique des étoiles filantes, cette étude a pris déjà une vaste extension sur l'ancien et le nouveau Continent. Elle compte un grand nombre de savants qui la poursuivent avec un zèle infatigable et lui consacrent une partie notable de leur existence.

Tels sont à Montréal, M. Smallwood ; aux Etats-Unis, MM. Herrick et Newton ; en Angleterre, MM. Phipson, Glaisher, Hind, et le fils du célèbre Herschell ; en Allemagne, le docteur Heirs ; en Belgique, Quételet ; à Rome, l'illustre père Secchi ; à Toulouse, (en France,) M. Petit ; à Paris, MM. Saigey et Coulvier-Gravier. Ce dernier a droit à une mention toute spéciale, et il est de mon devoir de vous donner sur lui quelques détails.

* Voir le 2nd numéro, page 132, et le 3me, page 198.

La chronique prétend que M. Coulvier-Gravier est un riche propriétaire Champenois, qui fut inspiré à la façon de Jeanne-d'Arc ; seulement il ne prit point l'épée comme la Pucelle d'Orléans, et laissa les Anglais fort tranquilles de l'autre côté de la Manche.

Il avait rêvé que les savants de son époque faisaient fausse route en météorologie et qu'ils prenaient la science par le mauvais bout. Il vit se développer devant lui de nouveaux horizons et jura de faire progresser, quand même, la véritable météorologie.

Un jour donc, il laissa à la garde de Dieu ses champs tout dorés et ses pâturages avec leurs grands bœufs fauves, et prit, sans retarder davantage, le chemin de Paris.

Il fut assez heureux pour s'installer d'emblée, comme un grand seigneur, au palais du Luxembourg. Il y établit ses pénates et ses observations. Là, depuis plus de 40 ans, il ne se passe pas un jour qu'il ne compte le nombre des nuages qui passent au ciel et les ondées qui arrosent Paris. Mais ce qui, par-dessus tout, attire son attention, ce sont les étoiles filantes. Il s'est toujours senti pour elles un amour de prédilection ; il les dévore des yeux, les suit, les observe avec acharnement de quelque point de l'horizon qu'elles se montrent. Et ne croyez point, Messieurs, que ce soit chez M. Coulvier une pure fantaisie, une manie de savant, non ; en observant les étoiles filantes, il poursuit un but extrêmement sérieux, éminemment pratique. Il pense pouvoir parvenir, par ce moyen, à prédire d'avance, plusieurs mois d'avance peut-être, et à coup sûr, la pluie et le beau temps. Quelle liaison y a-t-il entre les étoiles filantes et le beau temps ? J'aimerais bien à vous le dire tout de suite, mais cela suppose résolu d'autres problèmes que je n'ai pas encore abordés.

Peut-être, Messieurs, que quelques-uns d'entre vous, excités par les nobles exemples que je viens de rappeler, aimeraient à se faire eux aussi observateurs d'étoiles filantes, et ne seraient pas fâchés que je dise un mot de la manière dont il convient de s'y prendre.

La chose est des plus simples. Elle n'exige ni cercle mural, ni lunette méridienne, ni aucun de ces puissants télescopes avec lesquels les astronomes plongent leur regard jusque dans l'immensité des espaces célestes.

Une bonne montre, des yeux passables, un ciel serein, voilà tout ce qui est requis pour ce genre d'observations.

Vous vous installez quelque temps après le coucher du soleil, dans un lieu élevé, auquel nous donnerons, si cela vous fait plaisir, le nom d'observatoire ; vous faites ample provision de patience ; vous vous tenez, autant que possible, les yeux braqués sur la voûte céleste, et, dans cette position, vous attendez que l'astre du jour daigne reluire à l'horizon. A ce moment, il est temps de se retirer, car, dit le proverbe, quand le soleil paraît, les étoiles se cachent, et ce proverbe est vrai pour les étoiles filantes non moins que pour les autres.

Mais, si dans l'intervalle, vous avez la chance d'apercevoir quelques-unes de ces étoiles, que devrez-vous faire ?

Arago, Messieurs, nous a tracé, dans son astronomie populaire, le programme à suivre : " Les observateurs, dit-il, doivent s'attacher à noter l'heure d'apparition de chaque phénomène, la direction de son mouvement et sa hauteur angulaire au-dessus de l'horizon.

Le but principal de l'illustre astronome, en faisant ces recommandations, a été de réunir les éléments nécessaires à la détermination de la hauteur des étoiles filantes.

Il faut bien se rappeler qu'un observateur livré à ses propres ressources ne peut rien savoir de cette hauteur. Notre œil confond toutes les distances des astres, parce qu'il n'a aucun terme de comparaison auquel il puisse les rapporter. Ainsi la lune, le soleil et les étoiles nous semblent aussi loin les uns que les autres, quoiqu'ils soient séparés par d'immenses intervalles. Il en sera de même des étoiles filantes ; qu'elles passent plus près ou plus loin, nous les croirons toutes à la même distance.

Mais ce qui est impossible pour un observateur seul, ne l'est aucunement pour deux observateurs convenablement éloignés.

Supposons l'un à Montréal et l'autre à St. Hyacinthe. Montréal, St. Hyacinthe et l'étoile formeront un vaste triangle dont la base, c'est-à-dire la distance des deux villes, est connue, et dont les angles à la base seront connus aussi, pourvu que nos observateurs aient soin de noter dans quelle partie du ciel s'est montré le météore. Avec ces données et une connaissance élémentaire de la géométrie, il sera facile de calculer la hauteur du triangle et d'avoir par-là même la hauteur de l'étoile.

Cette méthode, qui paraît si simple, offre cependant deux difficultés sérieuses.

Comment deux hommes séparés par une distance de 20 ou 30 lieues sauront-ils si c'est la même étoile filante qui s'offre à leurs regards ?

C'est pour lever autant que possible cette incertitude, qu'Arago voulait qu'on notât l'heure d'apparition du phénomène, la direction de son mouvement et le point du ciel d'où il semble originer. Lorsqu'il y aura concordance parfaite sous tous ces rapports entre des observations faites en deux ou plusieurs localités, on pourra être moralement certain que c'est le même météore qui a été observé.

Dans ces derniers temps, le père Secchi a inventé une méthode plus simple et aussi plus sûre pour arriver à identifier les étoiles filantes. Lui, se trouvant placé à Rome et l'un de ses aides dans une autre ville d'Italie, aussitôt qu'il aperçoit une étoile filante, il en donne avis à ce dernier par le télégraphe électrique, ce qui ne prend qu'un instant. Ils ont pu arriver ainsi à des résultats beaucoup plus concluants que ceux qu'en avait obtenus auparavant.

La seconde difficulté à laquelle j'ai fait allusion provient de ce que les

étoiles filantes ne restent visibles que très-peu de temps, et les observations devant se faire très-vite, manquent, pour la plupart, d'une exactitude suffisante. Pour remédier à ce grave inconvénient, M. Faye, de l'Institut de France, a conseillé dernièrement l'emploi d'une lunette mobile en tout sens sur son axe. A cette lunette serait adapté un appareil photographique, et ce serait alors l'étoile filante elle-même qui tracerait sur la plaque calodionnée sa trajectoire, et écrirait toutes les circonstances de son apparition. Cette belle invention n'étant encore qu'à l'état de projet, je n'en parlerai pas plus longuement. Occupons-nous seulement à recueillir les faits tels qu'ils résultent de la méthode précédemment décrite.

On est tout d'abord frappé du grand éloignement des étoiles filantes. On savait bien, à la vérité, qu'elles passent beaucoup au-dessus de nous et qu'elles sont généralement bien plus élevées que les nuages, puisqu'on ne les voit jamais quand le temps est couvert; mais on évaluait cette distance à quelques lieues seulement. Or, au lieu de cela, les nouvelles expériences sont venues nous apporter les chiffres énormes de 50, de 100 et même de deux cents lieues! N'y avait-il pas là de quoi surprendre tous les savants? Ce n'était pourtant que le commencement de la surprise. Derrière ce premier fait s'en cache un autre qui en est comme le corollaire.

On pense généralement que les étoiles filantes, au moment où elles se montrent à nos regards, se meuvent dans l'atmosphère; mais s'il en est ainsi, il faut donc que cette dernière soit extrêmement étendue, il faut qu'il y ait encore de l'air à deux cents lieues au-dessus de nos têtes! Or, voilà ce que physiciens et astronomes ont toutes les peines du monde à comprendre; voilà ce qui est venu bouleverser toutes les idées reçues.

En étudiant les lois suivant lesquelles décroît la densité de l'air, à mesure qu'on s'élève au-dessus du sol; en mesurant la durée du crépuscule et par d'autres procédés encore, on avait été amené à conclure que l'atmosphère ne devait avoir que 12 ou 15 lieues de hauteur; les plus hardis ne lui auraient pas donné plus de 25. Or, voilà que les étoiles filantes viennent ébranler ou même ruiner par la base, ces calculs ardues qui avaient coûté tant de veilles, causé tant de migraines et exigé plus de formules d'algèbre qu'il n'en faudrait pour couvrir cent rames de papier. En vérité, n'est-ce pas le comble de la cruauté?

D'autres découvertes non moins inattendues, non moins importantes, ont surgi des observations modernes. Celles-ci, je les relaterai avec plus de plaisir, parce que tout en nous révélant des faits curieux, elles ne contredisent en rien l'enseignement reçu dans les écoles.

Je commence par ce qui concerne le nombre des étoiles filantes. Je dois faire remarquer d'abord qu'il n'y a rien de régulier dans l'apparition de ces météores. Vous pouvez être une heure, deux heures, peut-être une nuit entière, sans en apercevoir aucune; d'autres fois, elles se montrent

si nombreuses qu'il devient impossible de les compter. Ce n'est donc que par une longue suite d'observations que l'on peut acquérir quelque notion exacte sur leur fréquence.

Les faits recueillis jusqu'à présent portent à dix, en moyenne, le nombre de celles qui sont visibles dans l'espace d'une heure, pour un seul observateur.

En partant de cette donnée fondamentale, il nous sera facile de parvenir à une appréciation suffisante de leur nombre total.

Rappelons-nous d'abord qu'une personne ne peut pas voir tout l'espace situé autour d'elle, en même temps ; elle n'en aperçoit que le quart, de sorte qu'il faut dans un même endroit quatre observateurs pour suivre toutes les étoiles filantes visibles au même instant dans ce lieu.

Comme chaque observateur, d'après ce que j'ai dit tout-à-l'heure, voit 10 étoiles filantes par heure, les quatre en verront nécessairement 40. Multiplions ce dernier chiffre par 24, et nous aurons 960 pour le nombre d'étoiles filantes visibles dans un jour et dans un même lieu. Si nous voulons savoir combien cela fait par année, nous n'aurons qu'à répéter neuf cent soixante 365 fois, et nous trouverons 350,400. C'est déjà bien respectable et cependant nous sommes loin d'être au bout de notre calcul.

Monsieur Newton, professeur dans les Etats-Unis, a démontré qu'on peut diviser la surface de la terre en 10,000 horizons distinctes. En d'autres termes, il a prouvé qu'il faudrait construire sur la terre 10,000 observatoires également espacés pour être en mesure de compter toutes les étoiles filantes.

C'est donc par dix mille qu'il faut multiplier le nombre trouvé précédemment pour savoir combien d'étoiles filantes viennent chaque année illuminer l'atmosphère. On arrive ainsi à l'énorme résultat de 3 milliards 504 millions.

Si vous voulez vous faire une idée nette de ce nombre, supposez ces étoiles filantes de dix pieds chacune, ce qui, très probablement, est beaucoup au-dessous de la réalité ; supposez-les, en outre, placées les unes à la suite des autres, de manière à former une guirlande, vous verrez que cette guirlande serait assez longue pour faire deux cents fois le tour de la terre !

J'ai fait observer déjà, messieurs, que les étoiles filantes se montrent parfois en si grand nombre qu'il devient impossible de les compter. Je vais maintenant justifier cette assertion par des faits.

On rapporte qu'au mois d'octobre 902, dans la nuit où mourut le calife Ibrahim-ben-Ahmed, les étoiles tombèrent comme une pluie de feu, et cette année fut appelée l'année des étoiles.

Du 10 au 12 avril, disent les chroniqueurs du onzième siècle, les étoiles tombèrent du ciel aussi pressées que la grêle. On apercevait des lances de feu de diverses couleurs, volant avec une rapidité merveilleuse et courant les unes après les autres. Cet événement fit une profonde sensation

dans la chrétienté et fut considéré comme le présage de quelque grande calamité.

Le 12 novembre 1799, entre deux heures et quatre heures du matin, des millions d'étoiles filantes sillonnèrent le ciel, depuis l'équateur jusque vers le pôle. A Cumana, MM. de Humboldt et Bonpland virent à l'orient, sur une vaste étendue, comme un brillant feu d'artifice, tiré à une hauteur immense. Des globes de feu, en apparence aussi gros que la lune, puis des étoiles filantes en nombre infini, dont la direction était régulièrement celle du nord au sud, traversaient incessamment un ciel d'une grande pureté où étaient tracées de nombreuses bandes phosphorescentes. Ce phénomène fut aperçu au Brésil, au Labrador, et jusqu'au Groënland. (Arago.)

Nous lisons, dans les comptes-rendus de l'Académie des Sciences de Paris, la relation d'une autre pluie de météores, qui fut observée dans toute l'Europe, en Arabie et dans l'Amérique du Nord, les 11, 12 et 13 novembre, 1832. A Limoges, dans le centre de la France, le phénomène eut une telle intensité, que des ouvriers furent saisis d'épouvante et crurent que la fin du monde arrivait.

Je citerai encore, d'après une lettre de Olmsted, un autre phénomène de ce genre qui vous paraîtra certainement prodigieux.

C'était dans la nuit du 12 au 13 novembre, 1833 ; on aperçut en Amérique une succession de météores lumineux, semblables à des fusées, et qui faisaient ordinairement explosion avant que de disparaître. Ils laissaient dans leur marche des traînées phosphorescentes rectilignes, qui, dans quelques cas, devenaient sinucuses comme des serpents.

C'est à Boston surtout que le phénomène se montra dans toute sa splendeur. Un observateur de cette ville compare les étoiles filantes qu'il pût apercevoir, à la moitié du nombre de flocons que l'on voit pendant une averse de neige. En tenant ses yeux fixés sur une faible portion du ciel, et dans un moment où le phénomène était considérablement dans son déclin, il put en compter plus de 650 en moins d'un quart d'heure. Chose digne de remarque ! toutes ces étoiles filantes semblaient s'élancer d'un même point du ciel, comme par une porte qui leur aurait offert une issue, et de là se portaient dans toutes les directions. Cette circonstance se retrouve dans toutes les grandes apparitions et peut servir beaucoup à éclaircir la théorie des météores cosmiques.

Une autre circonstance dont il importe encore plus de tenir compte, c'est la périodicité des pluies météoriques. Il est bien constaté, en effet, que ces pluies de feu reviennent chaque année, aux mêmes époques, avec un faible retard seulement sur celles de l'année précédente. Parmi ces retours périodiques, les plus importants sont ceux qui ont lieu aux mois d'août et de novembre.

Celui du mois d'août était connu du peuple bien longtemps avant d'avoir

été soupçonné par les savants. Ainsi c'est une tradition chez les catholiques d'Irlande, que les nombreuses étoiles filantes qui apparaissent le 10 août, sont les larmes brûlantes de St. Laurent dont la fête tombe ce jour-là.

Il règne en Thessalie, dans les contrées montagneuses qui avoisinent le Pélion, une tradition ancienne, d'après laquelle le ciel s'entr'ouvre le 6 août, jour de la Transfiguration, et laisse apparaître des flambeaux à travers cette ouverture.

Mais si l'averse du mois d'août a mérité d'attirer autrefois tout spécialement l'attention, celle de novembre présente de nos jours un intérêt beaucoup plus grand, et c'est elle que les savants attendent chaque année avec tant d'impatience.

Cette averse de novembre, messieurs, ne se présente pas toujours avec les mêmes caractères. Elle paraît suivre tous les termes d'une progression successivement croissante et décroissante. En 1833, nous l'avons vu, elle fut d'un effet superbe. Dans la suite, elle a peu à peu diminué d'importance, et en 1858, elle n'a donné qu'une moyenne de 39 étoiles par heure. Depuis lors, le phénomène a repris une marche ascendante et a eu, en novembre dernier, un grand retentissement. Nos journaux, la *Minerve* surtout, qui tient avec tant de soin ses lecteurs au courant des idées scientifiques, avaient mis les esprits en éveil. Les détails dans lesquels on est entré étaient, je crois, de nature à exciter la curiosité des plus flegmatiques. Je ne sais, messieurs, si vous aurez mis ces conseils à profit. Quant à moi, voyant le ciel chargé, à neuf heures, d'épais nuages, je me suis résigné à faire, pour cette année, le sacrifice du beau coup d'œil que promettait ce feu d'artifice céleste.

On a été plus heureux en d'autres lieux, à Londres, par exemple, où l'on n'a cependant presque toujours qu'un ciel brumeux. Le 13 novembre, de minuit à trois heures du matin, on a compté là plus de huit mille étoiles filantes, et combien d'autres qui ont dû passer inaperçues ! N'ayons pas trop de regret du mécompte qui nous est arrivé. On nous promet que les étoiles filantes seront encore bien plus nombreuses l'année prochaine, et nous avons tout lieu de croire que nous pourrons les admirer sans obstacle, car les nuits obscurcies par des nuages ne sont pour le Canada que de rares exceptions.

Je ne terminerai point ces remarques, sans faire ressortir une conclusion qui découle des faits exposés.

Nous avons vu qu'un grand nombre de Bolibes se mêlent ordinairement aux averses d'étoiles filantes ; d'autre part, nous avons montré précédemment la liaison intime qui existe entre ces derniers et les Aérolithes. Pouvons-nous croire, après cela, qu'il soit possible de séparer ces trois météores et de les rapporter à des causes différentes ? N'était-il pas naturel qu'ayant

à vous parler des étoiles filantes, je fesse en même temps l'histoire des bolibes et des aérolithes ?

Certes, messieurs, je suis loin d'avoir épuisé mon sujet, et si le temps l'avait permis, combien d'autres questions n'aurais-je pas eu à examiner avec vous ?

Que sont ces mystérieux phénomènes qui viennent d'occuper notre attention ? D'où viennent-ils ? Où vont-ils ? Ne sont-ils que des émanations terrestres comme le veulent quelques météorologistes ? Sont-ce des matières projetées par les volcans de la lune, comme le prétendait le célèbre Laplace ? Ou bien devons-nous les considérer, avec presque tous les savants, comme des petites planètes qui circulent dans l'espace, et forment autour du soleil un anneau immense que la terre rencontre de temps en temps, par suite de son mouvement de translation ?

Cette hypothèse admise, que de problèmes se présentent à résoudre ! Chaque jour il nous arrive quelques fragments de ces planètes liliputiennes ; ne pouvons-nous pas espérer que leur examen nous dévoilera tôt ou tard le mystère des mondes qui circulent dans l'espace ? Ces mondes ont-ils, comme la terre, subi des révolutions géologiques ? Trouve-t-on dans leur masse des débris d'êtres organisés, des traces de vie ? L'homme pourrait-il les habiter, et ne sont-ils pas, en ce moment même, la demeure d'êtres raisonnables ?

Est-on bien sûr que les aérolithes ne jouent pas le premier rôle dans la plupart des phénomènes que nous voyons ? Ne sont-ils pas l'unique cause de cette bande lumineuse, connue sous le nom de lumière zodiacale, et qui a fait jusqu'ici le désespoir des savants ? Ne sont-ils pas la cause de ces perturbations également inexplicées que subissent certaines parties du système solaire ? On a vu par un ciel serain, sans qu'il y eut possibilité d'éclipse, le soleil s'obscurcir ; qu'est-ce qui nous voilait son éclat ? n'étaient-ce pas encore nos aérolithes qui s'interposaient entre lui et nous ?

Quelques physiciens ont été frappés de la concordance qui, selon eux, existe entre l'apparition des aérolithes et celle des aurores boréales ; ne pourrait-on pas, d'après cela, croire que ces météores sont ceux des courants électriques qui parcourent l'atmosphère, et suscitent dans l'intérieur de la terre, des tempêtes magnétiques si violentes, que souvent elles rendent impossible la transmission des dépêches par le télégraphe ?

Leur influence peut aller bien plus loin. Ce sont eux peut-être qui, par le moyen de l'électricité, ou par toute autre voie, rompent l'équilibre des hautes régions de l'air. Il en résulte des courants d'air qui se propagent peu à peu dans les couches inférieures et jusqu'à nous. S'il en est ainsi, il ne faut pas chercher ailleurs que dans les météores cosmiques la cause de la pluie et du beau temps, et M. Coulvier-Gravier aurait raison de nous affirmer que c'est aux étoiles filantes qu'il peut demander le secret de

toutes ces vicissitudes que nous éprouvons, et qui ont jusqu'à présent réussi à déjouer les calculs de tous les faiseurs d'almanachs.

Vous le voyez donc, messieurs, bien des questions et des questions très-importantes nous restent à résoudre relativement aux météores cosmiques. Peut-être pourrai-je vous en entretenir dans un autre temps, si vous daignez m'honorer encore de votre présence.

Ce que nous en savons dès à présent, est plus que suffisant, ce me semble, pour nous fournir de nouveaux et puissants motifs d'admirer la grandeur des œuvres de Dieu, et d'adorer les mystérieux desseins de sa providence.

FIN.

DEUX ORPHELINES.

(Suite.)

CHAPITRE II.

Ce qui restait de la nuit fut sans repos pour Mme. Barnold. Elle avait toujours présente la suave figure d'enfant endormie du dernier sommeil sur son pauvre chevet. En outre, le nom de Cleave retentissait sans cesse à son oreille. Les Cleave étaient une opulente et aristocratique famille, possédant de vastes propriétés territoriales, surtout ceux de la branche aînée, les Cleave de Cleave-Hall.

Mme. Barnold avait beau se démontrer par le raisonnement que ce même nom pouvait appartenir, le plus légitimement du monde, à bien des familles plébéiennes dans l'histoire desquelles le roman n'a rien à voir ; elle qui avait connu des bottiers et des serruriers, bottiers et serruriers de père en fils, de temps immémorial, et qui étalaient sur leurs échoppes, sans usurpation aucune, des noms de races royales d'Irlande ou de chefs de clans écossais, elle ne parvenait pas à arrêter le cours de son imagination à l'endroit de la généalogie possible des deux orphelines.

Au moment de commencer la messe, le père Joseph, en chasuble noire, se tourna vers les fidèles et réclama leurs prières pour le repos de l'âme de Marie-Marguerite Cleave, plus connue sous le nom de "la petite marchande de gâteaux," décédée dans la nuit, munie des sacrements de l'Eglise. Il se fit dans la petite assemblée un mouvement léger, mais général, de surprise et de sympathie.

Le père Joseph demanda à Mme. Barnold l'autorisation d'emmener Elizabeth Cleave : "Elle déjeunera, si vous le permettez, ajouta-t-il, avec votre gouvernante ; mais je désire qu'elle soit présente quand je vous

raconterai son histoire. Dieu vous a envoyée à elle, Madame, comme une réponse aux prières de la petite sainte qu'elle pleure."

Mme. Barnold, il n'est pas besoin de le dire, accepta sans difficulté.

L'entretien, pendant le déjeuner, roula sur la situation de la paroisse de Marston, sur l'urgence de l'ouverture d'une succursale à Overton-Brow, sur le capitaine Barnold absent, sur ses deux fils, étudiant dans un des collèges catholiques de Londres, et dont l'aîné voulait être marin comme son père ; le cadet aspirait aux Ordres sacrés. Mme. Barnold répondait avec distraction, tant elle était préoccupée. Dès qu'on eut enlevé le service à thé, elle fit prier Bessy de venir.

La jeune fille entra, plus belle encore que la veille, grâce à une toilette moins négligée et à quelques vêtements de deuil que Juliette lui avait fait accepter, mais déjà plus humble et moins altière. Elle s'avança presque chancelante, et, en arrivant vers la table, elle s'y appuya de la main et s'arrêta.

Mme. Barnold s'empressa de lui présenter un siège, où elle s'assit toute confuse et n'osant lever les yeux. Mme. Barnold n'était guère moins embarrassée.

"Bessy, dit alors le père Joseph, je vais raconter votre histoire à Mme. Barnold."

Une vive rougeur couvrit son pâle visage pendant un instant, mais seulement un instant. La tête inclinée et les paupières gonflées, elle attendait avec une résignation qui paraissait lui coûter beaucoup. Le vieillard l'observait, cherchant à deviner ses sentiments et la manière la moins pénible d'entrer en matière. Il commença d'une façon tout à fait abrupte :

"Madame, vous voyez dans cette jeune fille l'héritière de la branche aînée des Cleave et des vastes domaines de Cleave-Hall, si la justice avait quelque place dans son histoire."

Mme. Barnold ne put réprimer une exclamation. Quant à Bessy, elle lança au narrateur un de ces regards chargés à la fois de défiance et de fierté blessée ; mais, retrouvant le calme tout aussitôt, elle dit avec une douceur exquise :

"C'est vrai, mon père ; mais je ne vois pas quel intérêt cette circonstance peut offrir à Madame.

—Madame est la première personne, (le chef de votre famille excepté,) à laquelle je parle de vous avec cette qualification ; mais j'ai aujourd'hui pour le faire deux motifs : d'abord, la route épineuse dans laquelle votre sœur s'est sanctifiée, n'a pas été pour vous, comme pour elle, la joie joyeuse et triomphale, et la prudence me commande de ne rien négliger pour vous en faire sortir ; ensuite, Mme. Barnold est votre cousine.

—Oui, votre cousine, interrompit Mme. Barnold, cousine au deuxième degré. Mais continuez, mon révérend père, il me tarde de savoir comment.....

—Voici, reprit le prêtre. Vous avez dû connaître Richard Cleave, le fils unique du présent propriétaire de Cleave-Hall ?

—Sans doute j'ai connu Richard. Dans mon enfance, il était reçu chez mon père à Londres sur le pied de l'intimité, et il n'y a pas longtemps que j'ai rendu visite au sien à Cleave-Hall.

—Puisqu'il en est ainsi, Madame, je n'ai pas besoin de vous apprendre que Richard, dans sa jeunesse, était la nature la plus indisciplinée qu'on pût voir. J'eus alors occasion de lui donner, à la campagne, et malgré mon titre de prêtre catholique, quelques leçons de grec et de latin ; mais les tracasseries qu'il prodiguait à tous ceux qui s'occupaient de lui se peuvent difficilement imaginer. Son père, grand amateur de voyages, comme vous savez, l'avait un peu imprudemment abandonné tout enfant aux soins d'une gouvernante plus dévouée que ferme, qui l'idolâtrait et ne sut jamais le contrarier. Il fut ainsi élevé à regarder ses caprices comme des gentillesses, et sa volonté comme une loi à laquelle tout devait plier. Le père, très-impérieux lui-même, admira longtemps cette ardeur indomptée comme une preuve de caractère ; lorsqu'il voulut la modérer, il n'était plus temps.

“ Irréfléchi, irascible, toujours prêt à suivre le premier mouvement, obstiné si on lui résistait, bien que profondément incapable de désarmer par son adresse une résistance prolongée ; du reste, aussi loyal qu'imprévoyant et aussi prompt à se punir de ses torts que lent à les reconnaître : tel était Richard. Arbre à la sève vigoureuse, mais nullement dirigée, il me rappelait ces pommiers sauvages qu'aucune main n'a greffés, taillés, redressés, et qui, sur des branches noueuses, puissantes, mais tortues et raboteuses, ne portent que de petits fruits acides, au lieu des pommes opulentes de nos vergers.

“ Richard sortait à peine d'Oxford lorsqu'il s'éprit, je ne sais comment, d'une jeune et trop charmante ouvrière.

“ Je connaissais beaucoup cette jeune personne, fille d'un Irlandais aussi honorable que pauvre. Je lui avais fait faire sa première communion et avais depuis conservé sa confiance au tribunal sacré de la pénitence. J'ai rarement rencontré, dans ma longue carrière, plus de douceur, d'ingénuité et de délicatesse d'âme que dans Mary O'Shaghan. A qui aurait pu concevoir pour elle des sentiments non parfaitement purs, il suffisait de la voir pour ne pas oser les lui exprimer. Aussi Richard, attiré sans doute vers elle par la loi mystérieuse des contrastes, lui proposait-il sérieusement et avec instances de l'épouser.

“ Ce fut lui qui, le premier, me confia ce dessein. Je n'ai pas besoin d'ajouter combien peu je l'y encourageai ; mais la passion parlait : comment faire entendre la voix de la raison ; Il me pria, me supplia d'intervenir pour lui, soit auprès de la jeune fille et de son père, soit surtout auprès du redouté maître de Cleave-Hall. Je n'accédai, après beaucoup

d'hésitation, qu'à la première partie de sa demande ; et ce fut, je l'avoue, pour agir dans un sens complètement opposé à ses vœux.

“ Je représentai au vieux O'Shaghan tous les inconvénients d'une union aussi disproportionnée ; mais je m'aperçus tout de suite que j'avais affaire à un homme ébloui, non pour lui-même,—il était trop désintéressé,—mais pour sa fille.

“ Lorsque je lui parlai de la distance que le hasard de la naissance avait mise entre elle et les parents de Richard :

—Si ce n'est que cela, me répondit-il, je suis peut-être de plus vieille souche qu'eux.

—C'est possible, répliquai-je ; mais, pour nos orgueilleux Anglo-Saxons, noblesse de sang celtique ne compte pas. Vous êtes pauvre.

—Il a de la fortune pour deux.

—Soit ; mais s'il épousait une héritière il en aurait pour quatre. Il ne fait certes pas ce calcul, mais son père et sa mère le font pour lui ; et ce ne sont pas les plus riches, croyez-moi, qui consentent le plus volontiers à cesser de s'enrichir. En outre, vous n'avez pu, mon cher O'Shaghan, donner à votre fille l'éducation d'une lady. Elle ne sait que tout juste lire et écrire. Elle n'a jamais mis le pied dans un salon de “ high life.”

—Oh ! sur ce point, mon révérend père, je suis sans inquiétude. La coquetterie aidant, toute jeune femme est de cire molle, et j'ai toujours entendu dire que, s'il était impossible de faire d'un berger un roi qui n'eût pas l'air gauche sous sa couronne, d'une bergère on pouvait toujours faire la plus irréprochable des reines.

“ Je ne pus m'empêcher de trouver une certaine justesse dans cette maligne observation du bonhomme. J'insistai néanmoins et demandai ce que deviendrait Mary si, dans une famille qui ne l'aurait acceptée qu'à contre-cœur, son mari venait à se refroidir à son égard.

“ Cette fois ce fut le tour de la jeune fille de me répondre, et elle le fit sans ouvrir la bouche, par un sourire qui attestait une conviction si absolue de l'absurdité de mon hypothèse, que je ne pus réprimer un sourire à mon tour, malgré le sérieux des réflexions que m'inspirait tant de naïveté.

“ Un obstacle cependant parut faire sur eux une vive impression : celui de la différence des cultes. Je leur montrai le danger pour Mary d'être amenée à une apostasie, ou bien de se voir refuser tout contrôle sur l'éducation religieuse de ses enfants. Et quelle éducation ! Le père adore Dieu d'une façon, la mère d'une autre ; les enfants, qui estiment également leur père et leur mère, sont incapables de démêler laquelle des deux manières est la bonne. Ils finissent par les regarder comme bonnes toutes les deux, ou, ce qui revient au même, puisque l'une est la négation de l'autre, comme également mauvaises. La question de religion leur paraît indifférente, et finalement, entre deux ils n'en adoptent aucune.

“ O'Shaghan et sa fille était profondément pieux. Ils reculèrent devant

cette perspective d'exposer leur propre salut et celui des enfants que Dieu pourrait donner à Mary. Il fut donc convenu, malgré le chagrin concentré de cette dernière, qu'on ne consentirait au mariage, si séduisant qu'il fût, qu'à la condition de pouvoir se conformer strictement aux lois de l'Eglise en cette matière, c'est-à-dire que non-seulement pleine liberté de conscience serait laissée à la partie catholique, mais que les enfants seraient élevés tous dans la religion catholique romaine.

“ Je les quittai doublement satisfait de cette résolution. Je trouvais là une preuve admirable de leur foi et une probabilité, équivalant pour moi à une certitude, que ce mariage n'aurait jamais lieu.

“ Quelle ne fut pas ma surprise lorsque, le surlendemain, je les vis venir tous deux triomphants ! Richard acceptait tout. Il avait signé l'engagement demandé ; il avait donné, ce qui valait plus qu'un chiffon de papier, sa parole d'honneur.

“ Là-dessus Mary, dans le ravissement, donnait déjà carrière à son imagination et me citait sainte Clotilde de France, auteur de la conversion de son mari, histoire que je lui avais racontée moi-même au catéchisme.

“ Ainsi, dis-je au vicil Irlandais, vous êtes bien décidé, en dépit de toutes les chances contraires ! Vous êtes roturier, au moins d'apparence ; vous êtes pauvre, vous êtes Irlandais de race celtique, vous êtes catholique : total, quatre raisons, dont la moindre suffira bien longtemps encore, dans notre aristocratique pays, pour interdire à votre fille le droit d'aspirer au rang de lady.

—Mais elle n'y avait point aspiré, mon révérend père, répliqua O'Shaghan. Si je la connais bien, elle préférerait vingt fois que Richard fût un pauvre ouvrier comme moi ; au moins, alors, ce mariage se ferait tout de suite et sans tant de cérémonies.

“ Mary leva vers son père un regard chargé de reconnaissance, pour le remercier d'avoir si bien interprété sa pensée.

—Eh bien ! répliquai-je, moi, avec tout ce que je connais du caractère de Richard et de celui de M. Cleave

—Y aurait-il donc là quelque vice secret ? demanda anxieusement O'Shaghan, quelque motif d'indignité personnelle qui nous soit inconnu ?

“ Mary accueillit cette question injurieuse de son père d'un regard de reproche.

—Je ne prétends point cela, repris-je : mon but n'est pas le moins du monde de faire passer Richard pour un malhonnête homme ; bien au contraire, sa demande même de mariage est une preuve de la droiture de ses intentions ; mais je ne dois pas vous laisser ignorer qu'il est impétueux, fantasque, inconstant, indiscipliné.

—Impétuosité de jeunesse, mon révérend père ; l'ascendant de ma fille, dont la maturité est si précoce, corrigera cette verdure. Et qui donc eserait faire de la peine à une personne si douce ?

—Oh ! sur ce point, mon cher O'Shaghan, ce n'est pas moi qui vous contredirai. J'apprécie autant que qui que ce soit les qualités aimables de Mary ; mais ces qualités suffiront-elles ? Tenez, ajoutai-je, j'envisage tout ceci avec des pressentiments si noirs, que je vous prie, malgré toute mon estime pour vous, malgré toute mon affection pour votre fille, de ne pas vous adresser à moi pour bénir ce mariage, et de requérir d'un autre que moi un ministère que, du reste, je ne pourrais vous refuser si vous l'exigiez absolument.

“ Une déclaration aussi nette leur mit à tous deux des larmes dans les yeux.

—Vous entendez, dit O'Shaghan se tournant vers sa fille, il faut que, pour parler ainsi, le révérend père ait de bien graves raisons. Ce jeune homme, après tout, nous est à peine connu. Où trouver quelqu'un qui soit plus à même que le révérend père de nous renseigner sur lui ?

“ Et, comme la jeune fille restait muette, la tête baissée, la respiration oppressée :

—Voyons, Mary, je ferai comme vous l'entendrez. Que décidez-vous ?

—O mon père, je l'aime ! s'écria Mary se cachant dans les bras de son père.

—Vous l'avez entendue, reprit en la retenant serrée sur son cœur l'excellent Irlandais. Il ne nous reste, mon révérend père, qu'à prier le ciel de ne point réaliser vos craintes.

—Je le ferai, mon digne O'Shaghan ; je le ferai, mon ami, lui dis-je en serrant ses deux mains dans les miennes. Mais il y a encore une autre objection, que j'ai omise, parce qu'elle ne regarde que vous. Si votre fille est acceptée au château qui va lui appartenir, espérez-vous, vous l'ouvrier irlandais, être reçu avec elle ?

—Ne parlons pas de moi, répondit-il simplement. J'ai élevé ma fille pour elle-même et pour le bon Dieu, non pour moi. Qu'il me soit seulement permis de la contempler du coin d'un pilier, quand elle sortira de l'église, et de lui donner de l'eau bénite à la porte : j'achèverai de vieillir content.

“ Le tremblement de sa voix attestait toute l'étendue du sacrifice qu'il acceptait ainsi. Mary se jeta de nouveau dans ses bras, lui protesta qu'elle ne l'abandonnerait jamais ; et ils sortirent, me laissant à la fois émerveillé et inquiet.

“ Je n'ai jamais su comment Richard Cleave s'y prit pour demander à son père son consentement. Je me souviens seulement qu'il vint me trouver un soir tout bouleversé, et que, dans son récit fort incohérent du fâcheux accueil fait à sa demande, il passait brusquement d'une colère extrême à un brusque abattement. Je dus le rappeler plusieurs fois au respect d'un fils pour l'auteur de ses jours. Il jura qu'il ne renouvelle-

rait point une démarche aussi mal accueillie, mais que, le lendemain du jour où il serait majeur, Mary O'Shaghan serait sa femme.

“ Et il tint parole.”

Ici un geste de Mme. Barnold arrêta le récit du père Joseph.

“ Pardonnez-moi de vous interrompre, mon révérend père, dit la charitable dame, mais il est vraiment singulier que je n'aie jamais entendu parler de ce mariage.

— Bien peu de personnes en ont eu connaissance, reprit le prêtre ; mais j'ai ici une copie de l'acte de célébration, ce qui ne suffirait peut-être point sur le continent, là où le mariage civil est établi, mais ce qui, selon nos lois, rend celui-ci parfaitement inattaquable.”

Il tira de sa poche une feuille roulée et la présenta à Mme. Barnold.

“ A Dieu ne plaise, mon révérend père, que la pensée me vienne de contrôler la véracité de votre affirmation ! Je tiendrais seulement à connaître la date et le nom de la paroisse.

— La paroisse est Marston, la mienne aujourd'hui, mais qui alors était dirigée par le docteur Eyrie, mon prédécesseur. Lisez plutôt, Madame.”

L'acte, daté de Marston, 15 novembre 1840, était signé des deux époux, du curé et de deux témoins des noms de Joe Mills, cocher, et James Sportston, jardinier. Une croix tenait la place de la signature du vieux O'Shaghan. Le tout parfaitement en règle.

Après que Mme. Barnold eut pris note de tous ces détails, le père Joseph réintégra la copie dans son portefeuille et reprit sa narration :

“ Singulière coïncidence ! Vous avez fait hier soir la connaissance de ce Joe Mills, dont vous venez de voir la signature : c'est lui qui vous a conduite avec Mlle. Juliette ; mais il y a à parier qu'il n'a plus aucun souvenir de cette noce. Je reviens à Richard.

“ Richard agit au mieux, c'est-à-dire au plus mal,—car rarement le pauvre garçon fit bien quoi que ce soit,—pour adoucir son père. De mon côté, je me décidai à écrire à M. Cleave une apologie de la conduite de mon ancien élève, et à tenter de l'intéresser tout au moins en faveur des qualités aimables de la nouvelle Mme. Cleave. J'ai su, plus tard, qu'il déchira et brûla ma lettre dès qu'il l'eut parcourue, et qu'il s'emporta en invectives contre moi, contre les Jésuites, les Capucins, contre tous les prêtres du Romanisme en général, “ ces brouillons qui apportent le trouble partout où on a le malheur de les accueillir ; ces accapareurs des consciences de fils de famille, ces intrigants sans pudeur, qui, depuis qu'on leur a permis de respirer librement l'air de la vieille Angleterre, voudraient faire passer, s'ils le pouvaient, tout le sol de nos libres fies aux mains du Pape et de ses idolâtres valets d'Irlande ; ces hypocrites qui agencent des mariages clandestins et qui les envoient célébrer par un confrère, afin de pouvoir ensuite eux-mêmes s'en laver les mains.”

“Après une heure ou deux de semblables intempérances de langage, il jugea plus prudent et plus conforme à sa dignité de me répondre par son mépris. Il affecta de ne plus s’occuper de ma missive, prit son fusil, sonna son piqueur, siffla ses chiens, et, au retour de la chasse, se montra tout à fait gai et communicatif, même à l’égard de Richard, qu’il présumait, à juste titre, informé de l’envoi de ma lettre, et auquel il parla avec entrain de tout, excepté de cela.

“Ce fut un parti pris. A dater de ce jour, il n’ouvrit plus la bouche sur le mariage de son fils. Un de ses plus anciens serviteurs s’étant permis un jour un propos qu’il interpréta, probablement à tort, comme une allusion, il le chassa le jour même sous un autre prétexte des plus futiles. Si Richard venait à parler de Mary, il ne s’irritait plus ; il feignait de ne pas comprendre et répondait sur toute autre chose ou s’en allait.

“La conséquence fut que Richard loua un petit appartement pour sa femme à Marston, et qu’il partagea son existence entre cet appartement et Cleave-Hall. Il faut lui rendre justice, Madame : il était à cette époque un mari modèle. Il s’efforçait de remplacer pour Mary toute sa famille, et il y réussissait. De quoi avait-elle besoin, la douce Mary ? De se sentir aimée, et pas davantage. Or, les portes de Cleave-Hall obstinément fermées, loin d’assombrir pour elle ces premiers beaux jours, les lui rendaient au contraire plus radieux. Elle y perdait un beau-père qu’elle n’avait jamais vu et une opulence qu’elle n’avait jamais désirée, mais elle y gagnait de garder auprès d’elle le vieux O’Shaghan, qui n’aurait certainement pas pu la suivre chez son mari.

“Deux petites filles vinrent successivement, comme deux nouveaux rayons, égayer ce réduit déjà plein de soleil. Ce fut moi qui les baptisai, qui leur choisis une école et qui surveillai les premiers développements de leur jeune intelligence. L’aînée, que vous avez devant vous, Madame, avait beaucoup de la fougue du père, bien qu’elle me parût plus capable de se contenir et de se dominer. La cadette ressemblait davantage à la mère ; elle annonçait, toutefois, plus d’énergie et plus d’activité.

“Mais déjà la résistance toute d’inertie du maître de Cleave-Hall avait commencé à lasser Richard et à user sa constance. Il avait été repoussé avec un flegme si dédaigneux, si imperturbable, lorsqu’il annonça la naissance de Bessy, qu’il n’osa même pas mentionner celle de Margaret. Il prit son parti de renoncer à toute allusion à sa jeune famille. Je l’ai vu plus d’une fois s’emporter contre son père et contre lui-même jusqu’à pleurer de rage. C’était tout. Il était complètement, pour vivre, à la merci de la générosité paternelle, pas une acre de terre ni un titre de rente n’ayant été encore transféré à son nom. Je lui conseillai d’embrasser une profession, de se créer une indépendance, dans l’intérêt de ses enfants. J’aurais espéré beaucoup d’une semblable détermination, qui eût été plus éloquente auprès de son père que tout ce qu’il pouvait dire. Il chercha ;

mais où trouver ? Pour le barreau, pour la médecine, ses études n'avaient malheureusement pas été assez sérieuses ; dans les chemins de fer, les administrations publiques, les débuts ne lui paraissaient pas suffisamment rétribués, ni l'avancement assez sûr, assez rapide. Il essaya d'un emploi de comptable dans une maison de banque, mais il ne put se plier aux rigoureuses exigences d'un service exact et régulier. Il faillit prendre pied dans les bureaux d'une grande entreprise industrielle, où la connaissance qu'on avait des capitaux de son père le fit bien accueillir ; mais les égards mêmes qu'on lui témoignait l'abusèrent : il s'exagéra son importance, se prit de querelle avec les patrons et les envoya au diable, selon son expression. Après tout, se disait-il, à quoi bon tant de tracas ? n'aurait-il pas un jour Cleave-Hall ? Et il se remettait à d'autres recherches, de moins en moins désireux de les voir aboutir.

“ Enfin, ce que j'avais tant redouté pour Mary arriva. Il y avait près d'une année que Richard n'était venu chez moi. Je me rendis un jour chez lui à Marston, presque à l'improviste, à une heure où je me croyais sûr de le rencontrer. Je trouvai sa jeune femme pâle, affreusement changée, les yeux rouges. Elle tenait sur ses genoux la petite Margaret, qui pleurait aussi, et elle grondait la petite Bessy, qui, les deux poings levés, menaçait avec colère une photographie de Richard suspendue à la muraille : “ Il veut nous donner une autre maman, criait l'enfant ; non, non, plutôt plus de papa ! ”

“ En effet, une ancienne amie, jalouse sans doute de ce qu'on appelait “ le brillant mariage de la fille d'O'Shaghan, ” avait jugé à propos de lui communiquer le matin même cette nouvelle et n'avait pas reculé, pour cette annonce charitable, devant la présence des enfants.

“ Ah ! mon Révérend Père, il n'est que trop vrai, s'écria la pauvre Mary. Lisez ce journal : on ne l'a pas imprimé tout exprès pour me rendre folle !

“ Elle me montra un fragment d'une feuille de province, où je lus, sous le titre de “ *Marriage in high life,* ” que l'on venait de publier les bans de Miss Anna, troisième fille du comte de Wallamore, et de M. Richard Cleave, esquire, unique héritier de Cleave-Hall.

“ Je restai confondu ; mais, dominant ma surprise et mon indignation :

“ Non, Madame, non ! cela ne sera pas ! Vous êtes sa femme légitime, et il y a des tribunaux en Angleterre.

— Oui, Monsieur ; mais l'argent pour plaider, où le prendre ? Et puis que m'importe, dès lors qu'il ne m'aime plus ? Voici trois mois, le croirez-vous, trois mois qu'il n'a pas mis le pied ici !

“ Elle éclata en sanglots, et les deux enfants, y compris Bessy, se mirent à pleurer avec elle.

“ Je fis immédiatement un extrait de l'acte de mariage, et l'envoyai, légalisé, à Cleave-Hall, en l'accompagnant de remontrances calmes, mais

fermes, et derrière lesquelles je laissai entrevoir la détermination de recourir aux lois. J'écrivis en même temps à Richard. Je l'adjurai de ne pas déshonorer une nouvelle victime innocente par un mariage qu'il savait bien ne pouvoir être qu'adultère, lui qui venait d'en trahir une première, dont le seul crime était d'avoir eu foi en lui.

“ La seule réponse que je reçus fut le billet suivant de Richard :

“ Mon Révérend Père, vous m'accablez. Si vous me voyiez, c'est de la pitié que je vous inspirerais. Dites à Mary que je ne l'abandonne point, que je ne l'abandonnerai jamais, elle et nos enfants ; mais laissez-là toute poursuite légale, je vous en supplie, et évitez un scandale. A cette condition seulement, mon père consent à rompre son fatal projet.”

“ Hélas ! il n'eut pas besoin de le rompre ; il lui suffit de l'ajourner. La pauvre délaissée était frappée au cœur. Elle qui, depuis plusieurs mois, ne savait que prier, aimer et souffrir, elle s'éteignit dans les bras de ses filles, en me les recommandant et en offrant ses souffrances à Dieu pour le salut de l'âme de son ingrat époux.

“ Le vieil O'Shaghan ne se consola point d'une catastrophe qu'il se reprochait amèrement, et il ne tarda pas à suivre sa fille au tombeau.

“ Etrange mobilité des passions humaines ! La perte de celle qu'il avait tant désirée fut pour Richard un véritable soulagement. On eut peu de peine, je le crains, à lui persuader qu'il s'était sacrifié assez longtemps au sentiment de ses devoirs, et que, s'il assurait à ses deux filles une pension de une guinée (*) par semaine pour elles deux, il ferait au delà de ce qu'on était en droit de lui demander, cette somme étant plus que suffisante pour leur permettre de grandir honorablement dans la condition qui avait été d'abord celle de leur mère et qui devait rester la leur. Il m'informa que telle était désormais sa décision, et me pria de vouloir bien me charger de toucher chez le banquier de son père cette guinée hebdomadaire. Je hasardai, dans ma réponse, quelques observations. Mais, depuis que je ne l'avais vu, il s'était joliment formé aux opinions et au langage du beau monde.

“ Il me répliqua que ce mariage irlandais avait été une folie de jeunesse. De quoi se plaindraient les enfants de Mary O'Shaghan ? Ils étaient dans une position meilleure que celle à laquelle ils auraient pu prétendre si leur mère avait épousé tout autre que lui. On ne les laisserait jamais dans le besoin ; ceci il l'affirmait de nouveau, bien que cette affirmation répétée fût superflue ; mais la fortune de leur grand-père n'appartenait ni à leur mère, ni même, pour le moment, à leur père, et ils n'avaient de droit légal qu'à une simple pension alimentaire. Quant à la terre de Cleave-Hall et à tout ce qui constituait l'antique apanage de la famille, c'était pure folie que d'y penser pour eux. Le mariage projeté

(*) Vingt-cinq francs.

avec la fille du comte de Wallamore n'avait plus de raison d'être différé, et c'était naturellement en faveur des enfants à naître de cette union que M. Cleave ferait son testament.

“ Il m'en coûta beaucoup de revenir à la charge, après une déclaration aussi péremptoire. Je le priai néanmoins de considérer que, si la fortune des Cleave n'appartenait pas, *pour le moment*, au père des filles de Mary O'Shaghan, elle lui appartiendrait un jour, et un jour serait léguée par lui à des héritiers ; qu'alors, en toute justice, il devait leur en revenir une part quelconque ; qu'elles avaient droit, en attendant, à être élevées convenablement en vue de cette éventualité, quelque éloignée qu'elle fût ; et que, pour cela, vingt-six livres sterling par an pour chacune n'étaient certainement pas assez.

“ Bien, me répondit-il sommairement ; si vous voulez faire le malheur futur de ces enfants, vous n'avez qu'à les engager dans cette voie-là. “ Nous vivons, grâce à Dieu, sous les lois de la vieille Angleterre, et non “ sous le régime égalitaire de certains codes du continent. Les enfants “ de Mary sont deux filles : aspireriez-vous par hasard pour l'une ou l'autre aux privilèges d'un fils aîné ? Non, je suppose. Eh bien ! sachez “ que pour le reste un père ne doit compte à personne de la manière dont “ il entend faire la répartition de son héritage.”

“ Les deux petites filles devinrent donc complètement orphelines, de père aussi bien que de mère. Toutefois la guinée par semaine était régulièrement payée. De temps à autre, aux nouvelles que je me faisais un devoir de donner de leur santé et de leurs progrès, on répondait par l'expression d'une espérance “ qu'elles apprenaient quelque métier et que je les mettrais à même de gagner leur vie honorablement d'une manière ou d'une autre.” Rien de plus. Je ne pouvais me résigner à si peu pour elles. Je les faisais élever de telle sorte qu'elles fussent, au moins par l'élévation des sentiments, à la hauteur du rang de leur père, et je me reproche vivement aujourd'hui d'avoir donné trop de temps à cette première éducation.”

Le digne prêtre s'arrêta. Bessy, pendant toute sa narration, était restée suspendue à ses lèvres avec une attention indescriptible. Quant à Mme. Barnold, elle dit qu'elle avait souvent rencontré lady Anna Cleave et qu'elle était fort curieuse de savoir ce que cette jeune dame connaissait de cette histoire.

—Absolument rien, je suppose, reprit le père Joseph, et je ne vois pas d'où elle la connaîtrait. Ce n'était point à nous, vous l'avouerez, de la lui apprendre. A quoi bon ? Nous n'eussions peut-être réveillé en elle rien autre chose que de la jalousie et de la défiance contre les deux orphelines.

—Moi qui la connais, j'ai meilleure opinion d'elle, dit Mme. Barnold.

—Je suis charmé de vous entendre parler ainsi, Madame, reprit le prêtre,

mais je n'ai jamais eu l'honneur de la rencontrer. Dans tous les cas, je l'eusse rendue malheureuse : elle a un fils à elle.

—Oui, dit Mme. Barnold, un enfant de six à sept ans, mais infirme, maladif, et qui donne bien des inquiétudes à ses parents.

—Vraiment ? reprit le prêtre. J'ai souvent remarqué pareille chose, et, dans ma longue carrière, j'ai connu plus d'un enfant dont on aurait voulu être fier, moins bien doué et de moins belle venue que celui dont on s'efforçait d'oublier l'existence. Il y a là, quand cela arrive, une juste punition de Dieu. Quoi qu'il en soit, le petit Cleave atteignait à peine l'âge où les enfants commencent à marcher lorsqu'un grand malheur survint. Richard tomba de cheval et resta mort sur le coup.

“ Le banquier m'ayant informé qu'après cet accident, de nouvelles instructions lui devenaient nécessaires pour la continuation du paiement de la guinée hebdomadaire, j'adressai à Cleave-Hall lettres sur lettres. Aucune n'obtint de réponse. Je me présentai au château : l'ordre avait été donné à l'avance de me refuser l'entrée. Enfin le banquier me fit lire, au guichet de sa caisse, le *post-scriptum* d'une lettre où M. Cleave disait : “ A propos, ne vous préoccupez plus de la petite rente pour laquelle vous voudriez bien servir d'intermédiaire entre mon fils et un certain père Joseph Peterstone. Mon fils avait pris, depuis quelque temps déjà, des arrangements pour qu'on cessât d'en avoir besoin. Les personnes auxquelles elle était destinée doivent être incessamment en état de se passer de secours. Veuillez remettre encore à M. Peterstone en un seul paiement l'allocation de cinq semaines,—je veux faire les choses largement, —mais ce sera la dernière. *Divi.*”

“ Après cette lecture, l'homme de finances aligna cinq pièces d'or sous mes yeux, me présenta un reçu à signer, me salua froidement et ferma son guichet.

“ Amère dérision ! des enfants de onze et de treize ans gagner leur vie ! J'étais si exaspéré que j'allai jusqu'à la porte d'un avocat, l'acte de mariage de Mary O'Shaghan en main ; mais je fus retenu au dernier moment par la crainte du scandale, par celle de faire à mes protégées plus de mal que de bien, en changeant peut-être en haine irréconciliable le cruel dédain d'un homme égaré par son orgueil, mais qui pouvait, d'un jour à l'autre, regretter son injustice. Je redoutai de plus, je l'avoue, de mêler à une réclamation publique d'argent le nom d'un prêtre catholique qu'aucun lien légal ou de parenté ne rattachait à ses clientes.

—Et comment vécurent-elles, les malheureuses ? demanda Mme. Barnold, qui ne put retenir une exclamation de pitié et d'indignation.

—Bessy vous l'expliquera mieux que je ne pourrais faire, Madame. C'est pour moi-même un mystère ; car ce que je leur apportais parfois—et encore devais-je pour cela me cacher de la méchante enfant que voici—était bien peu de chose. Vous le savez, Madame, dans nos Iles Bri-

tanniques, ce coin le plus opulent du monde habité, le prêtre catholique dépend entièrement de ses ouailles pour son entretien. C'est un pauvre qui reçoit constamment l'aumône, et qui n'est pas toujours en état de la faire, bien que les occasions ne lui en fassent jamais défaut. De tout ceci je ne me plains nullement. La pauvreté est le seul conservateur du sacerdoce, et j'ai entendu dire à un saint évêque qu'une paroisse sans pauvres serait une paroisse maudite de Dieu.

— Oh bien ! dit Mme. Barnold avec un sourire, en partant de cet axiome, nos paroisses anglaises ont droit à des bénédictions surabondantes. Mais racontez vous-même, Bessy, cette époque de votre existence, s'il m'est permis de joindre mes instances à celles de votre vénérable protecteur.

J.-M. VILLEFRANCHE.

(A continuer.)

LETTRE PASTORALE de Mgr. C. F. BAILLARGEON,

Administrateur Apostolique de l'Archidiocèse de Québec,

ANNONÇANT LA DIVISION DU DIOCÈSE DE QUÉBEC, ET L'ÉRECTION DU
DIOCÈSE DE ST. GERMAIN DE RIMOUSKI.

CHARLES-FRANÇOIS BAILLARGEON,

par la Miséricorde de Dieu et la grâce du Saint Siège Apostolique,
Evêque de Tloa, Administrateur de l'Archidiocèse de Québec,
Assistant au Trône Pontifical, etc., etc.

*Au Clergé et aux fidèles du nouveau Diocèse de S. Germain de Rimouski,
Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.*

Vous savez, Nos Très-Chers Frères, qu'il a plu au Souverain Pontife d'ériger en diocèse tout le district de Rimouski, avec la partie voisine de celui de Kamouraska, située à l'Est de la Rivière du Loup et de St. Antonin, tout le district de Gaspé et la partie de la Côte du Nord, comprise entre la rivière Portneuf et l'Anse au Blanc Sablon. Vous avez été de plus informés que Sa Sainteté a daigné nommer au nouveau siège Monsieur Jean Langevin, Principal de l'Ecole Normale Laval de cette ville.

Depuis plusieurs années, l'on prévoyait qu'il serait bientôt nécessaire de séparer cette partie du pays de l'Archidiocèse de Québec. L'éloignement où elle se trouve de la métropole, l'accroissement rapide de la population, favorisé par la colonisation, qui y prend un grand développement, la difficulté pour le premier Pasteur de visiter régulièrement les fidèles qui y sont établis, tout annonçait que cette division ne pouvait tarder de s'opérer.

D'ailleurs, la paroisse de Rimouski, destinée à devenir le Chef-lieu du nouveau diocèse, semblait s'être préparée à jouir de ce privilège, en bâtissant sa magnifique église, digne de devenir une cathédrale, et en fondant deux maisons d'éducation d'un grand avenir. La plus ancienne de ces maisons, le couvent des Révérendes Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, paraît solidement établie, et remplit à la satisfaction générale la noble et utile mission qui lui a été confiée.

Le Collège, d'une date plus récente, commencé d'abord sur des bases bien modestes, voit s'augmenter, chaque année, son importance, et promet de devenir une pépinière féconde d'où sortiront un grand nombre de jeunes gens, élevés dans l'amour de la vertu et de la science, les uns pour se dévouer au service de l'Eglise dans les rangs du sacerdoce, les autres pour fournir aux diverses classes de la société laïque des citoyens éclairés et religieux.

Les choses étant donc mûres pour l'érection du nouveau diocèse, il ne nous restait plus qu'à la solliciter auprès du S. Siège; et c'est ce que nous avons fait, de concert avec nos vénérables collègues de la Province Ecclésiastique de Québec, qui en ont compris, comme nous, la nécessité. Notre Saint Père le Pape Pie IX, qui montre toujours une si grande sollicitude pour l'Eglise du Canada, s'est empressé de se rendre à nos vœux, en émanant ses Lettres Apostoliques, en date du 15 janvier dernier, par lesquelles il est réglé que le territoire ci-dessus désigné sera détaché de l'archidiocèse, pour former un diocèse séparé, sous le nom de Rimouski, et dont le village du même nom sera le siège.

C'est aussi sur la recommandation des mêmes Prélats que Sa Sainteté a bien voulu nommer M. Langevin, premier Evêque de Rimouski, par d'autres Lettres Apostoliques de même date. Ayant eu occasion de connaître sa science et sa piété, sa prudence dans le maniement des esprits, son zèle pour la discipline ecclésiastique et le salut des âmes, son dévouement au bien de la religion, et enfin la rare capacité qu'il avait déployée, soit comme curé, soit comme chef d'une institution d'enseignement supérieur, ils n'ont pas hésité à demander son élévation à la dignité sublime de l'Episcopat. Tout en effet leur donnait l'assurance que le nouveau Prélat serait à la hauteur de sa position, et qu'avec le secours du ciel, il cultiverait avec soin et intelligence la part du vaste champ de l'Eglise qui allait lui être assignée.

Tel est, N. T. C. F., le digne Evêque à qui va être confié dans quelques jours la charge de vos âmes et le soin de vos intérêts éternels. Sa consécration doit avoir lieu, dans la cathédrale de Québec, le premier jour de Mai prochain, sous les auspices de la Reine des Vierges, à qui ce beau mois est spécialement consacré. Vous ne manquerez pas d'offrir à Dieu, ce jour là surtout, vos ferventes prières, pour qu'il répande tous les dons de son esprit divin sur votre premier Pasteur.

A dater du même jour, N. T. C. F., toute l'autorité spirituelle que nous exerçons sur vous, passera entre les mains de Monseigneur l'Evêque de Rimouski. Il sera donc pour vous désormais la sentinelle vigilante, qui, selon le Prophète Isaïe, placé par le Seigneur lui-même sur la hauteur, ne se taira ni durant le jour, ni durant la nuit, pour vous avertir du danger et vous garantir des attaques de l'ennemi (Isaïe, LXII. 6). Il sera aussi pour vous le Pasteur fidèle, prêt à donner sa vie pour ses brebis ; qui va les chercher, quand elles s'égarerent, et qui ne cesse de courir après elles, que lorsqu'il les a retrouvées et les a ramenées au bercail (S. Luc, XV. 5). Il sera encore pour vous le véritable Evêque dont parle S. Paul, à qui Dieu n'a pas donné un esprit de timidité, mais un esprit de force, d'amour et de modération (II Tim. 1. 7), pour reprendre les coupables, réprimer le vice, et disposer les âmes avec douceur à la pratique de toutes les vertus.

Vous recevrez donc avec joie, N. T. C. F., et vous bénirez avec bonheur Celui qui vient de la sorte à vous, au nom du Seigneur (S. Math. XXI. 9). Vous écouterez avec soumission sa parole, qu'il ne vous fera entendre que pour vous détourner du mal, et pour vous diriger dans le chemin qui conduit à la vie. Vous le respecterez comme l'envoyé du Souverain Pasteur des âmes, ayant pour mission de répandre sur vous les trésors de la divine miséricorde, d'adoucir les peines inséparables de votre exil dans cette vallée de larmes, et de vous conduire heureusement à la patrie céleste. Enfin vous lui montrerez en toute occasion la plus parfaite docilité, afin d'alléger, autant qu'il est en vous, le fardeau redoutable qu'il a accepté par obéissance à l'Eglise, en se chargeant du soin de vos âmes.

C'est sans doute avec regret, N. T. C. F., que nous nous séparons de vous : nous ne pouvons oublier l'empressement et la joie avec lesquels vous nous avez accueilli, dans les trois visites pastorales qu'il nous a été donné de vous faire : votre esprit de foi, votre attachement à la religion, et, en général, votre docilité envers vos pasteurs furent toujours, pour nous, une source d'abondantes consolations. Aussi, en cessant d'avoir les mêmes rapports avec vous, nous n'en continuerons pas moins de nous intéresser à votre honneur, et d'offrir à Dieu nos plus ardentes prières, pour que, dociles à la voix de votre premier Pasteur, vous croissiez en toutes sortes de vertus, que vous fassiez l'honneur de l'Eglise, et que vous vous rendiez ainsi dignes de votre immortelle destinée.

Pour vous, nos bien chers coopérateurs dans le ministère des âmes, pourrions-nous nous séparer aussi de vous, sans vous exprimer la peine que nous en ressentons ? Nous n'avons jamais eu qu'à nous louer du zèle et de la fidélité avec lesquels vous nous avez prêté votre concours, pour travailler à la vigne du Seigneur, et nous le prions de vous en récompenser au centuple. Cette affection filiale que vous n'avez cessé de nous témoigner, vous la reporterez sur votre nouvel Evêque, qui sera toujours pour

vous un véritable père, en même temps qu'un guide sûr et éclairé. Aidé de ses conseils et de son expérience, vous continuerez de cultiver avec la même ardeur, et, nous l'espérons, avec un succès toujours croissant, la part du champ du père de famille qui vous a été confiée ; sous sa conduite, comme S. Paul, vous combattrez, avec courage, le bon combat ; vous ferez sa joie et sa couronne, par une vie toute sacerdotale, en attendant que vous receviez vous-mêmes cette couronne de justice qui faisait l'espérance du grand Apôtre, et que le juste Juge rendra à tous ceux qui, par leurs travaux apostoliques, travaillent avec soin à la mériter, et se préparent ainsi au grand jour de son avènement (II Tim. IV. 7. 8).

Seront la présente lettre pastorale et la Bulle du Souverain Pontife qui l'accompagne, lues et publiées, au prône des messes paroissiales de toutes les églises et chapelles du nouveau diocèse de Rimouski, le 28 avril prochain, dimanche de la *Quasimodo*, et, dans les endroits où elles ne seraient pas arrivées à temps, le premier dimanche après leur réception.

Donnée à l'Archevêché de Québec, sous notre seing, le sceau de l'Archidiocèse, et le contre-seing de notre Assistant-Secrétaire, le onze avril mil huit cent soixante-sept.

† C. F. EVEQUE DE TLOA,
Administrateur.

Par Monseigneur,

A. H. GOSSELIN, Ptre.,
Assistant-Secrétaire.

PIE IX, PAPE.

POUR EN CONSERVER LE PERPÉTUEL SOUVENIR.

Fidèle aux devoirs de la charge Pastorale que Dieu, malgré notre indignité, nous a confiée, nous dirigeons surtout nos pensées et nos soins vers ces parties du troupeau de Notre-Seigneur, qui sont éloignées du centre de la Foi Catholique par de longs espaces de terre et de mer : et du moment que nous voyons que l'intérêt et le bien de ce troupeau demande que nous érigeons de nouveaux diocèses en ces lieux éloignés, nous ne manquons pas de le faire par Notre Autorité Apostolique. Nos Vénérables Frères l'Evêque de Tloa, Administrateur de l'Archidiocèse de Québec, Province du Canada, et les Evêques de la dite Province, ayant donc eu l'attention de nous exposer qu'il serait très-avantageux pour la Foi Catholique, que nous érigeons la partie inférieure du dit Archidiocèse, en un diocèse séparé et distinct, qui aurait son Evêque propre, nous avons délibéré sur ce projet avec nos Vénérables Frères les Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine ; nous l'avons examiné avec soin, et nous avons jugé à propos de nous rendre à la prière des dits Evêques, et d'ériger le nouveau diocèse demandé. Aussi, du conseil de Nos Vénérables Frères, et par la plénitude de Notre

Pouvoir Apostolique, nous érigeons et nous établissons, par les présentes, ce nouveau Siège Episcopal, dans le lieu appelé St. Germain de Rimouski, dans la partie inférieure de l'archidiocèse de Québec, province du Canada ; et nous décrétons qu'à ce Siège appartiendra toute cette partie de territoire qui comprend les immenses districts de Rimouski et de Gaspé, au sud du fleuve St. Laurent, ainsi que le comté de l'Émiscoûata, excepté pourtant les paroisses de St. Patrice, de St. Antonin et de N.-D. du Portage ; et au nord du dit fleuve St. Laurent, tout le territoire qui s'étend à l'est de la Rivière Portneuf, avec toutes les îles situées dans le dit fleuve St. Laurent, et comprises dans les limites indiquées tout-à-l'heure. Nous voulons de plus que cette nouvelle Eglise Episcopale jouisse de tous les honneurs, droits et privilèges, qui sont l'apanage des autres Sièges Episcopaux.

Voilà ce que nous voulons, ce que nous statuons, ce que nous décrétons ; ordonnant que nos présentes Lettres soient dès à présent et à l'avenir stables, valides et efficaces, qu'elles obtiennent et produisent leurs effets pleins et entiers, et qu'elles servent parfaitement à ceux qu'elles regardent maintenant, et à ceux qu'elles regarderont plus tard, et qu'il soit jugé et défini suivant les prémisses par tous Juges ordinaires et délégués, même par les Auditeurs des Causes du Palais Apostolique ; et nous déclarons nul et sans valeur tout ce qui pourrait être tenté contrairement à ces choses, par toute autorité quelconque agissant soit par ignorance soit avec connaissance de cause. Nonobstant notre règle et la règle de la Chancellerie Apostolique, *de jure quæsito non tollendo*, et nonobstant les autres Constitutions Apostoliques, et celle de notre prédécesseur Benoît XIV, d'heureuse mémoire, *super divisione Materialiarum*, et toutes autres choses contraires.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 15 janvier, l'an MDCCCLXVII de N. S. et le vingt-et-unième de notre Pontificat.

L † S

N. CARD. PARACCIANI CLARELLI.

La pièce suivante, simple essai d'un jeune homme actuellement encore en cours d'études classiques au Collège de Ste. Marie, eut l'honneur d'y être lue à la distribution solennelle des prix en juillet dernier.

BELŒIL ET ST. HILAIRE.

O rus ! quando te revisam.

MESSIEURS,—Ce cri du poète, c'est celui de tout homme, qui, après dix longs mois passés à la ville, fatigué de ses études, de ses affaires, ou

même de son loisir, éprouve le besoin d'aller à la campagne, respirer un air plus pur, goûter un repos plus tranquille et vivre enfin d'une nouvelle vie. Mais, pour satisfaire à cette légitime aspiration, il faut une campagne, une belle campagne. Horace avait à sa disposition, soit les montagnes d'Apulie, soit sa terre de Sabine, soit surtout son Tibur, son frais Tibur. Mon Tibur à moi, mon Frascati, ça été, l'année dernière du moins, un de nos plus gracieux, un de nos plus hospitaliers villages canadiens ; et ce n'est que tout juste un tribut de reconnaissance que je veux lui payer aujourd'hui.

Oui, Belcél est sans contredit un des plus beaux villages du Canada : sa situation tout-à-fait pittoresque est déjà à elle seule un immense avantage. Assis sur la rive gauche du Richelieu, qui arrose ses fertiles campagnes, il fait face au village de St. Hilaire dont il n'est guère séparé que de la portée de la voix. En hiver, lorsque le pont de glace est formé, et que les routes y sont tracées, si vous regardez les deux églises qui élèvent dans les airs leur clocher et leur croix, le collège, les couvents et les maisons qui les entourent, vous êtes porté à croire que le Canada s'est enrichi d'une nouvelle ville dont les deux quartiers principaux ne sont séparés que par une place publique.

En été, le coup-d'œil est le même ; mais au lieu d'une grande route, vous avez pour ligne de démarcation une onde calme et profonde, qui, coulant gracieusement entre des bords riants, regarde d'un côté les montagnes de Montréal et de Montarville ; de l'autre, celles de St. Hilaire, de Rougemont, du Vermont et du Mont-noir, qui se dessinent dans un horizon véritablement à souhait pour le plaisir des yeux. Car si l'on veut avoir la clef du nom aussi vrai que pittoresque que nos ancêtres (poétiques) ont donné à ces belles rives, c'est dans ce bassin surtout qu'il faut venir l'étudier en pirouettant, bercé dans une nacelle. De là, faites la ronde autour de vous : collines, vallons, prairies, bosquets, riches guérets, belles nappes d'eau, cascades jaillissantes, montagne à pic, sommets lointains et fuyant sous la nue, que pouvez-vous désirer de plus, et *Belcél* enfin, ce foyer du plus beau panorama que puisse désirer la vue, *Belcél* ne porte-t-il pas bien son nom ?

Ce beau village a bien d'autres avantages encore que n'ont pas les autres localités. Pour ce qui regarde le transport, il a le choix entre la navigation et la voie ferrée : une ligne télégraphique le met en rapport expéditif avec les grandes villes. A l'exception du gaz, (qui bientôt sans doute éclairera ses rues, ses maisons, ses rails, son beau pont et sa navigation fluviale), à l'exception du gaz, il jouit de presque toutes les ressources de l'art, et joint ainsi les avantages de la ville aux agréments de la campagne. En veut-on un exemple, et tout à la fois un échantillon de l'énergie et de l'esprit d'entreprise et de la constance des habitants de Belcél ? Les rives du Richelieu renferment certainement un beau courant

d'eau ; mais enfin, en hiver, ce beau courant est enfermé ; en été, il faut aller y puiser quelquefois d'assez loin ; d'ailleurs, les pluies d'orage et autres accidents ne le mettent pas à l'abri de tout inconvénient. D'autre part, les habitants de Belœil savent que, pour éviter bien des frais, pour réaliser bien des avantages, pour arrêter jusqu'à la première étincelle d'un incendie, pour le profit autant que pour l'agrément, maintenant dans les grandes villes, on a l'eau à domicile. Ils ont aperçu sur le flanc de leur belle montagne une source qui jaillit en blanche et fraîche cascade. Aussitôt, le plan est arrêté ; il faudra les travaux d'un *aqueduc*, il faudra faire passer les tuyaux sous le lit du Richelieu, il faudra vaincre tous les obstacles de la nature, il faudra des frais considérables ; tout cela a été entrepris, tout cela a été fait, conduit et réalisé avec un rare bonheur ; et maintenant, dans chaque maison du village, à chaque instant du jour et de la nuit, coule une eau toujours fraîche et pure, et qui, au besoin, en cas d'incendie, par exemple, se déploie sur chaque toit en une magnifique gerbe d'eau.

Mais tout cela nous ramène trop à la ville, revenons à la campagne.

Le village, sans être d'une étendue très-considérable, forme une véritable bourgade ; les terres grasses et fertiles ne laisseront jamais le cultivateur laborieux tomber dans la gêne : au contraire, vous voyez tous ces cultivateurs, propriétaires de maisons confortables, dont la blancheur ressort en été sur la verdure qui les environne, et rivalise en hiver avec l'épaisse couche de neige qui cache la terre. C'est là que, revenus des champs, les hommes vont, après les travaux d'une rude journée, respirer la brise du soir, et reposer sur le gazon leurs membres fatigués, tandis que, de leur côté, les mères endorment leurs enfants, assises sur le seuil de leur porte que dérobe à moitié aux yeux des passants un épais fourré d'arbres fruitiers. La maison de Dieu et le presbytère dont les toits de fer blanc étincellent aux rayons du soleil, sont en pierre de taille. Après ces deux édifices, les plus beaux du village, viennent de charmantes petites *Villas* qui s'élèvent sur les bords de la rivière. Le navigateur qui parcourt ses bords soit en la descendant, soit en la remontant, ne peut se lasser d'admirer ces verdoyants bosquets du milieu desquels s'élancent d'élégantes tourelles qui vont se perdre dans la cime des arbres, dont les branches touffues descendent jusque sur le rivage comme pour protéger encore le passant contre les ardeurs du soleil.

Ajoutez à tout cela, dans la belle saison, les accents harmonieux d'un chœur champêtre, qui vient prendre ses ébats sur le rivage ou sur les eaux, pendant que, d'un bord à l'autre, toute une flotte de petites embarcations frappent les flots en cadence, et, vous avouerez que, en vérité, rien n'égale les belles veillées de Belœil et de St. Hilaire. A ces amusements du soir succèdent ceux du lendemain : la chasse et la pêche ne laissent rien à désirer.

Mais la spécialité de Belœil, c'est sa belle promenade, l'ascension du Mont St. Hilaire.

Le mont St. Hilaire n'est pas seulement une merveille de la nature, il est fameux déjà par plus d'un fait historique. Produit, ce semble, comme toutes les montagnes du Canada, par un soulèvement volcanique, sa formation présente une accumulation de rochers couverts d'une végétation tantôt sévère et grandiose, tantôt pittoresque et gracieuse. Sa hauteur de plus de quinze cents pieds au-dessus du niveau, en fait comme le roi des monts environnants : coupés par des ravins profonds, ses flancs s'élargissent à moitié chemin du sommet, et présentent à l'œil un lac magnifique, environné de bocages délicieux, d'où s'échappent nombre de ruisseaux qui vont, à travers mille détours, se mêler aux eaux du Champlain. C'est sur le sommet le plus élevé du pic de Belœil qui couronne le plateau, que Monseigneur de Nancy avait élevé, en 1841, cette fameuse croix de Mission, renversée depuis par la violence des tempêtes, et qui n'a jamais été replacée. La fête brillante à laquelle donna lieu son érection, n'en restera pas moins comme un fait célèbre dans les annales religieuses du Canada. Ce que nos pères ont vu, ce qu'ils ont lu ou écrit dans le temps, nous pouvons le recueillir aujourd'hui comme une des plus belles pages de notre histoire. " C'était, dit un journal de l'époque, c'était un spectacle étonnant que celui de cette suite de vingt mille pèlerins gravissant ce nouveau Golgotha, ondulant le long du sentier sinueux ; tantôt disparaissant en partie dans les profondeurs d'un ravin, tandis que les extrémités de la procession apparaissaient au sommet des rochers ou des monticules plus élevés ; tantôt se perdant à un détour du chemin, pour reparaître loin de là au travers des grands arbres. On eût dit la vaillante armée de Godefroy de Bouillon, gravissant les montagnes de la Judée, et l'on songeait à cette montagne sainte qui est le ciel, au sommet de laquelle sont suspendues les couronnes promises à ceux qui, marchant dans le chemin de la Croix, ont le courage de les ravir : *Violenti rapiunt illud*. Car les chants sacrés jetés aux échos de la montagne comme un céleste concert, ramenaient l'âme à de religieuses pensées, et l'inondaient de je ne sais quelle pieuse et sublime harmonie."

Arrivée à mi-chemin de la montagne, au pied du pic où devait s'élever la croix, la foule s'arrêta pour se reposer, avec ceux qui portaient le monument, sur les bords du lac de *Rouville*. Alors l'évêque de Nancy se plaçant debout sur la poupe d'une barque, comme autrefois le Sauveur sur le bord du lac de Génésareth, s'adressa à la multitude de cette voix éloquente qui tant de fois l'avait émue, lui rappelant les bienfaits de la religion, et après avoir vivement exhorté ses auditeurs à être toujours fidèles à la bannière de la croix, il donna le signal pour gravir le reste de la montagne.

La marche s'était réorganisée : tout-à-coup la cloche sonne, et annonce

une *Station* ; c'est la première du *Chemin de la Croix*. Toute la multitude se prosterne religieusement et Monseigneur de Nancy bénit la croix et récite les prières de la station ; puis on se remet à gravir de nouveau le calvaire, et ainsi jusqu'au sommet de la montagne où bientôt apparaissent à tous les regards le gigantesque monument et la chapelle du Saint Sépulchre, servant de piédestal à la croix qui domine non-seulement ce pic élevé, mais toutes les montagnes environnantes ; c'était la dernière station. Le plateau était littéralement couvert de fidèles et offrait le coup-d'œil le plus magnifique et le plus saisissant. Je n'entreprendrai pas de décrire ce site grandiose qu'ont admiré tant de fois non-seulement les habitants de cette province, mais tous les étrangers qui l'ont visité. Ce point de vue, d'où l'on découvre à l'œil nu, un panorama immense, dans un horizon de plus de quinze lieues d'étendue, des campagnes, des rivières, des lacs, où le regard plonge avec étonnement, s'agrandissait de toutes les magnificences de la religion en face de cette croix gigantesque, véritable étendard du Canada catholique. Tout le monde parut un moment uni dans un même sentiment de bonheur et d'admiration. On remarqua un sauvage, seul, debout sur l'angle d'un rocher, contemplant d'un œil morne ce spectacle si nouveau pour lui. On eût dit, comme dans une mystérieuse apparition, le représentant de quelqu'une de ces tribus éteintes, envoyé par les anciens maîtres du sol canadien, pour savoir quels étaient ces nouveaux bruits qui troublaient leur solitude.

Cette montagne ordinairement si solitaire, et quelquefois, comme on le voit, si bruyante, cette montagne si belle par la nature et si riche en souvenirs, je voulus, moi aussi, la voir à mon tour. J'y fis donc une ascension, et, dans cette longue route, je pus à loisir me rassasier de ce spectacle si varié et si imposant. De retour à la maison, je voulus coucher sur le papier mes impressions, et ma jeune imagination, longtemps excitée par le spectacle que j'avais eu sous les yeux, me fit douter un moment, si je n'allais pas devenir poète ; j'essayai en effet alors, quelque chose que je pris, sinon pour de la poésie, au moins pour des rimes. Quand même, suivant le précepte de Boileau :

“Vingt fois sur le métier, j'eusse remis l'ouvrage,”

à mon âge, je ne sais vraiment pas s'il y eut beaucoup gagné. D'un autre côté, je suivrai moins encore le précepte d'Horace : *nonumque prematur in annum*. J'aime mieux prier respectueusement mes auditeurs de vouloir bien, avec indulgence, entendre mon premier bégaiement en ce genre.

UNE ASCENSION SUR LE MONT ST. HILAIRE.

Le disque du soleil montant à l'horizon
 Commença à lancer sur l'humide gazon
 Quelques faibles reflets de sa douce lumière :
 Le berger s'empressait de laisser sa chaumière,
 Pour conduire au pacage un docile troupeau,
 Emportant avec lui son bâton, son pipeau :
 Les habitants de l'air cachés dans le feuillage
 Déjà charmaient nos pas par leur gai babillage :
 Enfin l'humble héritier du champ de ses aïeux,
 Faisant retentir l'air de ses accents joyeux,
 Allait recommencer son ouvrage rustique.
 D'allégresse remplis, par un temps magnifique,
 Nous dirigions nos pas vers un mont canadien,
 Qui de tout temps sourit au jeune collégien
 Fatigué des travaux d'une pénible année,
 En offrant à sa tête hier encor couronnée,
 Un endroit de repos, de charme, de bonheur,
 Dont l'invincible attrait sollicite son cœur,
 Qui ne peut se lasser d'admirer ce beau site,
 A lui faire, en vacance, une douce visite.
 On eût désespéré pendant tout le trajet
 De jamais en pouvoir atteindre le sommet,
 Qui dresse fièrement sa fastueuse tête,
 Toujours prête à braver l'effort de la tempête,
 Si, de nos habitants le bras industrieux,
 N'eût taillé dans le roc un sentier sinueux,
 D'où notre œil découvrant tantôt une colline
 Dont les humides flancs couronnés d'aubépine,
 Brillaient de diamants façonnés par les eaux ;
 Tantôt un bois profond de chênes, de bouleaux,
 D'ormes, de marronniers, de sapins et d'érables
 De nos vieilles forêts ces restes vénérables.
 Qu'ils étaient beaux à voir mêlés aux mérisiers,
 Ces fruits éblouissants de nos riches pommiers ;
 Qu'elle était belle à voir la riche et vaste plaine
 Etalant les trésors d'une moisson prochaine !
 Et ce lointain immense offert à nos regards,
 D'où la vie à longs flots jaillit de toutes parts.
 Nous nous plaissions à voir le simple toit de chaume,
 Qu'habite le bonheur, que la verdure embaume,
 S'élever humblement à l'ombre des sapins.

Heureux le moissonneur ! l'habitant des jardins !
 Qui soignant, de ses mains, le coteau de ses pères,
 Coule sous l'humble toit, les jours les plus prospères ;
 Il ignora toujours ces cruels désarrois
 Qui fondent si souvent sur les palais des rois.
 Mais pendant qu'étalés dans la vaste étendue,
 Mille objets variés passent sous notre vuc,
 Pendant que, rehaussé par la beauté du lieu,
 L'horizon se reflète aux eaux du Richelieu,
 Voilà que tout-à-coup nous sommes en présence
 D'un lac délicieux où voguent en cadence
 Les rapides esquifs d'habiles amateurs.
 L'ombre et le frais règnant sur ses bords enchanteurs
 Invitent à percer la riche et sombre voûte
 Sous laquelle, lassés par une longue route,
 On respire un moment bercés par le zéphir,
 Au pied du dernier pic qu'il faut encore gravir.
 Nous laissâmes bientôt cette oasis chérie ;
 Nous laissâmes ses eaux et sa rive fleurie,
 Pour prendre le chemin escarpé, tortueux,
 Qui conduit au sommet du mont majestueux.
 De perfides degrés, dont le pied se fatigue,
 De granit rocailleux, il est partout prodigue :
 Mais quelle joie enfin couronne vos efforts
 Quand l'aspect du plateau redouble vos transports !
 Sur la terre d'exil telle est la vie humaine :
 Le sentier le plus rude, aux cieux plus droit nous mène,
 Et jamais le laurier ne nous fit plus d'honneur
 Que quand nous le cueillons arrosé de sueur.

M. ALPH. BELLEMAR

LE PAYS.

CHANT CANADIEN.

Pourquoi quitter notre patrie,
 Canadiens, pour un ciel meilleur ?
 Pourquoi passer toute la vie
 A courir après le bonheur ?
 Eh quoi ! serait-elle maudite
 La terre de notre berceau
 Ne pourrions-nous que par la fuite
 Cesser d'y trouver un tombeau ?

L'illusion de l'espérance,
 Nous séduit tous, ô mes amis !
 Mais bonheur, plaisir, abondance,
 Tout cela se trouve au *Pays*.

J'ai versé des larmes amères
 En voyant sur tous les chemins
 Nos amis, nos enfants, nos frères,
 Partir en tristes pèlerins.
 Et nous, si quelqu'un vient nous dire,
 Le vrai bonheur est aux *Etats* !
 Oh ! ne nous laissons pas séduire ;
 Non, le bonheur n'est point là-bas.
 Dans le désert, c'est le mirage
 Qui trompe les yeux éblouis ;
 Fuyons cette menteuse image :
 Le vrai bonheur est au *Pays* !

Je vois sur nos belles montagnes
 Des habitants venus d'ailleurs ;
 Je vois nos fertiles campagnes
 Enrichir des colons meilleurs.
 Pendant que notre cœur de glace
 Va chercher un climat plus doux,
 Un autre au pays prend la place,
 Et recueille ses fruits pour nous.
 Je suis jaloux quand je contemple
 Ses coffres, ses greniers remplis ;
 Mais il vient nous donner l'exemple
 Et nous faire aimer *Le Pays*.

Amis, mettons-nous à l'ouvrage,
 Le travail donne les trésors !
 Et qu'un intelligent courage
 Vienne soutenir nos efforts.
 Quand on la cultive et qu'on l'aime,
 La terre de nos Canadas,
 Elle est d'une richesse extrême
 Et ses flancs ne s'épuisent pas :
 Elle nous rend avec usure
 Tous les biens qui lui sont commis ;
 Mais souvent elle les mesure
 A notre amour pour *Le Pays*.

Voyez ! qu'il est beau le rivage
 Auquel on nous fait dire adieu !
 Ailleurs point de plus belle plage !
 Ailleurs point de ciel aussi bleu !
 Aimons notre pays d'enfance,
 Restons attachés à son sein ;
 Le souvenir et l'espérance,
 Ici, se tiennent par la main.
 Vivons où vécurent nos pères ;
 Comme eux restons toujours unis,
 Et préparons des jours prospères
 A nos enfants dans *Le Pays*.

F. P. M.

CONCERT DE LA NATURE POUR CELEBRER SON AUTEUR.

Le Rossignol un jour dit à la Grive :
 “ Je vais m'en donner dans ce mois.
 Voici que le Printemps arrive ;
 Il me rend l'éclat de ma voix.
 Ce que dans le ciel font les anges,
 Moi, je veux le faire en ces bois :
 Du bon Jésus chantant et la crèche et les langes,
 Je ferai dire ses louanges
 A tous les échos à la fois.

— Et moi je veux, à votre voix si belle,
 Interrompit la Tourterelle,
 Mêler aussi mes doux gémissements ;
 Je chanterai ses longs tourments,
 Ses douleurs, sa mort si cruelle,
 Et de sa Passion tous les saints instruments.

— C'est bon pour vous, ma chère,
 Reprit le Rossignol avec émotion.
 Oui, chantez sa douleur amère.
 Pour moi, si j'ai chanté sa crèche, la première,
 Je me réserve aussi sa Résurrection.
 L'ALLELUIA va bien à ma voix éclatante :
 C'est son triomphe que je chante.”

La Grive enfin, de son ton le plus doux,
Lui dit : " Je veux unir mes accords avec vous :
Si vous chantez le fils, je chanterai la mère ;
Surtout au mois de Mai, j'en fais profession,
Et c'est là ma dévotion."

Tout auprès passait la Rivière ;
Des oiseaux elle entend le complot si pieux,
Et, soulevant son onde, elle dit : " C'est au mieux.
Courage, mes amis, votre voix ravissante
Me rend heureuse, et, dans mes flots, je sens
De mes poissons la troupe bondissante.
Qui court prêter l'oreille à vos accents."

Petits chantres ailés, venez boire à mon onde ;
Pour vous je coulerai pure, autant que profonde ;
Et puis j'arroserai la plante qui, pour vous,
Porte un fruit bien petit, mais nourrissant et doux,
Et cet arbre à l'épais feuillage
Où vous placez vos nids avec tant de bonheur."

En entendant tout ce ramage,
La charmante aubépine en fleur
Disait à l'humble violette :
" Et nous aussi, n'est-ce pas, chère sœur,
Nous saurons enrichir le temple du Seigneur ?
Oui, pour lui, de notre cassette
Nous tirerons un doux et suave trésor ;
Notre parfum sera notre or."

Et moi, tout près de là, ne me sentant pas d'aise,
Pour payer mon tribut dans cet aimable lieu,
Aux trois Enfants de la fournaise
J'empruntais leur Cantique et bénissais mon Dieu !

A. P.

LE ZOUAVE PONTIFICAL.

Jeune soldat, où vas-tu ?

—Je m'arrache à l'affection d'une famille adorée. Le foyer domestique n'a plus pour moi les mêmes charmes, depuis que je sais que dans la belle Italie, le Chef auguste de l'Eglise a besoin de mon bras.

—Sois béni, jeune soldat, sois béni !

Jeune soldat, où vas-tu ?

—La France est la fille ainée de l'église. Les monarques de cette héroïque nation ont, à toutes les époques, donné à la Papauté des preuves

d'un rare dévouement. L'an 800 de l'ère chrétienne, la monarchie catholique de mon pays, dans la personne de Charlemagne, recevait l'investiture du monde, et voici le serment qu'elle jura : " Au nom du Christ, devant Dieu et le successeur du bienheureux apôtre Pierre, je serai le protecteur de cette sainte Eglise romaine, autant que je serai aidé par le secours divin." Depuis lors le peuple français a été le premier des peuples. Le ciel l'a comblé de ses bénédictions pour ses sentiments chevaleresques. Oserions-nous bien aujourd'hui livrer à un cruel abandon notre Père bien-aimé, qui compte sur nous et nous appelle ? Le sang qui coule dans nos veines est le sang de ces preux qui volaient à la défense des Papes opprimés, s'opposaient aux invasions de l'islamisme, ou se faisaient les libérateurs de la Terre-Sainte. " Où en serions-nous s'ils n'avaient pas repoussé la force par la force, si, dans l'Europe où tous les Etats étaient livrés à la licence, troublés par d'incessantes discordes, ravagés par des milliers d'aventuriers cupides, l'Eglise ne fût sortie par toutes ses portes attaquer l'ennemi qui allait l'envelopper ? La France, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne et l'Italie seraient musulmanes comme Constantinople.

— Sois béni, jeune soldat, sois béni !

Jeune soldat, où vas-tu ?

— Le catholicisme est la religion divine qui a civilisé les peuples. Cessant d'être esclaves, ils jouissent, sous son ombre tutélaire, des bienfaits de la liberté. Son drapeau a fait le tour du monde. Le missionnaire l'arbore sur tous les rivages. Ministre du Pape, il parle en son nom, et les idolâtres se convertissent et se soumettent. " Les glaces du pôle ne l'arrêtent pas plus que les embrasements du tropique ; il n'est point d'île ou d'écueil dans l'Océan qui puisse échapper à son travail civilisateur ; on dirait que la terre est trop étroite pour l'expansion de son dévouement." Je viens m'abriter sous les plis de ce glorieux étendard ; il sera mon guide dans la bataille. Malheur au téméraire qui voudrait s'en emparer !

— Sois béni, jeune soldat, sois béni !

Jeune soldat, où vas-tu ?

" Dès le berceau du christianisme, la doctrine du Sauveur se répand dans le monde et y cause un tressaillement universel. Tout le genre humain va se confondre au sein du dogme de la fraternité et de l'égalité religieuse. L'Eglise alors, qui a son centre à Rome, enserre peu à peu la société tout entière ; elle combat et civilise ; elle détruit d'une main et construit de l'autre ; elle fait la chose la plus difficile : elle concilie le développement libre de l'individu avec l'immuabilité nécessaire de l'ordre social. Peu à peu les campagnes sont défrichées ; autour des monastères se constituent les villages ; le serf remplace l'esclave ; l'homme de la commune et le bourgeois remplacent le serf ; la cloche des abbayes fait dresser sur leurs bêches, aux heures de la prière, des milliers d'hommes libres.

L'Eglise fonde les écoles, les universités ; elle élève, au milieu des cités populeuses, de majestueux monuments ; toutes les nations la saluent à l'envi, comme la protectrice de leurs droits et le plus ferme rempart de leur liberté." Je pars sous l'inspiration de ces idées, et je veux être le soutien des lois immortelles dont les Papes conservent le dépôt, et qui font vivre les peuples.

—Sois béni, jeune soldat, sois béni !

Jeune soldat, où vas-tu ?

“ Au milieu d'une solitude muette, aussi vaste que le bruit des événements qui s'y précipitaient jadis, Rome s'élève aujourd'hui comme le tombeau du passé, scellé du signe de la croix. Plus grande par son mystère qu'elle ne le fut par sa gloire, il n'y a plus aujourd'hui pour elle, comme pour les villes humaines, ni levant, ni couchant. C'est le témoin des jugements de Dieu, penché sur le torrent des âges, pour recueillir la dernière voix de tout ce qui s'abîme dans l'éternité. Montez à Rome, parmi les fêtes de Pâques, vous tous, pèlerins de la vie, voyageurs de tous les rivages, qui avez laissé des larmes sur chacun de vos sentiers. Depuis la veille, une foule de croyants sont campés sur la place de Saint-Pierre. Vers le milieu du jour, quand le soleil embrase au loin les monts de la Sabine, les portes d'un balcon s'ouvrent, il se fait un grand silence, et la foule courbe ses têtes, comme des épis qui attendent le moissonneur. Sur un trône que portent tant de ruines et qui règne sur de si grands souvenirs, quel est ce vieillard en robe blanche, dont la majesté resplendit comme l'image de l'Ancien des jours ? C'est l'apôtre perpétuel, le martyr permanent de la cité des martyrs, le Roi-Vierge dont la dynastie vient des cieux. On apporte devant lui un livre que des prêtres soutiennent sur leurs épaules, le livre où sont écrites les lois qui ne périssent point, et les destinées de l'avenir promis aux hommes de bonne volonté. Le saint vieillard lit quelques lignes à haute voix, et le silence est si profond que quand le livre se ferme, on pourrait entendre, de la terre au ciel, le soupir de cette page froissée. Puis, il s'avance avec une gravité pleine de douceur, et, par un geste sublime, il étend ses bras sur le monde, pour l'encendre de la miséricorde divine. Vicaire tout-puissant du Pontife éternel, il est aussi le seul prince qui bénisse ses sujets dans l'immensité de l'espace et du temps. C'est par ses mains sacrées que le filet du pêcheur est étendu sur toute la terre. C'est à sa voix que les légions de la céleste conquête vont planter leurs pacifiques étendards plus loin que les conquérants les plus fameux n'ont porté leur épée sanglante. Aux quatre points cardinaux du monde, les basiliques chrétiennes dressent leurs hauts clochers, comme les tours du camp divin. Au delà de nos civilisations vacillantes, à mesure que l'espèce humaine s'abaisse, la merveille grandit. Laissez derrière vous les peuples et les royaumes, dépassez la dernière horde sauvage, que le désert se fasse inhabitable, que la végéta-

tion s'arrête, encore un pas, touchez au pôle : Gloire à Dieu, vous n'êtes point seul ! Regardez en haut, le ciel vous enveloppe et, à côté de vous, un pauvre missionnaire bénit les bornes du monde ! Ainsi, Rome Chrétienne étend de siècle en siècle et de proche en proche son mystérieux triomphe ; et c'est pour cela qu'aux grands anniversaires, debout sur l'ossuaire des martyrs, le Roi-Pontife prend possession des nouvelles victoires de la Croix. Il n'est pas un voyageur, quelle que fût sa croyance, qui, passant à Rome à l'heure de la bénédiction donnée *urbi et orbi*, à la ville, à l'univers, n'ait tressailli sous cette parole que saluent les voix du ciel et les voix de la terre, l'harmonie des cloches et le tonnerre des canons. Quand la foule s'est relevée, la solitude se refait peu à peu. Après la majesté de ses fêtes, Rome reprend la majesté de son silence, et bientôt, sur la place de Saint-Pierre, on ne voit plus que l'obélisque, aiguille colossale d'une colossale horloge solaire, projeter son ombre sur le méridien tracé à ses pieds, comme pour marquer l'heure de la résurrection future, sur cette terre composée de la poussière de tant de morts et des débris de cinquante siècles." (*Les Héros du Christianisme.*) Il faut que le Pape soit libre et qu'il continue de bénir l'humanité. Une phalange de volontaires se forme autour de lui, pour le mettre à l'abri des attaques. Je m'enrôle dans ses rangs. J'offre avec joie au Saint-Père mon épée et la vigueur de ma jeunesse ; et quand des inconnus nous crieront : Qui vive ! nous répondrons comme les aigles immortelles des Césars : Les légionnaires de Rome, maîtresse du monde !

— Sois béni, jeune soldat, sois béni !

Jeune soldat, où vas-tu ?

— Les martyrs meurent pour la gloire de Dieu. Leur sang est fécond et engendre de nouveaux chrétiens. Celui qui offre sa vie à Jésus reçoit les palmes éternelles promises aux légions de la foi. Oui, je mourrai, moi aussi, pour la liberté de l'Eglise. On dit qu'au-dessus de chaque héros qui se sacrifie à la cause de Dieu, un ange sème à pleines mains les roses pourpres du martyre. Rome est la cité sainte où reposent les ossements vénérés des premiers apôtres et de cette multitude de fidèles qui succombent sur le champ de bataille des persécutions. Afin de se préparer à leur sublime trépas, ces généreux athlètes brisaient les liens de la terre et sur leur âme passaient, comme un souffle embrasé, ces paroles du Rédempteur : " Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi. Quiconque abandonnera sa maison, ou son père, ou sa mère, ou sa femme, ou ses enfants, ou son héritage pour mon nom, sera récompensé au centuple, et possédera la vie éternelle." J'ai obéi à cet enseignement divin.

— Je te présente, jeune soldat, mon salut solennel, et sois béni, trois fois béni !

TESTANIERE, curé d'Allons (Basses-Alpes.)

HISTORIQUE DES EXPOSITIONS UNIVERSELLES.

L'exposition des beaux-arts naquit en France (et ce devait être), vers le milieu du siècle dernier, sous l'influence de ce Paris aristocratique, que l'ascendant du grand roi ne retenait plus à Versailles. Mais l'exposition industrielle fut lente à venir siéger auprès de sa sœur dans la capitale. La constitution de l'industrie à cette époque, les règlements des corporations, leur esprit même étaient des obstacles insurmontables à une institution de ce genre.

Quand le flot de la révolution eut emporté les corporations avec tant d'autres choses, les troubles de la Convention, le régime de la terreur n'étaient point fait d'abord pour permettre à l'industrie un essor puissant. Vint le directoire. On n'avait pas encore le repos, mais on y aspirait, on l'espérait dans un avenir très-prochain. Ce fut alors que naquit à son tour l'exposition universelle.

François de Neufchâteau, ce ministre philanthrope d'un gouvernement rêveur, décréta, pour les jours complémentaires de l'an VI, 1798, une exposition industrielle, à l'instar des expositions des beaux-arts, reprises elles aussi, cette même année. Il se rendit processionnellement au Champ-de-Mars, où elle avait lieu, pour en faire l'ouverture, par un de ces discours emphatiques dont nos pères faisaient leurs délices, et que nous, leurs enfants peu idéaux, nous ne pouvons lire qu'en souriant.

Cette première exposition fut bien modeste, bien modeste. Cent vingt fabricants, la plupart des environs de Paris ou de Paris même, y avaient envoyé des échantillons de leurs produits, et la fête de l'industrie passa presque inaperçue, au milieu du bruit des fêtes autrement pompeuses par lesquelles on célébrait le génie de la paix et celui de la France. Mais je vois que je tourne au style du directoire. Arrêtons-nous :

Dans la pensée de François de Neufchâteau, les expositions de l'industrie devaient se renouveler tous les ans. Hélas ! 1799, 1800, 1801 se passèrent au milieu des révolutions intérieures, et ce ne fut qu'après la paix de Lunéville que le premier consul reprit la pensée, ou plutôt l'institution du directoire, et voulut asseoir l'industrie à la grande fête de la paix, de cette paix qui allait lui permettre un vol plus puissant.

L'exposition de l'an X se tint sur l'esplanade des Invalides. Elle avait été organisée par un grand ministre, Chaptal, et elle répondit à l'attente du premier consul. Il fut tellement enchanté des résultats obtenus qu'il voulut la transformer en institution permanente, en une sorte de foire européenne, bisannuelle, dont le siège eût été naturellement Paris, comme cette ville en avait été le berceau.

Mais les événements, encore une fois, se jetèrent à la traverse : on dût contremander l'exposition de 1804, et ce ne fut qu'après la bataille d'Aus-

terlitz, après la paix de Presbourg, que l'on put ressusciter cette institution.

L'exposition de 1806 fut très-brillante. Napoléon y voyait, maintenant, plus qu'une fête de la paix : c'était une prise d'armes contre l'industrie anglaise, et par suite contre l'Angleterre même ; c'était une protestation qui s'élevait contre des rivaux puissants, et un encouragement patriotique à cette industrie française, qui devait lui servir d'instrument dans ses projets ultérieurs.

Ce fut la dernière de l'empire. Les guerres qui suivirent, le blocus continental établi bientôt après, ne laissèrent pas à l'industrie française le temps de se fêter elle-même ; d'ailleurs les préoccupations de l'avenir ne permettaient à personne ces solennités que la paix seule pouvait alors rendre possibles.

Les premières années de la Restauration ne furent pas assez heureuses pour que l'on y pût penser. Mais M. Decazes, devenu ministre, reprit en sous-œuvre cette institution nationale en ruine, et l'exposition de 1819 eut un tel succès que l'on revint, encore une fois, à l'idée de la périodicité. Seulement on établit quatre ans d'intervalle.

En 1823, la guerre d'Espagne, en 1827 les craintes que tout le monde ressentait sans qu'on put s'en rendre compte, jetèrent sur les expositions une ombre défavorable. Le nombre des exposants, la variété des produits augmentaient toujours, et cependant on ne s'occupait de l'exposition qu'avec froideur. Les esprits n'étaient pas là.

On sait combien furent orageux les commencements de la royauté de juillet. En 1834 seulement, on revint aux expositions, et il fallut toute la perspicacité, je dirai toute l'audace de M. Thiers pour oser convoquer dans ce Paris à peine purifié, toute la population française à venir admirer les produits de notre industrie.

Le résultat de ce coup d'audace fut merveilleux. On compta les exposants par milliers, les visiteurs par dizaines de mille. Le ministre fit aussitôt décréter que ces fêtes pacifiques se renouvelleraient tous les cinq ans, et les expositions de 1839 et de 1844, celle-ci surtout, montrèrent combien ses prévisions avaient été justes, et ce que l'on pouvait attendre de son institution.

Arrive 1848. La France est profondément remuée : l'Europe est violemment émue. Les théories les plus hardies, les projets les plus audacieux se croisent dans les airs, et de cette effervescence sort un décret d'une audace inconcevable alors : le décret qui convoque à Paris, pour 1849, non plus une exposition française, mais une exposition universelle, c'est-à-dire de tous les peuples.

L'émoi fut grand, l'alarme générale. Les protestations les plus énergiques, les pétitions les plus pressantes, armées d'innombrables signatures, plurent sur le ministère, et M. Buffet dut reculer alors

devant une idée qui nous paraît aujourd'hui toute naturelle, et qui va se réaliser chez nous pour la deuxième fois.

L'exposition de 1849 fut donc encore exclusivement française. Les secousses de l'année précédente devaient faire craindre qu'elle ne fût inférieure à l'exposition de 1844. Elle fut beaucoup plus brillante, et remarquable à ce point de vue, qu'on y vit éclater une préoccupation très-vive du bon marché et des intérêts des petites bourses.

Si l'idée d'une exposition industrielle était née en France et y avait prospéré, l'idée d'une exposition universelle devait bien germer en France, mais elle dut éclore ailleurs.

L'Angleterre réalisa, chez elle, la pensée de M. Buffet, et l'exposition dite du palais de cristal inaugura ces solennités, je ne dirai pas européennes, mais humanitaires, où le genre humain est convoqué tout entier.

La sensation produite par cette exposition fut immense, et quelques années après, en 1855, en pleine guerre de Crimée, une exposition semblable avait lieu à Paris. On avait bâti tout exprès un palais à l'industrie, on avait appelé toutes les nations à comparer, dans cet édifice, les produits de leurs fabriques et les procédés de leurs fabrications.

De cette solennité sortit par des circonstances qu'il n'est pas de notre compétence de retracer, la question brûlante du libre échange, et la longue chaîne des traités de commerce entre les différentes nations de l'Europe. Nous nous rappelons tous encore les luttes, les inquiétudes, les joies que causèrent ces événements, car on peut les appeler de ce nom.

L'Angleterre ouvrit en 1861, une exposition nouvelle, moins féconde en résultats politiques quoique plus brillante encore que celle de 1855. L'industrie française y occupa une très-grande place, et sa supériorité pour les objets d'art et les soieries sur toutes les nations du globe, fut hautement et incontestablement affirmée. mais une nation manquait à l'appel. Les États-Unis étaient en proie à la guerre civile, et toute l'Europe elle-même couvait les germes de guerre qui ont produit depuis des étranges résultats.

Enfin nous touchons à la quatrième de ces grandes fêtes internationales, qui prennent de plus en plus une grande, une importante place dans l'histoire des peuples. Ce qu'elle nous réserve, l'avenir nous le dira : mais tout ce que nous en voyons jusqu'ici nous présage qu'elle aussi prendra rang parmi les importants événements de ce siècle.

OUVERTURE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE.

1er Avril.

Un concours immense d'habitants de Paris, de la banlieue, et un nombre considérable d'étrangers affluaient dès le matin aux abords du Champs-de-Mars. A onze heures, on se pressait aux tourniquets du palais, et, sur les

quais et avenues où l'on savait que devrait passer le cortège impérial, la foule grossissait de minute en minute.

Sur les hauteurs du Trocadéro s'échelonnaient des milliers de personnes.

Les vastes avenues touchant au Champ-de-Mars, littéralement encombrées, ne suffisaient plus à la circulation.

Des prodiges d'activité avaient été accomplis dans la ville ; et toutes les parties du parc présentaient un aspect d'appropriation qui ne laissait rien à désirer.

A midi, les personnes munies de cartes d'invitation entraient par les diverses portes qui leur étaient indiquées, et prenaient place dans les galeries du Palais. On peut évaluer à plus de dix mille le nombre des invités et des exposants présents.

A une heure et demie, l'Empereur et l'Impératrice sont sortis des Tuileries, en calèche découverte, par la grande allée centrale du jardin.

L'Empereur était en habit noir ; l'Impératrice portait une robe de satin grenat, un manteau de velours noir et un chapeau de velours grenat.

Après avoir franchi la porte d'entrée, l'Empereur, l'Impératrice et les personnes de leur suite sont descendus de voitures et sont montés dans le pavillon de l'Empereur, situé à gauche, à cinquante mètres du palais.

Dans ce pavillon, attendaient le prince d'Orange, le comte de Flandres et le prince de Leuchtenberg, qui y avaient été reçus une heure avant par M. de Laferrière, chambellan de l'Empereur.

L'Empereur, après quelques minutes de repos, donnant le bras à l'Impératrice, s'est dirigé vers le grand portique d'honneur. Il était suivi de la princesse Mathilde, du prince Murat, de M. Haussman, de M. Pictri, du duc d'Albuféra, du général Fleury, etc.

La porte d'entrée principale du Champ-de-Mars, dite du pont d'Iéna, est surmontée de l'écusson impérial soutenu par quatre grands mâts vénitiens couronnés d'aigles et ornés de longues oriflammes. Des faisceaux de drapeaux sont attachés aux mâts. Au centre du fronton on lit : *Exposition*. De ce centre se développent, vers les deux extrémités, des draperies agrafées aux mâts vénitiens qui encadrent la portique.

Entre l'avenue Labourdonnaye et l'avenue Suffren, sur une longueur de 500 mètres, plus de 1500 pieds, formant la façade nord du Champ-de-Mars, sont dressés des mâts pavoisés aux couleurs de toutes les nations.

De la porte principale au palais de l'exposition, se prolonge une avenue qui mesure 250 mètres. C'est la partie nord de l'avenue d'Europe, qui traverse directement le palais, qui prend à l'intérieur le nom de vestibule d'honneur, et débouche avec sa première dénomination, en face de la porte de l'Ecole-Militaire.

Ces 250 mètres sont abrités par un immense velum d'étoffe verte, parsemée d'abeilles, suspendu de distance en distance à des mâts au nombre de 40, portant des banderolles. L'espacement d'un mât à l'autre est garni

de rideaux formant draperie avec franges et agraffés avec des trophées pavoisés et des écussons.

A droite et à gauche, des fontaines jaillissantes, des statues, des massifs, et dans le lointain, à travers les arbustes, les pavillons et les kiosques nombreux qui l'avoisinent; on aperçoit les établissements, les édifices, les pièces d'eau, les jardins, l'ensemble enfin du parc français et des parcs étrangers.

La grande nef des machines a une longueur de 35 mètres et une hauteur de 25 mètres; son pourtour est de 1,400 mètres. 176 piliers supportent la voûte de cette galerie, qui compte 88 travées. Ces piliers font saillie sur la toiture. Ils sont surmontés d'un mât léger où flottent les drapeaux des diverses nations. Tout le faite extérieur de la nef est disposé en promenoir aérien.

Au milieu de la nef des machines, s'élève une galerie en fonte soutenue par des colonnettes. C'est une plateforme avec des parapets, disposée en promenade, sur laquelle les visiteurs peuvent embrasser du regard tous les appareils, tous les mécanismes et toutes les machines mises en mouvement par les arbres de transmission qui s'appuient sur cette galerie. Elle traverse, dans son parcours elliptique, toutes les séries d'exposants, et chaque série a pu orner cette galerie de trophées, de pavillons, de panoplies, d'ares de triomphe, de faisceaux d'objets d'art et d'ornementations de toute sorte.

L'Empereur est monté sur la galerie par l'escalier de gauche; il a visité en premier lieu l'espace occupé par la France sur une superficie de 61,314 mètres; puis, descendant vers le sud, il a parcouru successivement les sections des Pays-Bas (superficie 1,899 mètres), la Belgique (6,881 mètres), la Prusse (7,880 mètres), l'Allemagne du Sud (7,879 mètres), l'Autriche (7,880 mètres), la Suisse (2,691 mètres), l'Espagne (1,664 mètres), le Portugal (713 mètres), le Danemark (751 mètres), la Suède et Norvège (1,823 mètres), la Russie (2,823 mètres), l'Italie (3,249 mètres), Rome (554 mètres), les Principautés-Unies (554 mètres), la Turquie (1,426 mètres), l'Égypte (396 mètres), la Chine, le Japon, Siam (792 mètres), la Perse (713 mètres), le Maroc, Tunis (1,030 mètres), les États-Unis (2,867 mètres), le Brésil, républiques américaines (1,808 mètres), la Grande-Bretagne (21,653 mètres), la Grèce (713 mètres), ce qui donne un total de 140,184 mètres carrés occupés par tous les exposants.

Les représentants de chaque nation étaient rangés chacun devant la section attribuée à sa nation.

En 1851, la première Exposition universelle ouverte à Londres offrait aux exposants accourus de toutes les régions une surface couverte de 95,000 mètres carrés.

En 1855, à Paris, on affecta à l'Exposition universelle le palais des

Champs-Élysées, mesurant 56,000 mètres carrés, plus le développement d'une partie du quai de Billy et du cours adjacent, ayant une superficie de 80,000 mètres, en tout, une espace de 136,000 mètres carrés.

En 1862, le palais de l'Exposition anglaise présenta une contenance de 121,000 mètres, c'était 26,000 mètres de plus qu'à la précédente Exposition.

En 1867, la France, voulant donner à toutes les nations une hospitalité aussi large que possible, et appliquer à ce concours industriel le caractère de grandeur et d'utilité qui lui est propre, a augmenté l'espace destiné à l'exposition des produits, et, renchérissant sur l'exemple donné par l'Angleterre, elle a étalé les richesses industrielles et artistiques des peuples qu'elle a conviés, sur une superficie qui atteint 140,000 mètres carrés.

Après avoir parcouru la plate-forme dans tout son développement et jeté un coup d'œil rapide sur chaque objet, l'Empereur, revenu au grand portique, s'est dirigé par le vestibule d'honneur vers le jardin central, et a terminé sa visite par les sections situées dans la partie méridionale du parc.

L'Empereur et l'Impératrice sont rentrés aux Tuileries vers quatre heures.

Une foule considérable se pressait sur les pas de Leurs Majestés qui ont été accueillies par de vives acclamations.

CONSECRATION DE MGR. LANGEVIN,

ÉVÊQUE DE RIMOUSKI.

1er Mai.

Il y a aujourd'hui jour pour jour neuf ans, un enfant de Québec, Mgr. de Kingston, recevait des mains de l'éminent prélat qui gouverne l'archidiocèse de Québec, la consécration épiscopale qui élève l'humble lévite à la dignité de successeur des apôtres; ce matin, un autre enfant de Québec, Mgr. Jean Langevin, recevait des mains du même prélat, au milieu d'un concours de fidèles comme la vieille cathédrale en a rarement vu, la houlette de pasteur des âmes.

A ces remarquables coïncidences s'en ajoutent d'autres qui ne sont pas moins frappantes. Comme l'élu de 1858, l'élu de 1867 a été membre du Séminaire de Québec; Mgr. Langevin a été préconisé à la même époque de l'année que Mgr. Horan; enfin, Mgr. Langevin a été surpris, par les bulles qui le nommaient premier titulaire de Rimouski, dans la position de Principal de l'école Normale Laval, position qu'occupait également Mgr. Horan à la date de sa nomination à l'évêché de Kingston.

C'était, sans doute, pour couronner dignement ces étonnants rapprochements dans la carrière de deux des plus dignes enfants de Québec, qu'on avait fixé au premier jour de mai, neuvième anniversaire de la consécration de Mgr. de Kingston, la consécration de Mgr. de Rimouski. Ce choix du 1er mai était heureux à un autre titre. Le premier jour de mai, c'est le premier jour du mois que l'Eglise consacre tous les ans à la glorification de la sainte Mère de Dieu ; or, Marie Immaculée n'est pas seulement le refuge des pécheurs, la consolation des affligés, la reine des vierges et des martyrs : mais elle est encore la reine des apôtres de l'Evangile, la reine des successeurs des douze pêcheurs qui ont jeté dans le monde les bases du christianisme : *Regina apostolorum*. En choisissant ce beau jour, le nouveau prélat voulait sans doute se mettre et mettre son diocèse sous la protection puissante de la très-sainte Vierge.

Après l'Evangile, Mgr. Charles Larocque, évêque de St. Hyacinthe, monta en chaire et développa, dans un magnifique sermon, le texte suivant tiré des actes des apôtres : *Posuit vos episcopos regere ecclesiam Dei Spiritus Sanctus*. "Le Saint-Esprit vous a établis évêques pour gouverner l'Eglise de Dieu."

L'illustre prédicateur, avant d'entrer dans le développement de son sujet, a rendu un éclatant témoignage à la foi religieuse du peuple canadien. Nous venons d'assister, a-t-il dit en substance, à d'imposantes cérémonies ; nous avons devant nous un magnifique spectacle, le spectacle de ces riches décorations, de ce grand concours d'évêques et de prêtres ; mais ce spectacle s'éclipse presque devant celui que représente cette immense réunion de fidèles. J'étais convaincu d'avance que la population de Québec, comme la population de St. Hyacinthe et de Montréal, aimait les grandioses cérémonies religieuses ; maintenant j'en ai la certitude. Votre empressement à assister à cette imposante cérémonie témoigne du respect que vous portez aux belles démonstrations du culte catholique, respect que partage avec vous toute la population catholique du Canada.

Mgr. Larocque raconta ensuite l'histoire si fertile en enseignements de l'institution de l'épiscopat, en développant cette parole du divin fondateur du catholicisme à ses apôtres ; "Allez et enseignez toutes les nations." Sa Grandeur démontra ensuite, d'abord par des textes de l'Ecriture Sainte, puis par des faits, que les évêques sont non-seulement utiles, mais nécessaires à l'expansion du catholicisme.

Dans sa preuve des faits, Sa Grandeur a plus particulièrement mis à contribution l'histoire du Canada ; les noms bénis de Mgr. Laval, de Mgr. de St. Valier, de Mgr. Plessis sont successivement tombés de ses lèvres. C'est surtout sur cette dernière preuve, plus frappante que toute autre pour nous qui en connaissons tous les éléments, que Sa

Grandeur s'est appuyée pour dire que le passage des évêques dans le monde est marqué par d'innombrables monuments religieux ; que le ministère épiscopal a toujours été et sera toujours l'âme du catholicisme.

Après avoir énuméré tous les services qu'ont rendus les évêques du Canada dans l'ordre religieux ; après avoir dit que le secret des progrès prodigieux accomplis par l'Eglise du Canada étaient dûs à l'esprit d'abnégation et de sacrifice des prélats qui ont été appelés à le diriger, Sa Grandeur a dit en substance : C'est pour ajouter un nouvel anneau à la glorieuse chaîne des prélats canadiens que l'auguste pontife qui gouverne l'Eglise a nommé Mgr. Langevin. Réjouis-toi Eglise de Québec, car en ce jour une nouvelle fille t'est donnée en l'Eglise de Rimouski. Réjouissez-vous, aussi, pontife du Seigneur, parce que vous avez été appelé à cultiver cette portion de la vigne du Seigneur. Réjouis-toi, Eglise de Rimouski, parce que celui qui vient de t'être donné pour chef est disposé à s'immoler pour toi, et n'aura pas de plus grand bonheur que de couronner ta tête de la belle couronne qui orne la tête de ta glorieuse mère.

Mgr. Larocque a terminé son discours, qui a été écouté avec la plus vive attention, par une touchante invocation à Dieu, et en priant le Saint-Esprit de répandre ses bénédictions sur le nouveau diocèse et sur son digne évêque.

Nos Seigneurs de Tloa, Lynch, Guigues, Horan, Larocque, Lafèche, Langevin et tout le clergé présent à la cérémonie de la consécration ont pris, à une heure après-midi, le dîner au Séminaire de Québec. Plusieurs laïques étaient présents, entre autres, les membres de la famille de l'Evêque consacré, plusieurs députés, le Maire de Rimouski, etc., etc.

Après le dîner, les élèves du Petit Séminaire de Québec ont présenté une adresse de félicitations à Mgr. Langevin. On trouvera ci-dessous la réponse que Mgr. a faite à cette adresse ainsi qu'à celles de l'Institut Canadien et de la Société de Colonisation de Québec.—*Cour. du Canada.*

REPOSE DE MGR. DE RIMOUSKI A L'ADRESSE DE MESSIEURS LES ELEVES DU PETIT SEMINAIRE DE QUEBEC.

MESSIEURS,

La gracieuse adresse que vous venez de me présenter, me réjouit, je dirai plus, me rajeunit le cœur : elle me reporte à trente années en arrière, à ces jours fortunés où, comme vous, je parcourais la carrière des lettres et des sciences, où, comme vous, je soutenais, contre des confrères aimés, les pacifiques luttes de l'intelligence. Ce capot dont vous êtes revêtu, cette ceinture que vous portez autour de vos reins, jamais je ne

les vois sans que mon cœur batte plus fort dans ma poitrine, au souvenir de mon temps d'études. Oh ! jouissez bien, Messieurs, de ces belles et trop courtes années, où votre vie est doucement partagée entre les plaisirs et l'instruction, les jeux de l'insouciant jeunesse, et les consolations d'une naïve et sincère pitié.

Puisque vous avez bien voulu faire allusion à ces sciences exactes qui ont été pour moi, dans cette maison même, l'objet d'une véritable passion, je vous dirai, Messieurs, en mathématicien : Ajoutez chaque jour aux trésors de votre esprit et de votre cœur ; soyez économes du temps, n'en soustrayez aucune partie destinée à l'acquisition de nouvelles connaissances ; étendez ces connaissances en superficie, donnez-leur surtout de la profondeur ; multipliez vos richesses intellectuelles ; placez-les soigneusement à un taux élevé ; plus tard les intérêts se seront accumulés, et vous serez vous-mêmes étonnés de la somme des termes de votre progression.

Pour moi, Messieurs, comme pour tous ceux de mon âge, ce temps est écoulé : plusieurs ont déjà terminé leur course ; ils manquent aujourd'hui à l'appel ; les autres sont dispersés sur différents théâtres ; ils remplissent des rôles divers sur la scène du monde. La Providence m'a aussi fait entendre sa voix : elle m'assigne un poste nouveau et redoutable : je me soumetts à ses décrets, j'obéis. Mais avant de m'éloigner de la ville où j'ai reçu le jour, où je laisse tant de parents et d'amis chéris, il m'est doux, Messieurs, de vous voir rappeler à mon souvenir ces hommes à jamais vénérables qui m'ont, à l'ombre de ce toit béni, donné le bienfait inappréciable de l'éducation. Ils avaient nom Demers, Parent, Holmes, Gingras, Casault, Aubry, Baillargé ; la plupart, il est vrai, sont disparus ; à peine en reste-t-il quelques-uns pour recevoir, en ce jour mémorable de ma vie, le tribut de mon affectueuse reconnaissance. Mais une chose doit consoler leur mémoire : c'est que leur œuvre se soutient, s'affermi, se développe ; c'est que le zèle, le dévouement, la science, le talent se perpétuent dans ce Séminaire de Québec, dont la prospérité était l'objet de tous leurs vœux : les noms seuls ont changé. Ce que plusieurs avaient entrevu dans un avenir plus ou moins prochain, ce qu'ils avaient tous désiré ardemment, ce que peu d'entre eux ont commencé à voir se réaliser, aujourd'hui, leurs dignes successeurs, marchant sur leurs traces, ont la consolation de contempler la modeste institution fondée par Mgr. de Laval, devenu, sous les auspices de cet illustre prélat, la glorieuse Université qui fait l'honneur du Canada catholique, et étend de plus en plus ses rameaux protecteurs.

Comme évêque de Rimouski, qu'il me soit donné en terminant d'exprimer l'espoir de voir bientôt notre petit Collège de St. Germain entrer dans cette noble famille de Laval ; de voir toujours ses élèves les imitateurs, les émules, les bons amis de leurs confrères du Petit Séminaire de Québec.

REPONSE DE MGR. DE RIMOUSKI A L'ADRESSE DE L'INSTITUT CANADIEN.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Messieurs les Membres de l'Institut Canadien de Québec,

Je suis d'autant plus sensible à l'adresse que vous me présentez, que je suis l'un des plus anciens membres de votre Institut, comme vous voulez bien vous le rappeler vous-mêmes en cette circonstance. Les sentiments que vous venez d'exprimer vous font certainement honneur puisqu'ils révèlent chez vous une foi profonde, une religion sincère et solide. Vous n'êtes pas de ces chrétiens pusillanimes qui craignent de manifester leurs convictions. Vous proclamez courageusement de bouche ce que vous croyez au fond du cœur. Vous voyez dans le respect et l'amour de la Sainte-Eglise, dans la vénération et la docilité envers ses Pasteurs, dans l'accomplissement fidèle de ses lois, la plus sûre garantie, la seule garantie véritable, pour la jeunesse, contre les entraînements de l'esprit et des passions, et vous osez le dire. Dans les enseignements infaillibles de cette Eglise divinement établie, vous trouvez un préservatif contre l'erreur qui égare tant d'hommes, contre les faussetés si dangereuses d'une littérature fourvoyée, et vous n'avez pas honte de le reconnaître. Gloire à vous, Messieurs. Dans ces nobles sentiments, permettez-moi de vous le dire, je vois pleinement réalisées les espérances des membres du clergé qui, comme moi, ont pris part à la fondation de votre Institut, qui ont cherché à lui être utiles. Puissiez-vous toujours persévérer dans ces sentiments, Messieurs, toujours marcher dans cette voie droite et loyale. C'est le moyen d'assurer la prospérité de votre Société, c'est le vœu sincère que je forme pour elle ; c'est la meilleure preuve de sympathie que je puisse lui offrir en me séparant de vous.

RÉPONSE DE MGR. DE RIMOUSKI A L'ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ DE COLONISATION.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Messieurs les Membres de la Société de Colonisation de Québec,

Je suis bien loin de mériter les choses flatteuses que vous venez de m'adresser. Membre de votre belle et utile société, j'ai simplement tâché d'en remplir les devoirs et de lui rendre service dans la mesure de mes forces. En coopérant à ses travaux, j'ai cru faire une œuvre patriotique et religieuse. La colonisation, en effet, est à mes yeux une question vitale pour le Bas-Canada : là réside son avenir sous le rapport de la langue, des institutions, des mœurs, de la foi surtout. Il me semble que, dans les rues de la Providence, notre pays est destiné avant tout à être agricole.

L'industrie minière et forestière, les pêcheries, lui offrent sans doute des ressources précieuses ; le ciel nous a prodigué des bienfaits de toute espèce : mais, par-dessus tout, si nous voulons rester Canadiens-Français-Catholiques, il faut que notre population, notre jeunesse particulièrement, se donne à la culture de la terre ; il faut qu'au lieu de végéter et de se perdre au sein des villes et dans les chantiers, elle s'enfonce bravement dans la forêt, pour en abattre les hauts arbres et les remplacer par de riches moissons ; il faut qu'au lieu d'émigrer chez nos entrepreneurs voisins, et d'aller y perdre le dernier vestige de nationalité canadienne, elle s'attache au sol que nos pères ont arrosé de leurs sueurs.

Courage donc, messieurs ; vous avez toutes mes sympathies, vous avez celles de tous les vrais patriotes. Le nouvel évêque de Rimouski ne peut oublier, en cette circonstance, que plusieurs paroisses de son Diocèse vous doivent le pain qui a préservé leurs habitants de la mort ; soyez-en remerciés, vous-même spécialement, Monsieur le Président, avec tous ceux qui contribuent à votre œuvre de dévouement, de progrès véritable, de charité chrétienne.—*Courrier du Canada.*

TENDANCES CATHOLIQUES EN ANGLETERRE.

Nous reproduisons dans un de nos derniers numéros quelques extraits d'un article où étaient signalés les tendances du protestantisme anglican vers le catholicisme. Aujourd'hui, nous avons encore quelques heureuses nouvelles de cette contrée dont le monde catholique saluerait avec tant de bonheur le retour complet à la vraie religion. Puisse ce mouvement s'étendre ! La lumière se fait, elle est faite déjà dans plusieurs esprits ; puisse leur courage être à la hauteur de cette lumière ! Daigne surtout le Seigneur centupler sa grâce en faveur de ces pauvres âmes, agitées si longtemps par l'erreur et encore aujourd'hui placées en dehors du saint bercail de l'Eglise où réside seulement le calme des consciences !

Voici donc ce que nous lisons dans plusieurs journaux :

Deux cent neuf membres du clergé anglican ont signé une pétition sollicitant les archevêques et évêques de l'Eglise protestante de rétablir les ordres religieux pour les hommes. La vie religieuse telle que peut la pratiquer le protestantisme, n'aura jamais les résultats qu'elles puise dans la foi catholique ; cependant nous voyons avec bonheur une telle tendance ; elle témoigne de ce besoin de recueillement qu'éprouvent certaines âmes au milieu des agitations de l'erreur, et ce recueillement les prédispose à recevoir les inspirations de l'Esprit de lumière. C'est dans la paix qu'il aime à résider, dans la paix qu'il achève de détruire jusqu'aux derniers efforts opposés à ses douces invitations : *In pace locus ejus... ibi confregit*

potentias arcuum, scutum gladium et bellum; dans la paix qu'il aime à illuminer : *Illuminans tu mirabiliter* (Ps. 75).

En même temps un projet de loi est présenté à la Chambre des communes ayant pour but d'abolir certaine déclaration contre les principales doctrines de l'Eglise romaine; la transsubstantiation, l'invocation des saints et le sacrifice de la messe.

D'un autre côté, le célèbre docteur Pusey, le maître de tant d'hommes éminents passés au catholicisme, et toujours protestant lui-même, le docteur Pusey écrit sur la confession la lettre suivante, où se trouve si bien exprimée la doctrine catholique :

“ Toute l'Eglise a cru dès le commencement, et nous croyons avec elle que Notre Seigneur a laissé le pouvoir de remettre les péchés en son nom et par son autorité, de même qu'il a donné le pouvoir de prêcher l'Evangile en vertu de ce commandement fait aux apôtres : “ Allez dans le monde entier, et prêcher l'Evangile à toute créature.”—Nous baptisons en vertu de ce commandement : “ les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ; ”—nous instruisons ceux qui ont été baptisés en vertu de ce commandement : “ leur enseignant à observer toutes les choses que je vous ai prescrites ; ” nous célébrons la sainte Eucharistie en vertu de ce commandement : “ Faites ceci en mémoire de moi ; ”—c'est ainsi encore que nous prononçons l'absolution du pénitent en son nom, en vertu de la promesse : “ Les péchés que vous remettrez seront remis.” Si ce n'est pas là l'ordonnance du Christ, sur quelle autorité nous appuierons-nous pour croire que son ordonnance est autre ? Et si c'est là son ordonnance, tenons pour assuré qu'il ne manquera pas à sa parole.”

HARMONIES DE LA NATURE.

HARMONIE DE L'ÉTÉ.

L'été présente en égale proportion, pour ainsi dire, l'utile et le beau, l'abondance et l'éclat. A mesure, en effet, que le printemps lui cède la souveraineté de l'horizon, tout devient plus riche et plus resplendissant. Le soleil est plus radieux, l'eau plus limpide, l'air plus azuré. Les fruits qui, par le nombre rivalisent avec les fleurs montent comme elles aux teintes les plus vives. Le reptile, le poisson, l'insecte, le mollusque, jouissant enfin de leur pleine activité, revêtent à l'envi le plus brillant costume. Le sol s'habille, à son tour, de moissons dorées ; le lac aussi, pour nous nourrir, se peuple d'animaux divers ; et cité populeuse elle-même, la forêt, pour nous plaire, s'égaye de mille chansons.

Arrêtons-nous à quelques points prédominants, afin de mieux comprendre le rôle respectif du soleil, de l'air et de l'eau.

Le soleil règne au firmament, dont il éclipse effectivement tous les astres par son éblouissante irradiation ; et, maître absolu de la terre, il y surexcite la chaleur, et l'électricité, c'est-à-dire les agents supérieurs de la nature. Or il est aisé de prévoir les grands phénomènes qui s'en suivent.

La chaleur portant au plus haut degré les forces végétaives, le ligneux s'accumule alors dans les arbres, la farine dans les grains, le sucre dans les fruits ; le pin condense alors sa résine, la vigne enfle sa grappe, l'olive secrète son huile et la figue distille son miel. Et que de contrastes harmoniques accompagnent ces faits importants ! Tandis que le lis, à calices réfléchissants, brave à découvert les rayons les plus chauds, la violette, à corolle absorbante, cherche sous l'ombre un abri ; tandis que le reptile s'étale sur le sol pour que le soleil irise d'autant mieux ses écailles, le martin-pêcheur, au contraire, vole au bord de l'étang sous les fraîches arcades du saule, afin que le soleil ne fane point le bleu délicat de ses scapulaires.

En même temps, pour que l'homme puisse mieux contempler les attraits de la perspective, l'astre royal prolonge la durée du jour. Bien plus, par un excès de lumière, il étend au loin la limite de visibilité, rend plus distincts et plus nets tous les accidents du paysage et, pour compléter le décor, donne à toutes les couleurs, dans l'animal comme dans la plante, leur plus splendide intensité. Voyez encore ici que d'harmonies jusque dans les contrastes ? l'orange peint d'un reflet d'or la pâle pistache, et le citron se détache plus jaune sur la couleur terne de l'olive, tandis que l'abricot relève de son fin coloris, le ton verdâtre de l'amande. Pour mieux se cacher, le lézard gris se tient sur le mur et le lézard vert dans la prairie ; tandis que pour être mieux vus, le papillon bleu se pose sur la fleur blanche et le papillon rose sur la feuille verte.

Mais, à cette double action thermique et lumineuse, le soleil unit encore son action électrique. Or l'électricité qui stimule si puissamment les affinités chimiques, constitue surtout le phénomène de la foudre, phénomène formidable sans doute, mais nécessaire et bienfaisant. Ses signes précurseurs suffisent déjà pour impressionner plus ou moins tous les êtres. L'air tiède, immobile, étouffant, semble appesanti par les nuages épais et bas qui assombrissent l'horizon. Ces nuages orageux prennent avec ordre la place que leur assignent leur état électrique et leur densité. Le silence se fait dans le bocage ainsi que dans les champs, l'homme lui-même éprouve de l'effroi. Averti par son instinct, le papillon s'esquive le premier, abandonnant la fleur qui se ferme bien vite, comme si elle était prévenue, elle aussi, par un agent mystérieux. Tous les animaux, un à un, se retirent consternés : l'ours regagne sa tanière, le cerf son gîte, le lapin son terrier, la brebis son étable, la poule sa basse-cour, la fauvette son nid et le moineau son toit. L'atmosphère, en effet, commence à s'agiter, la poussière se soulève en tourbillons, l'arbre frissonne dans toutes ses feuilles et, de la nue qui cache tout le ciel, se dégagent des lueurs intermittentes que suit

chaque fois un murmure menaçant. Enfin la foudre déchire l'air avec fracas, la pluie tombe par torrents, suivie parfois de la grêle ; et des éclairs, presque continus, semblent n'illuminer l'espace que pour mieux faire voir toute l'épaisseur des ténèbres. Le tonnerre qu'ils produisent n'est par lui-même qu'un choc unique et sec, mais il se transforme, par l'effet des distances, en un roulement plus ou moins prolongé. Sous la violence du vent qu'irrite le brusque défaut d'équilibre, l'océan mugit dans ses abîmes, tandis que la terre, sous l'ébranlement électrique, frémit jusque dans ses profondeurs. Oh ! qu'en présence d'un tel cataclysme, l'homme est petit et faible !!! Mais la Providence a le regard sur lui. Peu à peu les éclairs redeviennent plus rares et moins vifs, le tonnerre se tait, la pluie cesse, et voici qu'au sein de la nue presque épuisée, apparaît un messager consolateur, l'arc-en-ciel qui, pavoisant son gracieux hémicycle, annonce que l'astre du jour rentre en possession de son empire.

N'oublions pas que cette tempête électrique est une des harmonies les plus essentielles de l'été. Voyez plutôt comme tout ici s'enchaîne et se tient. Pour que la maturation des grains s'effectue parfaitement, il faut que la sève s'y renouvelle sans cesse, c'est-à-dire que l'évaporation soit abondante et rapide, ce qui exige un soleil très-actif. Mais cette chaleur extrême pulvérise le sol, dessèche le ruisseau, appauvrit le lac, étiole la plante, fatigue les animaux, répand dans l'air des miasmes qui l'altèrent... Eh bien, l'orage va tout concilier avec profit, sans interrompre, pour ainsi dire, l'action solaire, c'est-à-dire sans que l'évolution physiologique éprouve ensiblement un point d'arrêt. Voyez ! la foudre transforme le miasme en produits fertilisants, la pluie dissout et précipite ces produits, le vent les distribue par elle sur tous les points. Aussitôt le sol reprend sa consistance, le ruisseau son cours, le lac son niveau, la prairie sa verdure, la fleur son coloris, le papillon son vol, le rossignol sa voix ; l'homme enfin respire un air doux, pur et parfumé. Et que de détails intéressants nous échappent encore ! Citons du moins le redivivère que la dessiccation semblait avoir frappé de mort et qui tout joyeux reprend, au simple contact de l'eau, le mouvement et la vie.—*Les Mondes.*

PAULIN TEULIÈRES.

LES ENFANTS NE SONT QUE CE QUE LES PARENTS LES ONT FAITS.

Que les pères de famille se rappellent bien que leur enfant ne sera que ce qu'ils l'auront fait. Sa santé, son instruction, son éducation morale, tout est leur ouvrage. Chargés de terminer ce que la nature n'a fait qu'ébaucher, les devoirs des parents commencent à l'instant où elle remet cet enfant entre leurs mains : c'est un dépôt qu'elle leur confie et dont ils rendront compte un jour. Il faut étudier les dispositions et les penchants d'un enfant : il faut profiter d'un âge où l'on ne sait rien cacher. Cette terre, encore vierge, renferme le germe du bien ; c'est aux parents de le

féconder et de lui donner cette vigueur qui seule, bien dirigée, peut produire tout ce qui est grand et beau. Que si quelques grains d'ivraie viennent à lever sur cette terre, il ne faut pas perdre un instant et ne négliger aucun moyen pour les étouffer. Ce n'est pas seulement pour leur enfant que les parents auront travaillé, ce sera pour eux aussi, et ils jouiront avant lui du fruit de leurs soins. Les livres sacrés des anciens Perses disaient : " Si vous voulez être saints, instruisez vos enfants, parce que toutes les bonnes actions qu'ils feront vous seront imputées."

Plus tard, lorsque l'enfant, descendant au-dedans de lui-même, aura su apprécier la nouvelle vie que ses parents lui auront donnée, lorsque jetant un regard sur tant de jeunes gens de son âge, il verra ce qu'ils sont et ce qu'il est, le sentiment des bienfaits dont on l'aura comblé viendra augmenter encore, s'il est possible, son respect et son attachement. Et que de titres ses parents n'auront-ils pas à sa reconnaissance ! Si, dans sa jeunesse, il a pu se rendre maître de ses passions et traverser sans naufrage une mer remplie d'écueils ; si, plus tard, il a joui des distinctions accordées au mérite et peut-être des honneurs dûs à celui qui sert utilement son pays ; si enfin, rentré dans la vie privée, il y trouve le calme et le bonheur que donnent une vie sans tache, le goût de l'étude, l'habitude des vertus et l'estime des gens de bien, c'est à ses parents qu'il devra ces précieux avantages. Il les regardera comme un héritage qu'il doit transmettre à ses enfants, et le bien que ses parents lui auront fait, se perpétuant d'âge en âge, sera pour eux et pour leurs descendants une source de jouissances dont les plaisirs du monde ne tiendront jamais lieu.

LE MISSIONNAIRE NE MEURT PAS.

Il y a quelques vingt ans, un canot d'écorce, monté par deux prêtres courageux, luttait péniblement contre les vagues du lac de l'Île à la Crosse. Tout semblait être désespéré pour les deux hardis pionniers perdus au milieu des lames qui montaient toujours, et déjà l'un d'eux jetait à l'autre des paroles de découragement, lorsque celui-ci lui répondit :

" . . . Le missionnaire ne meurt pas."

La providence veillait en effet sur le frêle esquif, et plus tard l'un des pieux nautonniers devenaient Mgr. Faraud, évêque d'Anémour, tandis que l'autre, Mgr. LaFlèche, celui qui avait fait l'intrépide réponse, allait attendre au milieu des travaux, des fatigues et des dangers de l'apostolat, la pourpre de Prince de l'Église qu'il devait lui aussi ceindre plus tard.

Rien de plus vrai que ces paroles inspirées et si simples pourtant : le missionnaire ne meurt pas ! Non, il ne meurt pas, car sa tâche toute providentielle s'accomplit sans cesse au pied d'une croix, et depuis dix-huit-cents ans, la croix n'est-elle point devenue le symbole de l'immortalité ? Une goutte de sang échappée au divin gibet, a suffi pour faire traverser les siècles à la barque d'un pêcheur, d'un bien humble pêcheur de Capharnaüm. Partout où elle a passé, des vertues inconnues jusque là, l'humilité, la chasteté, l'abnégation, l'amour du prochain, le respect du bien d'autrui,

sont restées dans le sillage de son aviron, et depuis longtemps la nacelle de Pierre glisse majestueusement vers le port de l'éternité, ne s'arrêtant que pour jalonner ça et là les résifs et les brisants de sa route, des lumières éblouissantes de la foi et du martyr. Pas une terre quelque inconnue qu'elle fût, pas une île, pas une plage, où les pieux marins de l'équipage ne soient descendus, pour y arborer l'étendard du crucifié de Nazareth, et en prendre possession au nom de la vérité catholique. Là où est tombée la poussière de leurs souliers, sont sortis des héros, des saints et des confesseurs. Les bénédictions de Dieu se sont répandues avec leur sang semé à profusion, et rien d'étonnant si des fruits de paix et de consolation en ont surgis si vite, et si leur semence a pris si profondément racine partout.

Pour la part du Canada, les souffrances et les tortures des P. P. Jogues, Lallement, Brebœuf et tant d'autres, n'ont pas été perdues, car elles sont retombées en rosée vivifiante sur tout l'Épiscopat Canadien. Jamais plus que la nôtre, liste d'évêques n'a offert de noms plus illustres et de talents plus distingués, talents d'énergie, talents d'administration, talents surtout de charité. On dirait que l'âme de Mgr. Laval s'est transmise intacte et toute entière de successeurs à successeurs. Tous ont eu le même esprit d'en haut : tous ont marché vers le même but, la consolidation de notre nationalité ; tous se sont étendus sur la croix de l'apostolat.

C'est surtout en étudiant attentivement notre clergé dans ses œuvres, que le penseur parviendra à embrasser d'un seul coup d'œil et à bien se rendre compte de toute l'immensité des nobles travaux auxquels s'est voué l'Épiscopat canadien. En mettant le pied sur notre sol, sa première pensée a été de fonder un établissement, où la jeunesse pieuse pourrait venir se former à la pureté de l'école catholique et des vérités qui sont descendues du ciel avec elle. Le Séminaire de Québec fut donc bâti, et de ses murs se répandit tout un essaim de jeunes apôtres qui, la foi dans le cœur et le crucifix à la main, se sont mis à évangéliser nos solitudes et à battre le chemin à ceux qui plus tard, auraient l'immense courage de les suivre dans le sentier si sublime de l'abnégation. Le prêtre canadien, tel qu'il est aujourd'hui, c'est-à-dire pieux, humble et instruit, est donc l'œuvre toute vivante du premier évêque de Québec. Or, là où le clergé a des mœurs pures, là où ses enseignements sont marqués au sceau du dogme et des saintes doctrines, le peuple ne peut pas faire autrement que de marcher sur ses traces, puisqu'il ne fait que suivre son guide. Le peuple Canadien-Français est donc l'œuvre de Mgr. de Laval, et qui osera dire que sur l'œuvre n'a pas rejilli un peu de la grandeur qui tient à ce nom vénéré ?

Cette toute-puissante pensée de façonner un clergé dont les vertus puissent servir de phare au peuple préposé à sa garde, a absorbé la vie tout entière de ce saint pontife, et comme en partant il laissait son œuvre achevée, ceux qui ont hérité de sa mitre et de son zèle, n'ont eu qu'à la

conserver intacte et qu'à la cultiver soigneusement. A mesure que nos forêts se sont inclinées sur le passage de la civilisation, le crucifix est venu, par leurs soins, s'appuyer sur le socle de la charrue, les chaumes se sont alors groupés et se sont pieusement agenouillés au pied d'un clocher ; le paysan s'est mis à défricher et à coloniser avec plus de courage, les villages sont grossis et sont devenus des villes, et les villes, en écoutant les sages avis et les saints conseils de leurs évêques, ont attiré sur elles ces bénédictions que Dieu envoie à l'univers, sous les noms de couvents, d'hôpitaux et de salles de refuge, afin que les pauvres et les déshérités du monde pussent y apprendre à prier et à se résigner. Je suis fier de le dire, l'étranger ne peut faire un seul pas ici sans se heurter le pied sur quelques monuments magnifiques, sur quelques œuvres grandioses, qui s'y dressent solennellement pour attester sur cette terre, le passage de ces modestes apôtres de la parole du Christ. Après le Séminaire de Québec, sont venus les travaux gigantesques des pieux Récollets ; après ceux-ci, les succès encore plus merveilleux des pères Jésuites : après, les Sulpiciens, ces maîtres des grandes œuvres ; ensuite les maisons d'éducation de Nicolet, de St. Hyacinthe, de Ste. Thérèse, de Chambly et de Ste. Anne ; les missions des Oblats, les cercles de la St. Vincent de Paul, les prodiges sublimes des Sœurs de la Charité, de l'Hôpital-Général et de l'Hôtel-Dieu, les miracles des Mères du Bon Pasteur, les écoles normales, les classes des Ursulines, du Sacré-Cœur, de Jésus-Marie, de la Congrégation, les effrayantes austérités des Trappistes, les modestes enseignements des Frères de la Doctrine Chrétienne, et pour couronner tout cela l'Université Laval, dont le nom seul est un titre de gloire et de science. Sur toutes les merveilles de la philosophie catholique, sur toutes ces grandeurs religieuses, la main bénie de l'évêque et du prêtre Canadien s'est posée, et a laissé une trace tout aussi ineffaçable pour le moins, que l'empreinte de cette mystérieuse main rouge, que le voyageur retrouve encore sur les ruines aztèques de l'Amérique Centrale. Ces monastères, ces hospices, ces sociétés philanthropiques ont grandi sous leur influence et sous leur protection, ils s'y sont incarnés pour ainsi dire eux-mêmes, ils y ont soufflé une parcelle de la charité de leur âme et de l'abnégation de leur cœur, ils y ont déposé leur puissante vitalité tout entière. A mesure que les années vont se passant, cette vitalité, au lieu de diminuer, renaît de ses propres cendres. Les siècles en coulant sur elle ne font que la durcir et la tremper, l'avenir consolide l'œuvre du passé, et tous les jours Dieu ne cesse de nous donner de nouvelles preuves de sa miséricorde et de sa pitié, car l'esprit de Mgr. de Laval est toujours là, qui s'interpose entre sa justice et l'iniquité, pour ne pas trop faire peser sur nous la loi de l'expiation.

Cette terrible loi de l'expiation qui s'appesantit à tour de rôle sur tous les peuples du vieux continent, est encore loin de nous, il faut du moins l'espérer. Tant que nous nous conformerons aux sages préceptes de ceux que

le Saint-Pontife a mis à notre tête, tant que notre épiscopat se recrutera parmi des esprits aussi profonds et aussi éclairés que ceux qui le composent aujourd'hui, nous marcherons dans la paix et nous vivrons loin de la tentation de l'orgueil et des effervescences révolutionnaires.

Il faut bien se le répéter, et surtout se bien garder de l'oublier, notre tranquillité future et l'intégrité de notre autonomie nationale gisent au bas d'une mitre et d'une crosse. C'était là une grande vérité dont semblait être intimement pénétrée mercredi dernier la ville de Québec, prosternée sous la bénédiction du nouvel Evêque de Rimouski ; et c'est à genoux aux pieds de Monseigneur Langevin pleurant d'émotion et peut-être de crainte devant la terrible responsabilité que la Chaire de Pierre confiait à sa belle intelligence, que je me suis souvenu de ces grandes paroles du savant prélat assis à ses côtés :

—Le missionnaire ne meurt pas !

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

BULLETIN RELIGIEUX.

PIE IX LE PLUS AIMÉ DES ROIS, LE PLUS VÉNÉRÉ DES PONTIFES.

Plus la révolution menace Pie IX, plus aussi cet auguste Pontife reçoit des témoignages d'amour et de dévouement. On remplirait des volumes de ces traits touchants. Nous sommes forcé de n'en rapporter qu'un petit nombre.

—La piété des zouaves édifie grandement la population. Ces jeunes gens ont d'ailleurs une excellente tenue militaire.

—L'émotion causée dans le monde entier par la crise que traverse le Saint Siège est telle, que l'on voit des *Juifs* envoyer et même apporter à Rome des offrandes considérables au *Denier de St. Pierre*.

—Un ancien préfet de la Restauration, vicillard octogenaire, qui avait été honoré par le Saint Siège d'une distinction noblement méritée, a quitté sa résidence héréditaire et a voulu aller offrir à Pie IX le tribut de son active et verte vieillesse. Il a demandé et il a obtenu de faire, près du Pape, son service d'honneur. Heureux, disait-il, s'il lui était donné de verser la dernière goutte de son sang pour la cause du Pontife-Roi.

Non, les assassins auront beau redoubler d'audace et de perversité, ils n'intimideront pas le dévouement de la jeunesse catholique à la cause de la Papauté. Dans plusieurs provinces françaises on organise des souscriptions pour recruter et solder de nouveaux soldats de la légion romaine, et les jeunes gens répondent partout à l'appel des donateurs. Dans le diocèse de Nantes, plusieurs paroisses se disposent à envoyer chacune un défenseur du Saint-Siège.

A Ligué, un jeune homme nommé Lemarié, voulait partir, lorsqu'il réfléchit qu'il avait déjà deux frères sous le drapeau pontifical, et qu'i

restait seul soutien de son père, qui est pauvre et septuagénaire, il hésite : “ Pars, mon fils, lui dit le pieux vieillard, pars, Dieu ne m’abandonnera pas. Pars, ma bénédiction t’accompagnera, et il y a ici des âmes chrétiennes qui m’aideront au besoin.”

Présentement le diocèse de Nantes entretient plus de trente volontaires dans l’armée pontificale.

Le diocèse de Sens en a 17. Le Clergé et l’Evêque ont souscrit une somme de 1000 francs pour l’entretien annuel d’un zouave. A Nevers, on a remis 2300 frs. pour la même destination.

—Trois prêtres sans fortune, (diocèse d’Arras), viennent d’adresser à leur évêque 500 frs. pour être remis à N. S. P. le Pape dans le même but.

—Une généreuse demoiselle de Belgique, a offert une somme de 10,000 frs. dont les intérêts serviront à entretenir, à perpétuité, un soldat dans l’armée pontificale.

—Une pieuse ouvrière de Lyon a déposé, il y a quelques jours, à l’archevêché, une somme de 100 frs. destiné au *Denier de St. Pierre*. Elle n’a point voulu faire connaître son nom, et s’est dit fort heureuse de pouvoir, par cette offrande, venir en aide à la sainte et glorieuse détrese du Chef de l’Eglise.

—Le jour de l’Epiphanie, le Saint-Père recevait 20,000 frs. envoyés par le *Standardo Cattolico*, journal catholique de Gênes. Cette somme était accompagnée d’une adresse exprimant les sentiments de vénération et de dévouement dont étaient animés les *oblatoeurs*.

—Un journal français annonce que le Pape a reçu une adresse signée par le clergé et les fidèles grecs-ruthènes unis de Galicie, le métropolitain en tête. Ces nobles chrétiens protestent qu’ils sont prêts à souffrir le martyr plutôt que de se séparer de Rome.

—Dernièrement un personnage admis en présence du Saint-Père, exprimait les craintes les plus vives sur la situation de la Ville Eternelle. Sa Sainteté, sans lui répondre, écrivit quelques lignes d’une main ferme et les présenta à son interlocuteur en lui disant : M., lisez, c’étaient les vers ci-après, d’un classique italien :

D’ogni colpa la colpa maggiore
È l’eccesso di un impio timore
Oltraggioso all’ Eterna pietà.
Chi dispera non ama, non crede
Che la Fede, l’Amor, la Spensè
Son tre faci che Splendono insieme
Ne una ha luce se l’altra non l’ha.

“ De toutes les fautes, la faute la plus grande est l’excès d’une crainte impie ; c’est un outrage à l’éternelle miséricorde. Qui désespère n’aime

pas ; il ne croit pas que la foi, l'amour et l'espérance sont trois flambeaux qui resplendissent ensemble ; si l'un perd sa lumière, l'autre la perd aussi."

—Son Eminence le cardinal-archevêque de Bordeaux (France), vient d'ordonner qu'une fête solennelle serait célébrée à Laragon, en l'honneur de M. l'abbé Beaulieu (Louis), natif de cette ville et martyrisé en Corée le 31 mars 1866. Dans sa lettre pastorale, Son Eminence s'exprime ainsi : "Tout le monde comprend que la cérémonie à laquelle vous êtes conviés ne sera ni un culte anticipé, ni encore moins un service funéraire, avec son cortège de deuil et de chants attristés. Ah ! ce n'est pas devant la gloire suprême du martyr, a dit un écrivain religieux, que l'Eglise songe à implorer la miséricorde du Juge Suprême. Elle proclame, au contraire, que le sang versé pour la Foi efface jusqu'à l'ombre d'une imperfection. Aussi se garde-t-elle d'adresser au ciel des supplications sans objet. Les parents même en qui la nature réclamerait ses droits, laissent le sentiment chrétien dominer de toute sa hauteur les affections les plus légitimes.

"Prendre des habits de deuil en une pareille solennité ! Mais n'entendons-nous pas St. Cyprien s'écrier, à quinze siècles de distance, dans son admirable langage : "Gardons-nous de pleurer ceux qu'une mort glorieuse conduit à l'éternel bonheur !... Est-il rien de plus désirable !... *Un martyr confesse sa foi, voilà le ciel qui s'ouvre... la mort est vaincue... la vie est conquise... plus de combats... mais un trône impérissable...*"

LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.

Les élèves des écoles chrétiennes de Marseille viennent de donner un nouveau et éclatant démenti à l'orateur malencontreux qui, au sénat français, discernait, il y a quelques jours, un certificat d'ignorance aux congrégations religieuses.

Le conseil municipal de Marseille ayant, dans sa séance du 24 novembre 1865, voté un crédit de 2000 frs. destiné à la fondation de prix d'honneur à accorder aux meilleurs élèves des écoles primaires commerciales de la ville et de la banlieue, dirigés par les Frères ou les Laïques, un concours, dont les conditions ont été réglées par un arrêté de M. le Maire, en date du 14 janvier 1867, a eu lieu le 28 février, sous la surveillance de deux commissions nommées par M. le Maire et présidées, une par M. Roux, adjoint aux Maire, l'autre présidé par M. Bruno, conseiller municipal.

Voici quels ont été les résultats de ces épreuves : au jugement de ces tribunaux présidés, comme nous venons de le dire, par des juges laïques, nommés eux-mêmes par des autorités laïques : 98 candidats ont été présentés par des instituteurs congréganistes ; 39 par des instituteurs laïques. En arithmétique, les élèves des Frères ont obtenu les numéros 1, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, en tout 8 nominations. Les élèves des écoles laïques ont

obtenu les numéros 2, 3, 4, en tout 3 nominations.—En orthographe, les élèves des Frères ont enlevé toutes les nominations et n'ont laissé aucune place à leurs concurrents.—En composition française, les élèves des Frères ont obtenu les numéros 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11 ; en tout 9 ; les élèves des écoles laïques 2 et 9 ; en tout 2.—En calligraphie, les élèves des Frères ont eu les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10. Les écoles laïques n'ont eu que le numéro 11.

Si l'on compare les places obtenues, on voit que les élèves des Frères ont eu partout le numéro 1 ; que ceux des écoles laïques n'ont eu le numéro 2 qu'en arithmétique et en composition française, et qu'en orthographe ils ont été complètement battus. Ces écoles n'ont soutenu la concurrence d'une manière convenable qu'en arithmétique.

Nous n'avons pas d'autres réflexions à ajouter, mais il serait bien à désirer que M. Jules Simon, (l'orateur malencontreux), connût ces chiffres.

CANONISATION DE CHRISTOPHE COLOMB ET MGR. BORDEAUX.

C'est au christianisme, on ne saurait en disconvenir, qu'appartient de droit le titre d'ami de la civilisation et du progrès. Un acte récent de S. Em. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, en est une nouvelle preuve. Il y a quelques mois, l'éminent prélat a adressé au Souverain Pontife une lettre sagement motivée pour le prier d'introduire la cause de la canonisation de Christophe Colomb.*

Cette question préoccupe vivement, depuis plusieurs années, la sollicitude des membres les plus distingués de l'épiscopat non-seulement en France, mais encore en Italie, la terre natale du grand et pieux navigateur, et en Espagne, sa patrie d'adoption, enrichie et illustrée par ses merveilles découvertes. L'important ouvrage de M. Roselly de Lorgnes, *Vie et voyages de Christophe Colomb*, a ouvert le champ sur ce sujet, à des études du plus haut intérêt historique et théologique.

La lettre de S. Em. Mgr. Donnet au Saint-Père contenait ce passage :

“ Comme archevêque d'une église que tant d'intérêts relie au Nouveau Monde, et qui compte dans son ressort métropolitain les évêchés des Antilles ; presque aux portes de cette Espagne à laquelle m'attachent de précieuses et nombreuses relations ; étant de plus le premier des membres de l'épiscopat qui ait donné une approbation motivée au dernier ouvrage publié sur la vie de Christophe Colomb, ne me serait-il pas permis de porter aux pieds de Votre Sainteté l'expression des vœux d'un grand nombre de fidèles ?”

Le prélat exposait ensuite les nombreuses considérations qui lui paraissaient devoir fixer l'attention de Sa Sainteté sur l'existence du plus grand

* Voir l'*Echo*, année 1866, page 415.

fait raconté tant par l'histoire moderne que par l'histoire ancienne. Il formulait de la manière suivante les motifs principaux à l'appui de sa demande :

“ Parce que l'homme fut exceptionnel ;

Parce que son œuvre fut exceptionnelle ;

Parce que la Providence le marqua d'un sceau exceptionnel ;

Parce que le Saint-Siège le traita d'une façon exceptionnelle ;

Parce que, dans les succès et dans les revers, sa destinée fut également exceptionnelle ;

Parce que l'excès de l'ingratitude des hommes pendant sa vie et l'injustice de l'histoire après sa mort l'ont rendu, même au delà du tombeau, à jamais exceptionnel.”

Un journal annonce que des renseignements puisés à bonne source lui permettent d'ajouter que Pie IX a daigné répondre tout récemment à Mgr. Donnet que le moment ne paraissait pas venu “ d'accueillir encore ” la cause dont il s'agit. Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que cette réponse, si conforme à la marche prudente de l'Eglise en de semblables matières, permet évidemment tout espoir pour l'avenir.

CHRONIQUE.

La santé de Notre Saint Père ne laisse rien à désirer.

Les dernières nouvelles venues de Rome rendent compte d'une manifestation éclatante de la population en l'honneur de Sa Sainteté Pie IX. Le 13 avril était le jour anniversaire de la rentrée du Souverain Pontife dans ses Etats, après la victoire remportée sur l'anarchie par les troupes françaises, et aussi l'anniversaire de la miraculeuse conservation du St. Père, lors de l'accident arrivé au Couvent de Ste. Agnès hors des murs, lorsqu'une salle remplie de monde entourant le St. Père, céda sous le poids de la multitude, sans qu'il fut arrivé aucun accident sérieux.

Le matin de cette journée, une immense réunion assistait à une messe d'actions de grâces chantée à l'Eglise de St. André delle Fratte ; dans l'après midi toutes les troupes romaines ont été passées en revue par leurs Commandants, au milieu d'une assistance considérable. Après les principales évolutions, le St. Père est arrivé avec tout son clergé et a pris place sous un dais immense placé au milieu de la plaine ; de là il a donné sa bénédiction à l'armée tout entière qui a fléchi le genou en lui présentant les armes. C'était un spectacle des plus imposants, que de contempler cette armée si rapidement et si fortement constituée, rendant à Pie IX, dans cette circonstance, un solennel hommage, et destinée à le soutenir et à le défendre avec le bras du Dieu du Ciel contre les ennemis de la civilisation et de l'Eglise.

En revenant, le Souverain Pontife a pu jouir du spectacle d'une autre manifestation qui avait aussi sa signification. Toute la ville était illuminée avec un éclat magique. Les fenêtrés des palais et des maisons resplendissaient de lumières, les façades des églises étaient surchargées de cordons de feux de mille couleurs. Les obélisques resplendissaient comme des torches flamboyantes, les rues étaient garnies d'arbres, de bouquets et de fontaines, éblouissant de lumières et aboutissant à des façades d'édifices improvisés, et présentant en traits de feu les aspects les plus variés, les plus riches, les plus éclatants. Des portiques grecs, romains, gothiques, renaissance, etc., etc., étaient décorés de statues symboliques, d'inscriptions, de transparents et de tableaux entourés de lumières, d'étoiles et de feux de bengale. Les vieux monuments étaient dessinés par des décorations lumineuses, les grandes fontaines des places publiques illuminées par des procédés ingénieux, semblaient verser à flots des gerbes de perles, d'or et de diamants ; le Tibre lui-même participait à la fête et était sillonné dans tout son parcours par des embarcations rapides ornées de feux et de lanternes de couleur, tandis que des fusées éclatantes étaient lancées de toutes parts.

Sa Sainteté a été d'autant plus touchée de ces témoignages d'affection et de tous ces transports de joie, que les jours précédents les comités secrets avaient multiplié leurs efforts pour comprimer l'élan de l'allégresse publique pour des anniversaires si touchants. On avait affiché des proclamations, on avait adressé des menaces aux principaux citoyens, mais ces insolentes tentatives n'ont rencontré que l'indignation la plus vive, et ont activé encore plus le zèle de la population toute entière pour fêter solennellement l'illustre Pontife.

Voici déjà plusieurs fois, depuis le départ des troupes françaises, que le parti révolutionnaire fait des tentatives qui ne tournent qu'à sa honte, et à la manifestation de son impuissance. Pour dissimuler sa faiblesse au milieu des Etats Romains, les rôles sont ainsi partagés ; le parti révolutionnaire s'est ainsi divisé. Il y a la fraction des impatientes qui prétendent vouloir tout brusquer, et l'autre dite des modérés qui attendent tout des circonstances et des événements ; quand quelque fête solennelle se prépare, le parti des impatientes lance ses menaces et ses proclamations, pour empêcher toute démonstration religieuse ou pontificale, et si la population fidèle a l'air de ne pas tenir compte de ces injonctions impérieuses, alors pour couvrir l'insuccès de ces démarches officieuses, la fraction des modérés élève la voix à son tour, lance ses proclamations où elle condamne magistralement les impatientes, déclare qu'il ne faut pas mettre sa confiance dans la violence, mais qu'il faut attendre tout du cours des choses et du mouvement irrésistible des idées, tandis qu'on pourrait compromettre le succès par une précipitation inconsidérée. Après cette double évolution, le parti rentre dans l'ombre et dans le silence pour recommencer

la même manœuvre à une nouvelle occasion. Il faut espérer que les grands événements survenus dans les derniers temps, ouvriront les yeux à tous les dépositaires de l'ordre, de manière à ce qu'ils puissent voir clairement de quels dangers ils seraient eux-mêmes menacés s'ils laissaient attaquer celui qui est la pierre angulaire de toute l'organisation sociale.

Pendant que le Chef de l'Eglise était si magnifiquement honoré dans sa ville capitale, Celui qu'il représente a été aussi admirablement honoré dans toutes les grandes capitales du monde chrétien.

Les exercices du carême ont été suivis partout avec un redoublement de ferveur et de dévotion qui est d'un heureux augure pour l'avenir.

Paris n'est pas resté en arrière de ce mouvement général ; jamais on n'a vu tant de monde que cette année aux conférences prêchées par le Rév. P. Hyacinthe, ainsi qu'à celles du Rév. P. Félix. Les exercices du carême à Notre-Dame de Paris ont été suivis d'une retraite qui a attiré l'élite de la population sous les voûtes augustes de la grande Basilique. Le jour de la communion, on a compté plus de cinq mille communicants à la messe de clôture de la retraite, tandis qu'aux autres églises on signalait une affluence extraordinaire ; pendant que le Rév. P. Félix voyait la chaire de Notre-Dame plus entourée que jamais, d'autres prédicateurs non moins remarquables attiraient en même temps la multitude des fidèles en d'autres églises. Le P. Monsabré a conquis l'admiration générale par son éloquence pleine de vigueur et de mouvement ; le Rév. P. Minjard, d'une verve d'esprit extraordinaire, a été plus brillant que jamais, enfin deux nouveaux Dominicains se sont révélés avec des qualités hors ligne, qui les ont fait acclamer comme de dignes successeurs du P. Lacordaire ; c'est le P. Chery, qui du premier coup s'est placé au premier rang, et le P. Didon, dont le nom est maintenant populaire dans tout Paris. Le carême a été aussi prêché à la chapelle des Tuileries, par un Père de l'Ordre des Carmes, qui est de la famille des Rotschild, et qui a eu le plus grand succès.

La faveur dont jouit la parole sainte dans Paris, montre quels talents la Providence se plaît à susciter pour ses œuvres, et quelles dispositions heureuses elle sait mettre en ce moment dans les âmes.

Ainsi l'Eglise répare ses pertes et accroît tous les jours ses conquêtes, en mettant à néant les entreprises les plus audacieuses des ennemis de la vérité. Le Christ attaqué avec tant d'acharnement montre qu'il a encore l'empire que toutes les puissances de l'enfer ne peuvent entamer. On a cité, dans les derniers temps, des aveux instructifs des chefs du rationalisme ; dans les derniers numéros de *l'Echo*, nous avons montré ce que des hommes éminents du parti philosophique pensaient du succès croissant des institutions religieuses. Voici quelques paroles échappées au chef de l'éclectisme, quelques mois avant sa mort, et qui montrent combien ses premières idées s'étaient singulièrement modifiées ; M. Cochin, membre

de l'Institut, a raconté dans le *Correspondant*, ce qu'il a entendu lui-même de la bouche de M. Cousin, peu de temps avant sa mort ; il se trouvait avec lui et un savant professeur de philosophie sur les marches du palais de l'Institut ; en ce moment un jeune prêtre vint à passer, se dirigeant vers le Louvre : M. Cousin le regardant de loin interrompit la conversation et dit à son collègue : " Mon ami, nous avons toute notre vie professé la philosophie, nous avons cherché à démontrer à nos élèves par des arguments laborieux, qu'il y a une âme, pendant ce temps que fait ce prêtre : il va réconcilier les âmes de deux époux, fortifier l'âme d'un vieillard qui va mourir, combattre le vice dans l'âme d'un méchant, la tentation dans l'âme d'une jeune fille, le désespoir dans l'âme d'un malheureux, l'ignorance dans l'âme d'un enfant ; et nous voudrions jeter ces gens à l'eau ; il vaudrait mieux qu'on nous y précipitât nous-même avec une pierre au cou. Ayons l'honnêteté de reconnaître ce qu'ils font pour les âmes, pendant que nous tentons d'en reconnaître l'existence."

De telles paroles sont assez significatives, lorsqu'on les rapproche de celles qui ont retenti naguère dans les assemblées des solidaires, des libres-penseurs et des matérialistes. Quelques esprits vulgaires croient pouvoir amonceler des nuages contre les rayons de la vérité, mais l'Eglise pour elle la conviction secrète des plus éminents de ses adversaires.

Un des éléments les plus fermes d'espérance, se trouve dans l'accroissement et la prospérité des établissements d'instruction religieuse, qui préparent dans le silence et loin du bruit du monde des générations remplies d'un meilleur esprit ; depuis près de dix-huit ans, les maisons d'enseignement religieux se sont accrues dans les principaux centres, et ont laborieusement et consciencieusement accompli leur tâche si utile et si fructueuse ; plusieurs communautés prennent part à cette œuvre, les Oratoriens, les Dominicains, les PP. de la Compagnie de Jésus, les Eudistes, d'autres communautés de prêtres séculiers, et enfin l'œuvre des Petits Séminaires qui est répandue dans toute la France, et qui, chaque année, outre les élèves qui se destinent à l'état ecclésiastique, reçoit aussi un nombre considérable de jeunes étudiants, qui sont destinés à rentrer dans le monde et à y porter les fruits d'un enseignement fort, solide et profondément religieux.

L'attitude du Sénat dans l'une des dernières séances où il a été question de M. Renan, montre que les idées des impies ne sont pas accueillies favorablement, dans les hautes régions qui sont tout particulièrement représentées dans ce corps suprême de l'Etat. Voilà tout ce qui reste du bruit qu'avait fait d'abord cette œuvre de blasphème et de mauvaise foi. L'œuvre est maintenant plongée dans l'oubli le plus profond, et le nom de l'auteur n'excite plus que l'indignation et le mépris ; M. de Ségur d'Aguesseau et M. Chapuys de Montlaville l'ont stigmatisé comme il le mérite, aux applaudissements de toute la Chambre ; et comme M. Sainte-Beuve

entreprenait une justification de celui qu'il appelle son ami, toute la Chambre lui a imposé silence et a acclamé les paroles énergiques par lesquelles l'illustre Maréchal Canrobert a terminé cet incident.

Dans les derniers temps, on a pu comparer les œuvres de nos nouveaux rationalistes avec les plus détestables productions des philosophes du dix-huitième siècle ; on a trouvé la même audace, le même mépris de la vérité, la même mauvaise foi ; mais il y aura au moins cette différence, c'est que, il y a cent ans, les adversaires de la religion trouvaient l'accueil et la faveur dans les grandes familles, dans les plus hauts rangs de la société, tandis que, en cette dernière circonstance, ceux qui représentent l'élite de la nation ont su se respecter et prononcer nettement leurs sentiments de mépris pour les honteuses productions de l'impiété.

“ M. Sainte-Beuve, s'est écrié le Maréchal Canrobert, vous n'êtes pas entré dans le Sénat pour soutenir celui qui a attaqué la foi de nos pères, cette foi qui est encore celle de la majorité des Français ? ”

Et tout le Sénat a confirmé ces nobles paroles par ses applaudissements.

Nous avons parlé du mouvement religieux en Angleterre, et nous avons cité quelques faits significatifs ; depuis ce temps un ouvrage important édité par M. Jules Gondou, ancien rédacteur de l'*Univers*, a paru avec des renseignements et des détails qui montrent les progrès accomplis dans les dernières années ; les esprits cherchent à s'éclairer, les préjugés tombent et dans la plus haute classe de la société, les idées catholiques ont fait un si grand pas, que tandis que les conversions s'y comptent très-nombreuses chaque année, elles ne sont plus accueillies par la raillerie ou la calomnie, mais elles rencontrent la sympathie, l'intérêt et l'admiration.

Nous avons appris avec la plus grande satisfaction que l'honorable P. Chauveau, ministre de l'instruction publique, a accompli la première partie de son voyage dans les conditions les plus favorables. Il a visité l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, et il réserve le temps qui est encore à sa disposition, pour visiter la France, et en particulier Paris pendant l'Exposition Universelle ; partout il a rencontré les marques de la plus grande sympathie pour le Canada, dont il est l'un des représentants les plus distingués. Plusieurs discours qu'il a prononcés dans des solennités publiques ont été reproduits et cités avec les plus grands éloges dans les journaux, et en particulier dans le grand journal officiel de l'empire, le *Moniteur* ; enfin il est entré en connaissance dans tous les pays qu'il a visités avec les hommes considérables proposés à l'instruction publique, de manière à nouer des liens et des relations qui pourront être ensuite de la plus grande utilité pour le département important dont il est chargé, et pour le succès de l'instruction morale et religieuse à laquelle il a déjà consacré tant d'efforts. Il a vu les hommes éclairés et influents, il a visité les grands établissements, enfin il a contemplé tout le spectacle de la grande civilisation européenne, avec un intérêt et une émotion qui nous promettent plus tard

des récits pleins de verve et d'observations, si nous en jugeons par quelques fragments de ses lettres qui nous ont été communiqués.

Il y a tout à gagner à savoir ce qui se passe de l'autre côté de l'Atlantique, quand il nous en est parlé avec intelligence et au point de vue des intérêts qui nous concernent ici particulièrement. Nul ne pouvait mieux observer les choses que cet esprit si sagace, si vif et si pénétrant, mais nul ne pouvait aussi mieux en rendre compte.

GREAT EASTERN.—A l'occasion de l'exposition, il n'est peut-être point hors de propos de parler du Léviathan moderne, du vaisseau géant qui, se dirigeant vers les rivages transatlantiques, ira y chercher une foule de voyageurs pressés de contempler les merveilles de cette Exposition et les beautés de Paris. Le *Great Eastern* accomplissant le transport des passagers pour une grande occasion, et sur une grande échelle, est complètement dans son rôle, et—nous pouvons assurément ajouter,—dans son élément. Il se prépare actuellement, à Liverpool, aux exigences de son premier voyage. Les réparations considérables qui ont été jugées nécessaires, ont retardé son départ. Mille ouvriers y sont employés depuis plusieurs semaines. Le vaisseau géant aura maintenant 3,000 cabines ou lits de passagers ; 27,000 aunes de toile forte ont été employées pour les matelas et les doublures des lits ; on a également fait usage de 40 tonnes de crin et de laine. Pour la confection des draps et des taies d'oreiller, il n'a pas fallu moins de 30,000 aunes de toile ; 2,500 couvre-pieds de piqué-blanc ont été ajoutés à ceux que possède déjà la lingerie du navire, et l'on a fait emplette, en outre, de 11,000 aunes de toile ouvrée et damassée, destinée à confectionner des essuie-mains. Cette statistique d'une nature toute particulière, intéressera sans doute les mères de familles qui veulent bien consacrer quelques-uns de leurs rares loisirs à la lecture de *l'Echo* ; elle donnera en outre une idée de l'étendue et de la puissance de ce vaisseau gigantesque qui jette, en quelque sorte, un pont entre les deux mondes, afin d'aider l'Europe et l'Amérique à se donner la main.

BIBLIOGRAPHIE.

Contes populaires par Paul Stevens.*

Dans une préface aussi bien pensée que bien écrite qui sert d'introduction à ce livre vraiment remarquable, M. Stevens a indiqué, en peu de mots, les aspirations de son œuvre.

* Imprimé et publié in 8°, à Ottawa, par la maison Desbarats.

“ Eclairer les esprits, ennoblir les cœurs, tels doivent être les deux buts de la littérature,” nous dit-il excellemment, et d’un bout à l’autre de son livre, il a su justifier de point en point la noble ligne de conduite qu’il s’est tracée.

Aussi tous ceux qui liront cet ouvrage si éminemment national et qui reproduit avec tant de vérité nos mœurs et nos usages, ne pourront-ils se défendre d’une sympathie profonde pour l’auteur, et le remercieront d’avoir enrichi notre littérature d’un bon livre de plus.

Nous n’avons pas besoin de faire ressortir les qualités du style de notre aimable et spirituel conteur populaire. Ecrivain toujours correct et châtié, M. Stevens joint à une élégance toute française, ce mélange heureux de malice et de naïveté, mais surtout cet esprit d’observation qui appartient aux moralistes de la grande école. Parfois aussi un grain d’ironie, quelque vérité formulée sous la forme d’un trait bien acéré nous rappellent que la bonhomie naïve du conteur est doublée d’une raison fine et même railleuse au besoin.

Mais qu’importe après tout le moyen employé pour corriger les hommes, pourvu qu’il réussisse à les rendre meilleurs. Comme le dit encore très-bien M. Stevens, “ bercier ses lecteurs sans les instruire et leur plaire “ sans les toucher, c’est profaner le talent qui est un don du ciel, c’est “ refuser la noble mission que l’écrivain doit accomplir ici-bas.”

Et d’ailleurs à tout prendre et à bien examiner les choses, “ plus fait douceur que violence,” et nous sommes assez d’avis qu’une leçon donnée d’une manière paternelle qui en tempère la sévérité, atteindra bien plus sûrement son but que celle qui débiterait pour effrayer et indisposer les esprits auxquels elle s’adresse, par ses allures moroses et l’austérité d’une morale outrée.

“ Cet ouvrage, a dit un des écrivains les plus distingués du Canada, cet “ ouvrage, à la portée de presque tous ceux qui savent lire, devrait être “ répandu parmi le peuple de nos villes et de nos campagnes. Il y ferait “ un bien immense et le clergé devrait se charger de ce soin ; car ce livre, “ qui est tout simplement un code de moral admirable, porte au bien et à “ la vertu, et nous fait aimer davantage le foyer domestique et notre belle “ patrie.”

Quoiqu’il arrive, nous osons lui prédire une grande circulation en Canada, dans les Etats-Unis et même en France, sans parler de la Belgique, et nous espérons que le grand et légitime succès des “ contes populaires ” contribuera à assurer à M. Stevens une place honorable proportionnée à son mérite et à son incontestable talent.

NOTE.—Le discours prononcé au collège de Ste. Thérèse, par le Rév. Messire A. Thibault, curé de Chambly, et quelques autres pièces imprimés pour paraître dans ce numéro, ne seront publiés qu’à la prochaine livraison.